



- Institut de Géographie
- Faculté des lettres et sciences humaines
- Espace Louis-Agassiz 1
- CH-2000 Neuchâtel

## **PARTIR OU RESTER ?**

### **LA MIGRATION DANS LE PROJET DE VIE DES ETUDIANTS UNIVERSITAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

#### **RAPPORT SENEGAL - UNIVERSITE GASTON BERGER - SAINT-LOUIS**



**Jérôme Chenal et Yves Pedrazzini**

en collaboration avec Cheikh Samba Wade et El Hadj Mamadou N'Diaye

21 décembre 2010

# 1 Table des matières

1	Table des matières .....	2
2	Liste des figures .....	3
3	Introduction .....	5
4	Méthodes .....	10
4.1	Phase exploratoire et « préparation du terrain » .....	10
4.2	Pré-test du questionnaire, adaptations spécifiques .....	11
4.3	Enquête pilote .....	12
4.4	Choix de la population de base et de la procédure d'administration .....	12
4.5	Déroulement de l'enquête par questionnaires .....	13
4.6	Difficultés rencontrées et fiabilité des résultats récoltés .....	14
4.7	Validité des résultats et appréciation générale .....	14
4.8	Entretiens qualitatifs (juillet 2010) .....	14
5	Profil et situation des étudiants interrogés .....	15
5.1	Caractéristiques de la population étudiante .....	15
5.1.1	Sexe .....	15
5.1.2	Age .....	16
5.1.3	Situations de famille .....	17
5.1.4	Sénégalais vs. étrangers .....	17
5.1.5	Appartenance religieuse .....	18
5.1.6	Appartenance ethnique et culturelle .....	19
5.1.7	Urbains / Ruraux .....	20
5.2	Situation sociale et financière .....	21
5.3	Parcours universitaire .....	22
5.4	Les motivations des étudiants .....	26
6	Appréciation des conditions d'étude et de la situation du pays .....	38
6.1	Satisfaction par rapport à la formation universitaire .....	38
6.2	Appréciation de la situation du pays .....	44
6.3	La migration dans le projet de vie .....	50
6.4	Les pays de préférence .....	60
6.5	La question du départ dans l'illégalité .....	64
6.6	Le mythe du retour .....	65
7	Conclusions .....	66

## 2 Liste des figures

Figure 1 : Répartition des étudiants de l'Université Gaston Berger par UFR (2009-2010).....	8
Figure 2 : Répartitions des étudiants enquêtés et inscrits par UFR (en %).....	8
Figure 3: Répartition des étudiants par sexe parmi les enquêtés et les étudiants inscrits à l'Université.....	16
Figure 4: Nombre d'étudiants interrogés par âge.....	17
Figure 5 : Pourcentage d'étudiants mariés et/ou avec enfants .....	18
Figure 6 : Répartition entre religions parmi les étudiants et la population.....	19
Figure 7 : Répartition entre groupes culturels parmi les étudiants .....	20
Figure 8 : Répartition des étudiants selon le lieu où ils ont passé la plupart de leur enfance (en %).....	21
Figure 9 : Répartition des étudiants selon l'appréciation des ressources dont ils disposent (en %) .....	22
Figure 10 : Nombre de personnes interrogées par UFR (Unité de formation et de recherche).....	23
Figure 11 : Pourcentage d'étudiants suivant une discipline figurant parmi leurs choix prioritaires .....	24
Figure 12 : Répartition des étudiants interrogés selon le dernier diplôme obtenu (en %).....	25
Figure 13 : Evolution du nombre de femmes entre 1990 et 2010 .....	26
Figure 14 : Motivation principale à étudier.....	27
Figure 15 : Pourcentage d'étudiants dont la motivation principale à étudier est d'entrer dans la fonction publique, par disciplines OFS .....	28
Figure 16 : Pourcentage d'étudiants dont la motivation principale à étudier est l'augmentation des chances de partir à l'étranger selon les disciplines OFS .....	31
Figure 17 : Motivation principale à étudier, selon le sexe .....	32
Figure 18 : Motivation principale à étudier, avec ou sans enfants .....	32
Figure 19 : Motivation à étudier en fonction de l'état-civil.....	33
Figure 20 : Motivation principale à étudier selon l'âge .....	34
Figure 21 : Motivation principale à étudier, par niveau d'avancement .....	34
Figure 22 : Motivation principale à étudier, par lieu d'enfance.....	36
Figure 23 : Motivation principale à étudier, selon les moyens à disposition .....	37
Figure 24 : Motivation principale à étudier, selon le niveau des dépenses .....	37
Figure 25 : Degré de satisfaction des conditions d'étude, par domaine.....	39
Figure 26 : Pourcentage des étudiants retardés par des années invalidées .....	41
Figure 27 : Degré moyen de satisfaction dans l'enseignement, selon le sexe.....	42

Figure 28 : Degré moyen de satisfaction dans l'enseignement, selon l'état-civil.....	42
Figure 29 : Degré de satisfaction dans l'enseignement, selon les années perdues.....	43
Figure 30 : Degré moyen de satisfaction dans l'enseignement, selon les ressources à disposition .....	44
Figure 31 : Degré d'appréciation de la situation de la confiance dans les institutions .....	45
Figure 32 : Degré de confiance dans le futur économique.....	46
Figure 33 : Degré de confiance dans le futur politique .....	46
Figure 34 : Degré de confiance dans les perspectives d'emploi .....	47
Figure 35 : Degré de confiance dans les possibilités d'entrepreneuriat.....	47
Figure 36 : Degré de satisfaction dans la qualité de vie en ville .....	48
Figure 37 : Degré de satisfaction par rapport à la situation des femmes .....	49
Figure 38 : Degré de satisfaction par rapport à la situation des femmes, par sexe.....	50
Figure 39 : Souhait de résider à l'étranger, par catégorie de réponse .....	52
Figure 40 : Souhait de résider à l'étranger, selon le sexe .....	53
Figure 41 : Souhait de résider à l'étranger, selon l'état-civil .....	53
Figure 42 : Souhait de résider à l'étranger, selon le dernier diplôme .....	54
Figure 43 : Souhait de résider à l'étranger selon l'âge .....	55
Figure 44 : Souhait de résider à l'étranger selon les dépenses.....	55
Figure 45 : Souhait de résider à l'étranger selon l'attitude de la famille.....	56
Figure 46 : Temporalité du séjour imaginé à l'étranger, étudiants avec un projet précis de départ.....	57
Figure 47 : Principale raison sous-jacente à l'envie de partir, étudiants avec un projet de départ.....	58
Figure 48 : Pourcentage d'étudiants ayant accompli des démarches concrètes en vue du départ.....	59
Figure 49 : Pourcentage d'étudiants ayant accompli des démarches en vue du départ, selon les dépenses.....	59
Figure 50 : Type de démarche faite par les étudiants désirants partir à l'étranger.....	60
Figure 51 : Pays cités par les étudiants en tant que destinations de premier choix .....	61
Figure 52 : Pourcentage de fois où le pays a été cité en premier choix, selon le sexe .....	62
Figure 53 : Pays de première destination .....	63
Figure 54 : Pays de réseau.....	63
Figure 55 : Etudiants disposés à partir illégalement.....	65

### 3 Introduction

Le présent rapport national pour le Sénégal est l'un des trois volets de l'étude internationale sur le désir/non désir de migrations des étudiants africains, intitulé « Partir ou rester ? La migration dans le projet de vie des étudiants universitaires en Afrique de l'Ouest », financée par le Swiss Network for International Studies (SNIS) ou Réseau Suisse d'Etudes Internationales (RéSEI). Cette recherche a débuté en octobre 2008 et son achèvement est prévu au 30 septembre 2010. Un volet de l'étude a été réalisé en Côte d'Ivoire (Abidjan, Université de Cocody) sous la direction de Raffaele Poli, un autre au Niger (Université de Niamey) sous la direction de Patrick Gilliard, l'ensemble étant coordonné et dirigé par le professeur Etienne Piguet de l'Université de Neuchâtel et Denise Efionayi-Maeder du Forum Suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Dans ce rapport national, l'équipe constituée du professeur Cheikh Samba Wade et de ses assistants à Saint-Louis, ainsi que de Jérôme Chenal, responsable de la partie sénégalaise de cette recherche en collaboration avec Yves Pedrazzini, à l'EPFL, reprennent et analysent les résultats des deux enquêtes menées entre 2009 et 2010, c'est-à-dire en premier lieu les résultats de l'enquête par questionnaires en second lieu des entretiens en profondeur réalisés à l'Université Gaston Berger en juillet 2010.

Si le choix de l'étude s'est finalement fixé sur l'Université privée de Gaston-Berger à Saint-Louis (UGB) dans le Nord du Sénégal, à quelques kilomètres de la Mauritanie et non pas sur l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), peut-être plus connue à l'étranger et en tout cas fréquentée par un nombre bien plus élevé d'étudiants, c'est que l'UGB a acquis ces dernières années la réputation d'être la meilleure haute école du Sénégal. Dès lors, il nous paraissait intéressant de limiter a priori les facteurs explicatifs de la volonté de migrer basés sur les mauvaises conditions d'enseignement, le manque de moyens de l'université, la qualité médiocre des enseignants etc. L'UGB a la réputation d'offrir le meilleur du Sénégal – et de toute la sous-région – à ses étudiants, tant du point de vue matériel qu'académique. De plus, la situation décentrée de l'université et l'obligation en conséquence pour la plupart des étudiants de devoir résider sur place dans des logements prévus à cet effet, nous garantissait la présence d'un nombre suffisant d'enquêtés potentiels en tout moment de l'année universitaire. On peut évidemment s'interroger sur le caractère représentatif de cette élite reconnue bien qu'auto-désignée, mais son caractère significatif pour notre problématique nous a paru indiscutable.

#### **L'Université Gaston Berger<sup>1</sup>**

La particularité de l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis est le très grand nombre d'auditeurs résidents - plus de 95% d'entre eux - qui vivent sur le campus universitaire, d'où la grande proximité et la solidarité estudiantines. Le campus est situé à une quinzaine de kilomètres de Saint-Louis et le rythme de sortie vers la ville d'un étudiant en période normale, sans perturbations, est relativement faible, en moyenne trois déplacements par mois, presque toujours en fin de semaine. Cette situation s'explique par la situation en retrait du campus, le nombre élevé d'auditeurs venant d'autres régions du pays et de la sous région ouest africaine.

Ces particularités distinctives de l'Université Gaston-Berger répondent au vieux rêve de Léopold Sédar Senghor, premier président du Sénégal, de regrouper les meilleurs étudiants du pays loin des « vicissitudes de la métropole dakaroise ». Sa vocation est d'être une université

---

<sup>1</sup> Nous nous référons au site web de l'UGB : [http://www.ugb.sn/ugb\\_bref.htm](http://www.ugb.sn/ugb_bref.htm)

d'excellence, en rapport avec les conditions idéales d'étude créées loin des turpitudes de la ville. Au-delà de ce discours officiel, il s'agissait à l'époque de mettre à l'écart de la ville toutes sources de rebellions possibles. On sait le rôle des universitaires et des Universités en Afrique, on sait les mouvements et le rôle que l'Université Cheikh Anta Diop joue à Dakar et dans la conscience de l'intelligentsia du pays, et il fallait éviter de reproduire ce modèle « subversif ». L'Université Gaston-Berger de Saint-Louis a donc été placée hors –les murs, assignant les étudiants à résidence sur leur campus.

Le lieu de notre enquête, l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis, a été lancée en 1974 par le Président Léopold Sédar SENGHOR, mais n'a ouvert ses portes qu'en 1990, accueillant alors quelque 600 étudiants. Elle en compte aujourd'hui environ 4500.

Sa création répond à la volonté du pouvoir politique d'une université efficace et performante, prenant en compte les nouvelles technologies et pédagogies modernes, mais aussi de désengorger les effectifs. Le pari est d'impulser une nouvelle dynamique dans l'enseignement, la formation et la recherche au Sénégal. A ce titre, l'UGB constitue la deuxième université du pays et à cet effet, elle a joué un rôle certain dans l'édification du système éducatif sénégalais, plus particulièrement au niveau de l'enseignement supérieur et dans l'insertion professionnelle des étudiants. Les brillants résultats des étudiants de l'UGB aux concours administratifs et leur présence dans les plus hautes responsabilités dans le privé comme dans le public témoigne du prestige dont elle jouit à travers toute l'Afrique et des pays comme la France, la Belgique ou la Suisse.

Créée par la loi 90-03 du 02 janvier 1990, l'Université de Saint-Louis est finalement devenue UGB le 27 février 1997, s'enracinant fidèlement dans la région du fleuve et dans l'univers éducatif sénégalais, à l'image de son parrain – le philosophe Gaston Berger (1896-1960) - d'origine saint-louisienne et franco-sénégalaise.

La création de l'UGB correspond à une ambition particulière en terme de service public, justifiant ainsi l'effort financier public en sa faveur, puisque la mission de l'université est de :

- fournir à la nation les cadres dont elle a besoin
- contribuer à la réalisation de la politique de l'emploi
- contribuer à la recherche scientifique au niveau national et international
- promouvoir et développer les valeurs culturelles africaines.

De nombreux projets de développement sont en cours, ainsi deux nouvelles directions ont été créées, celle chargée de l'Enseignement, de la Formation et de l'Innovation Pédagogique et celle de la Recherche, l'Innovation et de la Coopération Scientifiques.

L'UGB a une superficie de 240 hectares et est située à environ 12 km de la ville de Saint-Louis, ancienne capitale de l'AOF et ancienne capitale du Sénégal, consacrée patrimoine mondial de l'humanité Elle est rattachée à la communauté rurale de Gandon, un village situé au sud de Saint-Louis sur l'axe Saint-Louis - Louga. De plus, elle a permis à beaucoup de populations de la ville comme des villages environnants (Sanar-Peulh et Sanar-Wolof) d'y trouver des emplois. L'espace universitaire rassemble environ 5000 personnes constituées d'enseignants-chercheurs (138), d'agents administratifs et techniques (200), d'étudiants, (4500 environ avec un objectif de 10.000 d'ici 5 ans).

Loin de constituer un handicap, le relatif éloignement géographique de l'UGB du centre-ville de Saint-Louis constitue une aubaine pour la région du fleuve, avec l'implantation d'entreprises, les emplois et les embauches massives faites auprès des populations

environnantes. C'est dans cette volonté de renforcement des liens sociaux qu'a été mise en place la Direction des Relations avec la Cité et des Affaires culturelles.

En tirant profit d'une situation géographique marginale, l'effort sans faille déployé par les différents acteurs de la communauté universitaire ont pour lui garantir un label d'originalité fort attractive paré des vertus les plus esthétisantes, à travers notamment un réaménagement de l'espace et une politique environnementale. A cela s'ajoutent l'émergence et le développement massifs et importants de toute une série de nouvelles villes, services, entreprises et commerces. Pour ne pas séparer les études de la vie, le savoir du savoir-faire, le campus se développe en s'inventant une vie adaptée aux demandes et attentes des populations environnantes et universitaires. A l'impératif d'enseigner, a été adjoint avec satisfaction l'indispensable priorité d'ensemencer de nouvelles technologies du savoir, de l'habitat et de l'entrepreneuriat.

Actuellement l'UGB a une croissance rapide qui se mesure au nombre toujours plus grand d'étudiants qui y sont orientés, à l'augmentation des infrastructures sociales (villages universitaires) et pédagogiques (salles de classes), au dynamisme constant de ses instituts et laboratoires de recherche, à la qualité de ses composantes, figures et configurations.

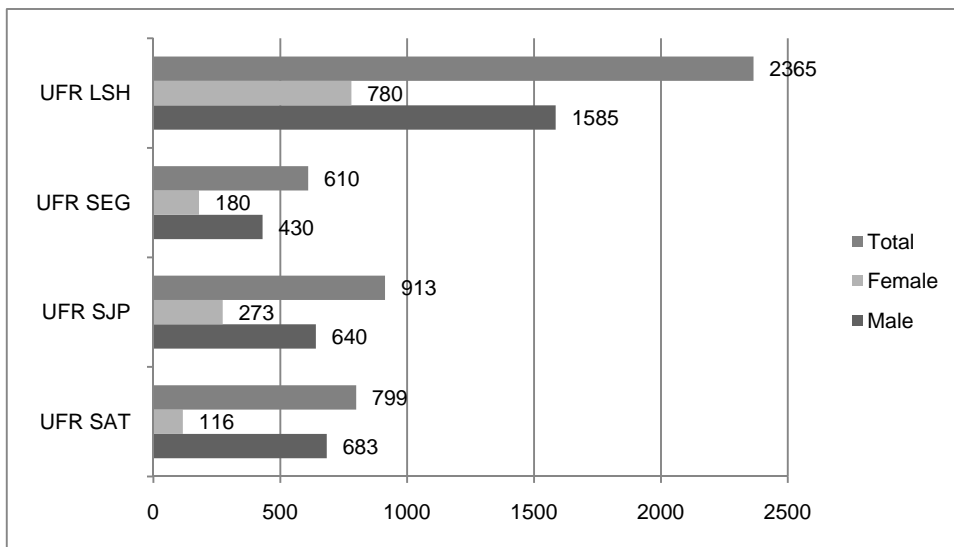
L'UGB est étroitement lié au CROUS. Etablissement public à caractère administratif, le CROUS a été créé par la Loi N°90 698 du 26 juin 1990 et est régi par un règlement intérieur qui détermine son fonctionnement. Il est donc doté de la personnalité juridique et d'une autonomie financière et administrative. Le CROUS a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants bénéficiaires des œuvres de l'université (logement des étudiants, restauration, couverture médicale, animations sportives et culturelles) par le biais des finances allouées par l'Etat

**L'UGB** compte aujourd'hui **12 villages universitaires et un pavillon** qui sont répartis en trois groupes : le Campus 1 et le Campus 2 et le Campus 3 en voie d'achèvement avec une capacité d'accueil d'environ 3500 étudiants.

L'UGB compte 4 Unités de Formation et de Recherche (UFR) :

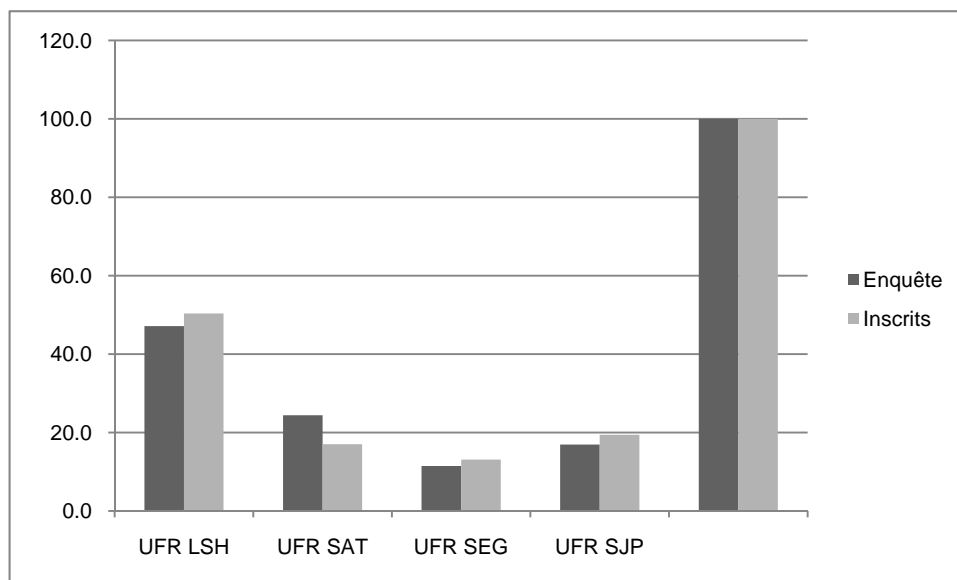
- **Lettres et Sciences Humaines (L.S.H.)** avec cinq sections : anglais, français, géographie, L.E.A (langues étrangères appliquées) et sociologie. C'est de loin celle qui attire le plus d'étudiants actuellement.
- **Sciences Economiques et Gestion (S.E.G)** avec deux sections : sciences économiques et gestion.
- **Sciences Juridiques et Politiques (S.J.P)** avec trois sections également : droit de l'entreprise, sciences politiques et collectivités locales.
- **Sciences Appliquées et Technologie (S.A.T)** ancien MAI (mathématiques appliquées et informatique) avec trois sections : mathématiques appliquées, informatique et mathématiques et physiques appliquées.

**Figure 1 : Répartition des étudiants de l'Université Gaston Berger par UFR (2009-2010)**



Source: Annuaire statistique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis de 1990 à 2010

**Figure 2 : Répartitions des étudiants enquêtés et inscrits par UFR (en %)**



Source: Annuaire statistique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis de 1990 à 2010

**Deux nouvelles UFR seront prochainement intégrées à l'UGB : l'UFR des Sciences de la Santé et l'UFR des Civilisations, des Arts et de la Communication.**

On aura compris à la lecture de cet exposé que l'UGB est une université très recherchée par les étudiants sénégalais et de la région et que cette attractivité doit être mise en relation avec le désir de partir ou plutôt de ne pas partir d'un nombre significatif de ses étudiants : ils ne sont après tout pas si mal logés, sur le campus de Saint-Louis, qui en vaut bien d'autres, parfois plus fameux, de part de monde. Par contre, l'enquête a prouvé que, pour certains d'entre eux, considérant qu'ils ont eu droit au meilleur de l'Académie sénégalaise ou même ouest-africaine, s'ils veulent poursuivre leur formation dans une université qui leur permette



d'avancer encore qualitativement, ils devront se résoudre à partir en France, au Canada ou aux États-Unis...

## 4 Méthodes

### 4.1 Phase exploratoire et « préparation du terrain »

Un membre de l'équipe suisse de l'École polytechnique fédérale de Lausanne a effectué un premier déplacement à Saint-Louis du 15 au 21 décembre 2008. Ce déplacement avait un quadruple objectif :

- 1) Rencontrer l'équipe sénégalaise et échanger sur les objectifs de la recherche ;
- 2) Négocier les aspects logistiques et contractuels (convention entre les institutions, modalités de paiements...) de la recherche ;
- 3) Préparer les questionnaires d'enquête par le biais d'entretiens exploratoires avec une dizaine d'étudiants et quelques personnes clés ;
- 4) Mettre en place le dispositif d'enquête pour l'administration des questionnaires.

Cette mission au Sénégal devait préalablement avoir lieu durant le mois de novembre 2008. Elle a finalement été reportée au mois de décembre 2008, entre la fête de la Tabaski et Noël, seul moment où il était possible d'avoir suffisamment d'étudiants sur le campus pour des entretiens exploratoires. Le choix des dates peut prendre une importance capitale dans la réussite de la mission, c'est pourquoi il faut prendre en compte les différentes fêtes religieuses. Durant ces périodes, les étudiants rentrent au village, et ils prolongent souvent leur séjour, afin de « rentabiliser » leur déplacement, en débordant sur des périodes de cours. Il est important de prendre en compte également le calendrier académique local, parfois très chargé entre les périodes de début et de fin des cours, ainsi que pendant les vacances universitaires, en raison des sessions d'examens et autres sessions de rattrapage.

Certains événements ne sont toutefois pas prévisibles, telles les grèves estudiantines qui peuvent venir perturber quelque peu les phases de recherche. Dans le cas de la mission exploratoire, une grève était en cours et les étudiants étaient peu réceptifs pour d'autres questions que leurs revendications, ou étaient simplement absents du campus, ayant profité de la pause des cours pour prendre quelques jours de congé à l'intérieur du pays. Malgré cela, la grève ne touchant qu'une UFR (Unité de Formation de Recherche), celle des Sciences Appliquées et Technologie, elle n'a pas perturbé outre mesure cette première partie du travail. Par contre, une grève lors de l'administration du questionnaire aurait eu d'autres conséquences plus graves comme le report de la recherche en des temps plus calmes.

Le représentant de l'équipe de Lausanne, Jérôme Chenal, est arrivé à Dakar dans la soirée du lundi 15 décembre. La journée du mardi a permis de rencontrer le répondant local du projet, Cheikh Samba Wade, pour discuter de l'organisation de la mission : échéancier, logistique, équipe d'enquêteurs et méthodologie d'approche.

Comme nous l'avons annoncé, cette première mission devait permettre d'avancer sur quatre points distincts :

- 1) Rencontre avec l'équipe de recherche : Les différents partenaires se connaissaient avant la recherche pour avoir travaillé sur d'autres recherches. Ce point est sans doute important, tant la connaissance préalable entre partenaire facilite les contacts.
- 2) Contrat, convention : Chaque « terrain » a fait sa propre convention (EPFL-UGB). Cette manière de faire n'est sans doute pas la meilleure, car de grandes disparités peuvent intervenir. De plus, la convention UGB-EPFL n'est valable qu'après la signature EPFL-UNINE. La formule n'est pas modulable dans le temps et est relativement lourde en gestion administrative.

A titre d'exemple, lors d'une séance en Suisse, la décision de la direction du projet de faire la saisie des questionnaires au Niger a demandé une modification de la convention et le retrait d'un certain nombre de jours alors en cours de négociation. La convention a finalement été signée. Ensuite, l'idée de faire la saisie au Niger ayant été écartée, il a fallu revoir une nouvelle fois la convention. Les prises de décisions rapides et légères ayant des impacts financiers ont finalement des conséquences énormes sur le temps passé en administration, c'est du moins le point de vue de l'EPFL.

3) Pré-tests : un chapitre (1.2) est consacré spécifiquement à cela

4) Organisation de l'enquête : celle-ci est décrite plus loin dans le texte

Durant cette phase de travail, les étudiants qui doivent ensuite participer à l'enquête ont tous été rencontrés. MM. Wade et Chenal ont fait ensemble une visite des lieux d'enquête, de tous les bâtiments les uns après les autres. Les différents enquêteurs ont été recrutés parmi les étudiants du Prof. Wade. Cela permettait de solliciter les meilleurs étudiants et les plus sérieux d'entre eux, ainsi que d'avoir avec les enquêteurs un lien plus fort que simplement contractuel. Il fallait en effet garantir que les étudiants engagés travailleraient sur l'ensemble de la durée des enquêtes et qu'il n'y ait pas de défection.

Les enquêteurs sont inscrits pour des études de géographie, certains en master 1, d'autres en master 2 et une en Langues étrangères appliquées. Nous avons au départ compté sur 6 enquêteurs pour réaliser le travail. Après quelques séances de sensibilisation et de discussion, l'équipe a été ramenée à 5 éléments, chiffre déterminé en fonction du nombre pressenti de questionnaires (entre 500 et 1000) pour une population estudiantine de 5.000 – 6.000 personnes, par le niveau de prise en charge et la disponibilité des enquêteurs pour la tâche.

Il s'agit de :

Aïssatou Demba (Master2 de Géographie)

Magatte Diouf (Master2 de Géographie)

Massar Séné (Doctorant de Géographie)

Serigne Ahmadou Gueye (Master1 de Géographie)

Fatou Gueye (Licence de LEA)

Une première formation des enquêteurs a été donnée par le Prof Wade, lors des entretiens préparatoires. Nous avons donc, dès le début de l'enquête, introduit les étudiants à la problématique. Il était possible de cette manière de garder contact au fil des semaines et d'avoir, pour la coordination en Suisse, une connaissance des gens sur place.

## **4.2 Pré-test du questionnaire, adaptations spécifiques**

Les étudiants ont, dans un premier temps, permis de tester avec le Prof. Wade les questionnaires, c'est-à-dire que Chenal et Wade ont administré le questionnaire aux futurs enquêteurs. Une séance de débriefing a ensuite eu lieu, permettant de récolter l'entier des remarques.

Cette phase fut utile parce que nous permettant une familiarisation avec le questionnaire sous toutes ses rubriques. Des difficultés premières seront notées en rapport avec la longueur du questionnaire, l'imprécision de certaines questions qui laissaient place à des réponses multiples et ouvertes. Pour certaines questions, les étudiants avaient du mal à répondre parce

que ne sachant pas si la question portait sur la vie au campus ou sur l'étudiant lui même. Il en était de même des budgets de consommation dont l'évaluation a été difficile. Des silences ont été notés sur les questions d'évaluation des enseignements au pays. Le lien entre les questions géopolitiques et le thème de l'enquête n'étaient souvent pas bien perçus par les enquêtés.

A la suite de cette activité, une enquête test portant sur une cible de 10 étudiants a été retenue. Ces enquêtés ont été choisis au hasard parmi les étudiants de l'unité de formation et de recherche de lettres et sciences humaines. Des étudiants qui, après explications, ont accepté sans difficulté de répondre à nos questions. Les questions ont été administrées par Jérôme Chenal en présence de Cheikh Samba Wade. Les étudiants ont été reçus à tour de rôle, en deux demi-journées 10 questionnaires ont été remplis.

Les problèmes soulevés plus haut pour la compréhension du questionnaire et certaines imprécisions se sont révélées, nécessitant de fait quelques modifications du questionnaire pour sa meilleure compréhension et acceptation.

### **4.3 Enquête pilote**

Une enquête-pilote a été effectuée le jeudi 20 mai 2009, elle a servi aussi de lancement officiel de l'enquête. Le questionnaire ne pouvant plus être modifié et les choix de méthodes ayant préalablement été faits, il ne restait plus que certains détails à mettre en place.

A la fin de cette journée, une réunion d'évaluation a permis de regrouper l'équipe d'enquêteurs, ainsi que Wade et Chenal, pour apprécier le déroulement de l'activité. Les enquêteurs mieux imprégnés du questionnaire n'ont pas éprouvé de réelles difficultés à faire passer les questions et à répondre aux interrogations des enquêtés. Les responsables de terrain (Wade et Chenal) ont aidé à lever quelques équivoques et précisé le sens de certaines questions.

Cette première journée a permis surtout de déterminer le temps nécessaire pour faire passer le questionnaire, en fonction de la présence ou non des étudiants dans les chambres, mais également du temps qu'il faut à chaque étudiant pour remplir le questionnaire.

Il n'y a pas eu de modifications faites sur la base de cette enquête. Par contre, elle a servi à récolter les questions des étudiants et les remarques, afin de préparer les réponses et les stratégies de réponse. Il ne s'agissait pas de cacher de l'information, mais bien de voir, ensemble, comment répondre aux demandes et aux critiques.

Un des points sensibles était la question de l'anonymat. Comme le sujet de la migration peut dans certains cas être relativement privé, il ne fallait pas que le questionnaire puisse remonter aux intentions des uns et des autres. De plus, des rumeurs sur un fichier réalisé sur les demandeurs de visa par l'Ambassade de France circulaient, sans doute au mauvais moment. Il fallait pouvoir, dans ce cas, répondre aux craintes des uns et des autres. Dans tous les cas, les plus réticents n'ont tout simplement pas répondu au questionnaire.

Mais si ces remarques sont mises en avant, et de même que les craintes, elles restent fortement du domaine de l'exception.

### **4.4 Choix de la population de base et de la procédure d'administration**

Par rapport au projet initial, il n'a pas été possible d'administrer le questionnaire comme il était convenu, c'est-à-dire à l'entrée de l'Université et cela pour la raison que les étudiants étant logés au campus social, ils ne sortent que rarement. C'est donc dans les chambres que les enquêtes ont été faites.

L'idée de questionner les étudiants aux entrées des bâtiments ou dans des lieux de passage n'est pas applicable dans le cas de l'Université Gaston-Berger. En effet, les étudiants vivent quasiment tous sur le campus social, c'est-à-dire dans l'enceinte de l'université et n'arrivent donc pas de l'extérieur aux lieux de cours.

Les enquêtes se faisant en fin de journée sur le campus social, il était prévu environ 700 questionnaires, mais en gardant en tête l'idée d'approcher 900 cibles en fonction de la sédentarité des étudiants.

La systématique choisie a été que les enquêteurs visitent une chambre sur trois à chaque fois, en commençant par le rez-de-chaussée et par la gauche.

Ceci est possible, car la répartition des étudiants par année et par section dans les différents bâtiments qui composent le campus est totalement aléatoire.

## **4.5 Déroulement de l'enquête par questionnaires**

L'enquête s'est déroulée du 20 au 30 mai 2009 sur le campus de l'Université Gaston-Berger, le nombre de questionnaire au départ a été de 700, soit environ 150 par enquêteur. Après l'administration de ce bloc, un lot supplémentaire de 30 questionnaires a été remis à chaque enquêteur, afin d'atteindre 900 cibles. Au total, ce sont environ 850 à 860 questionnaires qui seront récupérés. Le dernier lot de questionnaires déposé, environ une centaine, qu'il avait été prévu, dans un premier temps de récupérer plus tard, à la mi-juin, les étudiants étant hors de l'Université durant quelques semaines, ne nous reviendra finalement pas. On pourrait noter au passage qu'une cinquantaine de questionnaires serait encore en souffrance dans des chambres d'étudiants.

Les enquêteurs ont fait une répartition géographique des campus dont la structuration de l'espace fait ressortir trois « sous-sections » assez autonomes, de par les infrastructures de proximité. Le campus social est composé de villages résidentiels, appellation locale de pavillons, on en compte 15. Chaque village renferme des groupements de chambres, les G: environ 7 par village. Les villages sont mixtes à l'exception du village B réservé aux étudiantes. Chaque enquêteur connaissant d'avance les blocs qui lui sont affectés peut aller administrer librement ces questionnaires en choisissant ses heures sans dépendre des autres enquêteurs.

Il n'y a pas eu d'heure précise pour la visite des chambres pour l'administration des questionnaires, l'enquêteur convenant d'un moment de passage avec les résidents en fonction de leur disponibilité. Du fait du niveau d'instruction acceptable des cibles, la tâche s'est avérée moins rude que prévue. L'une des contraintes liée à l'anonymat levée, il n'y avait plus d'obstacle majeur à l'enquête. Les autres questions soulevées étaient des problèmes de calendrier. Les enquêtés après imprégnation du contenu du questionnaire demandaient souvent aux enquêteurs de revenir plus tard, parfois même le lendemain.

Des refus catégoriques étaient parfois notés auprès de certains étudiants, les filles d'un rang social assez élevé et les étrangères. Ces refus n'étaient pas toujours clairement motivés, s'ils l'étaient, les raisons avancées étaient la dimension géopolitique que pouvait revêtir l'enquête à travers certaines questions. Certains avançaient même que l'enquête était policière ou commanditée par les services de la migration européenne. Le taux global de refus est tout de même très insignifiant, au total seules 43 personnes ont refusé de répondre aux questions.

Après des débuts assez lents du fait des hésitations des enquêtés entraînant quelques réticences et rejets (méfiance en rapport avec les politiques migratoires occidentales de plus en plus rigides), les choses se sont progressivement normalisées grâce aux explications données par les enquêteurs et la confiance des enquêtés. On notera même des volontaires se présentant aux enquêteurs ou à M. Wade et voulant absolument être enquêtés. Leur nombre

était assez important, il y a eu au moins 50 étudiants qui se sont proposés, mais pour le respect de la démarche méthodologique initialement adoptée, nous n'avons pu les retenir.

De façon générale, l'on peut dire que les enquêtés ont joué le jeu, ils ont répondu sans tricher. Nous pouvons attester de la qualité des réponses.

#### **4.6 Difficultés rencontrées et fiabilité des résultats récoltés**

Globalement, la mission a été bien menée, en dehors des rares difficultés soulignées plus haut, les opérations ont suivi leur cours normal durant les différentes phases de l'enquête. Le contenu du questionnaire était bien compris, ce qui explique en partie son acceptation par les cibles.

Pas de perturbation durant l'enquête. Si les grèves étaient présentes lors de la phase préparatoire, rien à signaler lors de la phase d'enquête proprement dite.

#### **4.7 Validité des résultats et appréciation générale**

L'Université Gaston-Berger a une double particularité qui devra être prise en compte dans l'analyse, c'est qu'elle à la fois une Université d'Excellence qui ne connaît pas encore une montée en puissance de ses effectifs. La sélection des bacheliers selon des critères serrés fait que seuls les bons élèves y sont admis. Le nombre d'étudiants admis selon d'autres critères dits « sociaux » est infime, ils ne représentent pas 5% de l'effectif global. 80 à 90% des étudiants orientés ici ont une bourse dès la première année, les autres sont attributaires dès qu'ils passent en classe supérieure, l'admission entraîne aussi pour les allocataires de la demi-bourse, un relèvement du taux pour disposer de la bourse entière. La bourse varie de 18.000 à 36.000 francs CFA. Il s'y ajoute des conditions d'étude plus salubre : logement, taux d'encadrement et d'intenses relations sociales entre les différentes composantes de la communauté. Il y a donc un enjeu pour un étudiant à être à Saint-Louis et non à Dakar.

#### **4.8 Entretiens qualitatifs (juillet 2010)**

Une fois récoltés et analysés les quelque 850 questionnaires remplis sur le campus de Saint-Louis, les chercheurs du LASUR sont retournés à l'Université Gaston-Berger pour une phase d'entretiens qualitatifs. Celle-ci s'est déroulée du 26 juin au 4 juillet 2010. Nous avons pu rencontrer une dizaine d'étudiants en cette fin d'année universitaire. En complément aux questionnaires, il s'agissait, ainsi que le plan de recherche le prévoyait, de permettre à une sélection d'étudiants ayant ou n'ayant pas répondu au questionnaire de commenter en compagnie des chercheurs suisses les réponses les plus surprenantes, notamment d'aborder la question de l'éternel attrait pour le statut de fonctionnaire, des démarches, toujours compliquées, en vue de l'obtention d'un visa d'étudiant pour l'étranger, des « nouvelles » destinations d'études comme le Canada ou les Etats-Unis, entre autres thèmes directement ou indirectement liés au désir de partir ou de rester au Sénégal.

Réalisés dans des espaces publics de l'Université ou, en général, dans les chambres des étudiants installés dans sur le campus social, es entretiens ont dès lors pris la forme assez libre de discussions « entre amis », parfois à bâtons rompus, mais toujours intéressantes. Cette manière de faire permet d'approfondir quelques résultats que les questionnaires n'expliquent pas à eux seules.

## **5 Profil et situation des étudiants interrogés**

Dans ce chapitre, nous allons nous attacher à la description de la population enquêtée, en vérifiant la représentativité de notre échantillon (critères démographiques de base tels que l'âge, le sexe, la discipline suivie, etc). Le chapitre comporte trois parties. Dans la première, sont traitées les caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées, dans la deuxième, est exposée la situation sociale et financière des étudiants ayant répondu aux questionnaires, enfin, dans la troisième, est raconté le parcours universitaire des étudiants questionnés, en donnant des indications sur ce qui les a motivés à choisir et à poursuivre leurs études.

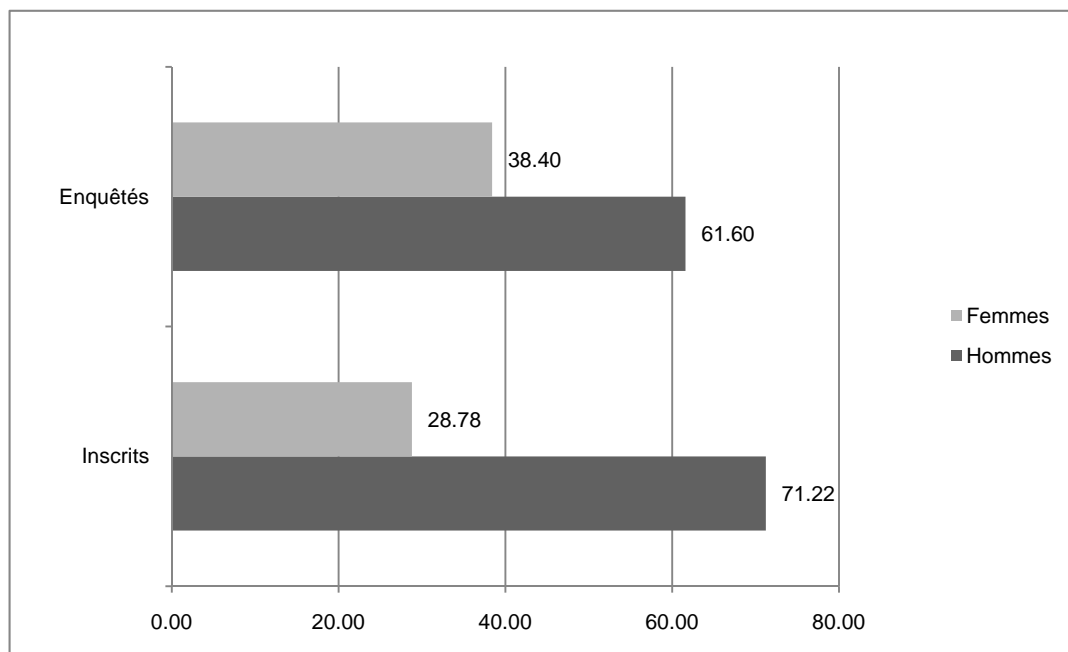
### **5.1 Caractéristiques de la population étudiante**

Rappelons que le nombre total d'inscrits à l'UGB pour l'année académique 2009-2010 était de 4687 étudiants (3338 hommes et 1349 femmes, soit une répartition de 71,22% d'hommes pour 28,78% de femmes).

#### **5.1.1 Sexe**

Parmi les 848 personnes questionnées ayant indiqué leur sexe (questionnaires dont les réponses ont été validées), on comptabilise 522 hommes (61.3%) et 326 femmes (38.4%). On n'est pas loin du double d'étudiants masculins, ce qui est important, mais notre échantillon ne représente même pas la tendance générale au niveau de l'UGB puisqu'au niveau des inscrits pour l'année académique 2009-2010, ce sont cette fois presque trois fois plus d'étudiants que d'étudiantes que l'on compte. Malgré leur nombre réduit sur le campus, nous avons quand même réussi à questionner plus de 300 femmes qui, sur le total de quelque 800, sont ainsi surreprésentées en relation à l'UGB. Il faudra donc tenir compte de ce léger biais dans nos analyses croisées, sans pour autant qu'il invalide celles-ci.

Figure 3: Répartition des étudiants par sexe parmi les enquêtés et les étudiants inscrits à l'Université



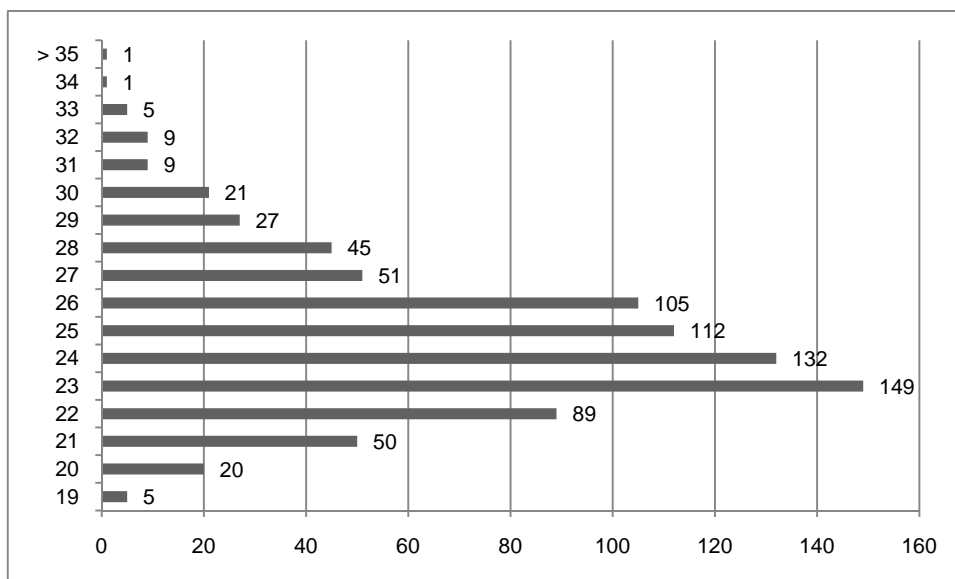
Source : enquête et Annuaire statistique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis de 1990 à 2010

### 5.1.2 Age

Les 831 personnes ayant précisé leur âge ont en moyenne entre 24 et 25 ans. L'amplitude s'étend de 19 à 45 ans et la classe d'âge la plus représentée est celle des étudiants de 23 ans. La distribution suit la loi normale. Pratiquement les trois quarts des étudiants avaient entre 22 et 26 ans au moment de l'enquête (70.6%).



Figure 4: Nombre d'étudiants interrogés par âge



Source : enquête

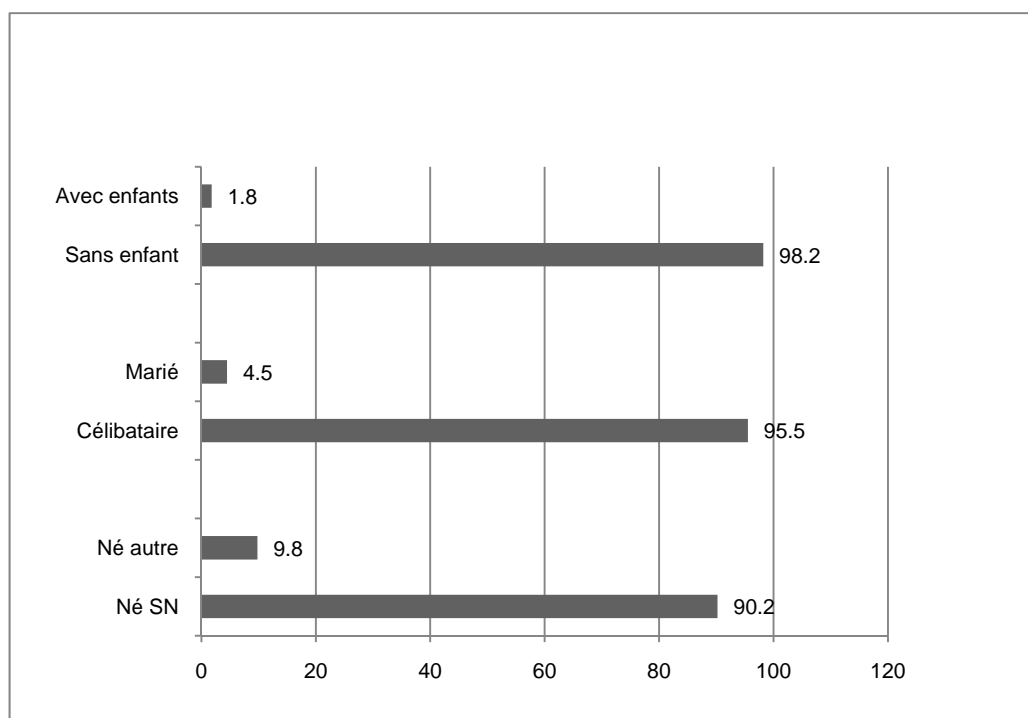
### 5.1.3 Situations de famille

Sur l'ensemble de l'échantillon, on ne trouve que peu de personnes mariées (4,5%), même si cela ne veut évidemment pas dire que ce groupe soit le seul à constituer des ménages. Quand on s'intéresse aux étudiants avec enfant(s), on voit que le pourcentage se réduit encore pour ne représenter que 1,8%. Les étudiants ne donnent pas l'impression d'avoir envie de former une famille tant qu'ils sont à l'Université...

### 5.1.4 Sénégalais vs. étrangers

L'enquête montre que si la majorité des étudiants est de nationalité sénégalaise – ce qui est logique, l'UGB se voulant avant tout la nouvelle université des élites nationales – mais le nombre d'étrangers représentant près de 10% de la population étudiante est loin d'être négligeable. On est quand même loin de l'Université de Cocody à Abidjan où presque la totalité du campus est formé par des Ivoiriens (99,1%).

Figure 5 : Pourcentage d'étudiants mariés et/ou avec enfants



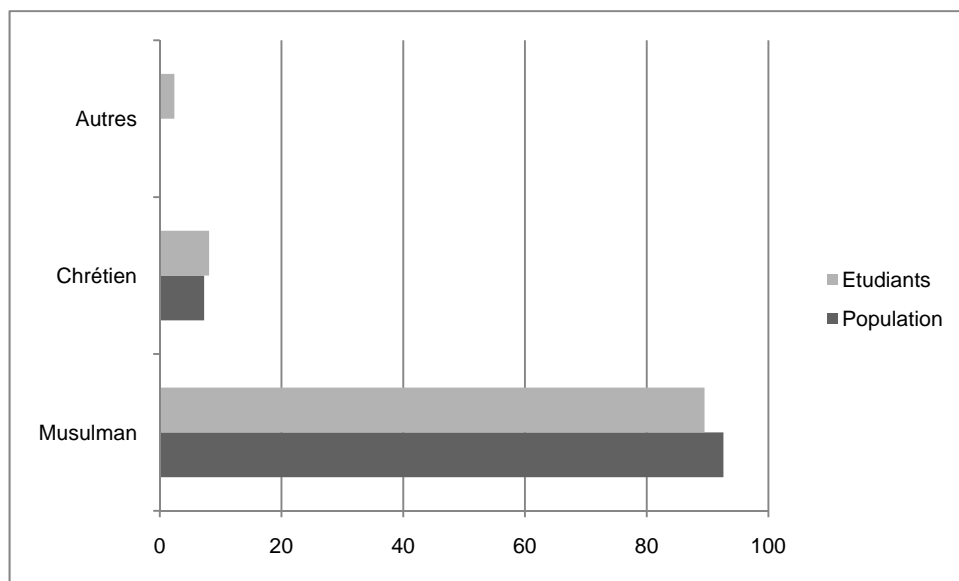
Source : enquête

### 5.1.5 Appartenance religieuse

Pour rendre compte de l'appartenance religieuse des étudiants de l'UGB, nous devons nous référer aux chiffres fournis par le Gouvernement, la question n'ayant pas été posée dans le questionnaire. Mais, en vue de comparer avec les chiffres obtenus à Abidjan et Niamey, nous les faisons figurer ci-après. Au Sénégal et du point de vue de la religion, la population se divise essentiellement en deux : Musulmans pour quelque 90% (92,6) pour environ 7% de Chrétiens, toutes tendances confondues. Il est intéressant de voir que dans l'autre grande métropole d'Afrique de l'Ouest, Abidjan, on a presque les chiffres inverses : 73% sont Chrétiens pour seulement 15% de Musulmans (même si les chiffres du pays déclarent 44% de Musulmans). En ce qui concerne les étudiants, nous avons des chiffres approchant : 89,5% de Musulmans pour 8,1% de Chrétiens.

Ces chiffres sont évidemment à relativiser en fonction de la pratique religieuse elle-même qui est certes importante, mais loin d'être la stricte norme sur le campus, comme l'on peut s'en rendre compte à l'heure de la prière (suivie, mais par une faction seulement des étudiants présents).

Figure 6 : Répartition entre religions parmi les étudiants et la population



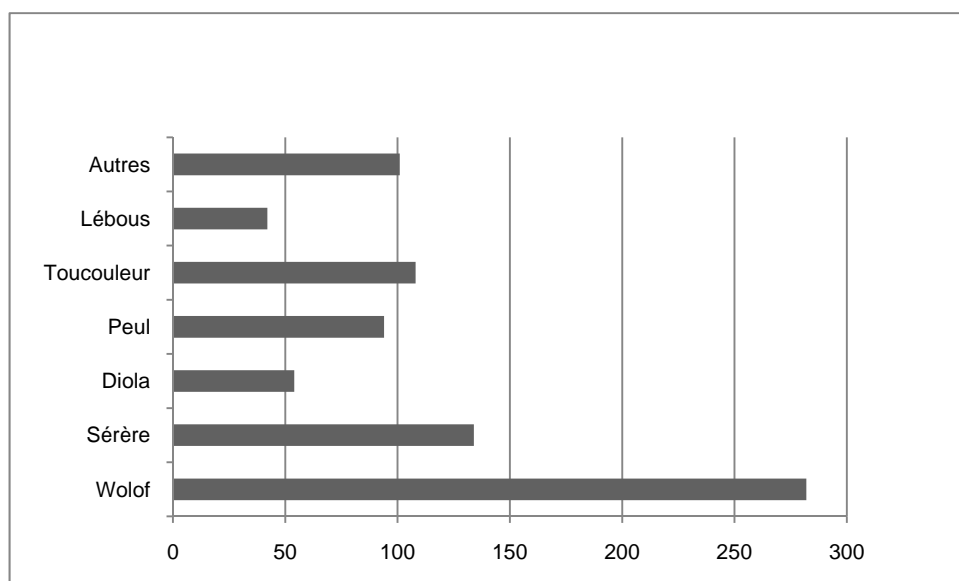
Source : enquête et Direction de la Prévision et de la Statistique (Enquête sénégalaise auprès des ménages – ESAM, mars 1994 – avril 1995)

### 5.1.6 Appartenance ethnique et culturelle

Comme pour l'appartenance religieuse, on peut supposé que l'appartenance à une ethnie ou un groupe culturel particulier est relativisée dans le contexte universitaire où le lieu d'origine géographique semble être prépondérant. En effet, que l'on vienne de tel quartier de Dakar, de Ziguinchor ou de Saint-Louis même, c'est-à-dire que vous soyez résidents ou non sur le campus social vous « marque » plus que votre « identité ethnique » aussi irréfutable soit-elle.

Mais cela vient aussi du fait que les principales ethnies et groupes culturels sont représentés de manière assez équitable au Sénégal, si ce n'est évidemment les Wolofs. Dans notre enquête menée sur le campus de l'UGB, on retrouve cet état des lieux : les Wolofs sont assez nettement majoritaires (282), puis Sérères, Peuls et Toucouleurs s'équilibrent autour de la centaine d'individus.

Figure 7 : Répartition entre groupes culturels parmi les étudiants



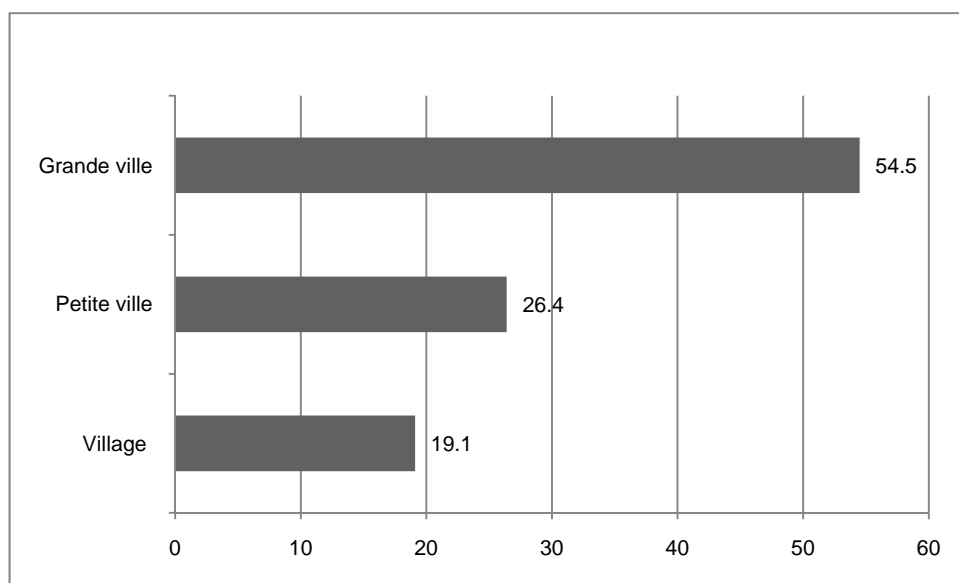
Source : Enquête

### 5.1.7 Urbains / Ruraux

Entre petites et grandes villes, la population interrogée d'origine urbaine – c'est-à-dire les étudiants ayant passé la plus grande partie de leur enfance dans une ville - s'élève à quelque 80%. On est assez éloigné des chiffres habituellement présentés pour l'ensemble du Sénégal, pays dont la population urbaine ne s'élève qu'à 43% (chiffre 20002). Voilà qui explique d'ors et déjà le pouvoir d'attraction des villes africaines, européennes ou américaines – voire asiatiques de plus en plus – que les étudiants désirant partir évoquent comme destinations souhaitées.

<sup>2</sup> Source Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

Figure 8 : Répartition des étudiants selon le lieu où ils ont passé la plupart de leur enfance (en %)



Source : enquête

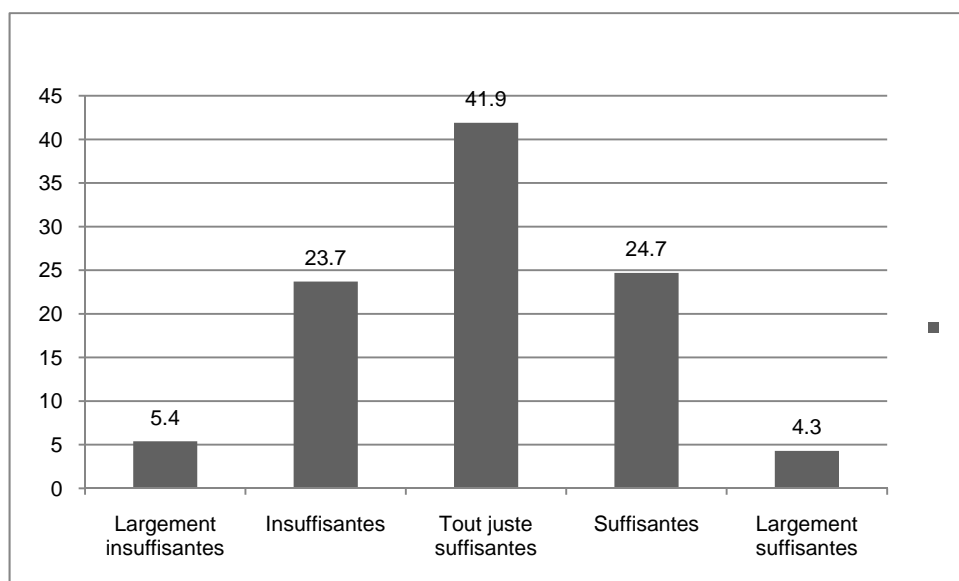
Si, en une première esquisse rapidement réalisée, nous nous essayons à dessiner le portrait de « l'étudiant interrogé moyen », nous pouvons le décrire comme un homme ayant entre 20 et 24 ans, célibataire et sans enfants, de nationalité sénégalaise, de religion musulmane, appartenant au groupe culturel des Wolofs et ayant grandi en ville. Rien de très surprenant pour le moment...

Ce repérage opéré, nous nous intéresserons dans le chapitre suivant aux conditions sociale et financière de la population estudiantine de Saint-Louis.

## 5.2 Situation sociale et financière

L'Université Gaston-Berger se veut la haute école des élites sénégalaises, mais tous les étudiants ne viennent pas, de loin, de riches familles. Un système de bourses – chaque étudiant reçu à l'UGB reçoit une bourse de l'Etat pour – et les possibilités de loger sur le campus sont la raison de la relative « aisance » des étudiants de l'UGB, si on les compare à d'autres étudiants, de Dakar notamment, ou même de ceux qui fréquentent des universités européennes. Malgré cela, la plupart des étudiants interrogés considère que les ressources dont ils disposent sont « tout juste suffisantes » (41%). A cela s'ajoute un quart de l'échantillon qui les jugent « insuffisantes » et environ 5% « largement insuffisantes ». En fin de compte, moins d'un tiers d'entre eux considèrent bénéficier de ressources « suffisantes » (24,7%) ou « largement suffisantes ». Il est surprenant de voir que même si les étudiants ont accès à des bourses, et que celles-ci leur permettent de vivre sans avoir recours au soutien de la famille, ils considèrent tout de même leur situation financière difficile. Et ceci devrait être renforcé les prochaines années car les bourses ne subissent pas l'augmentation du coût de la vie, ni ne considèrent les frais de production des masters et autres travaux à rendre durant l'année, ceux-ci reproduits en couleur dans un nombre d'exemplaires toujours plus grand.

Figure 9 : Répartition des étudiants selon l'appréciation des ressources dont ils disposent (en %)



Source : enquête

Au-delà de l'« auto-image économique » qu'elle nous offre, cette information a une autre portée quand on l'associe à la question du départ. En effet, l'idée que l'étudiant se fait de son statut financier et social, quelle que soit sa situation réelle, a une influence déterminante sur les démarches qu'il va effectivement entreprendre en vue de partir – chercher à s'inscrire dans une université, demander un visa etc. – persuadé qu'il est qu'il ne réussira à partir que si les ressources dont il dispose sont jugées « suffisantes » :

« Ce qui retient, c'est les moyens. Tous ceux qui ont les moyens, ils veulent partir ».

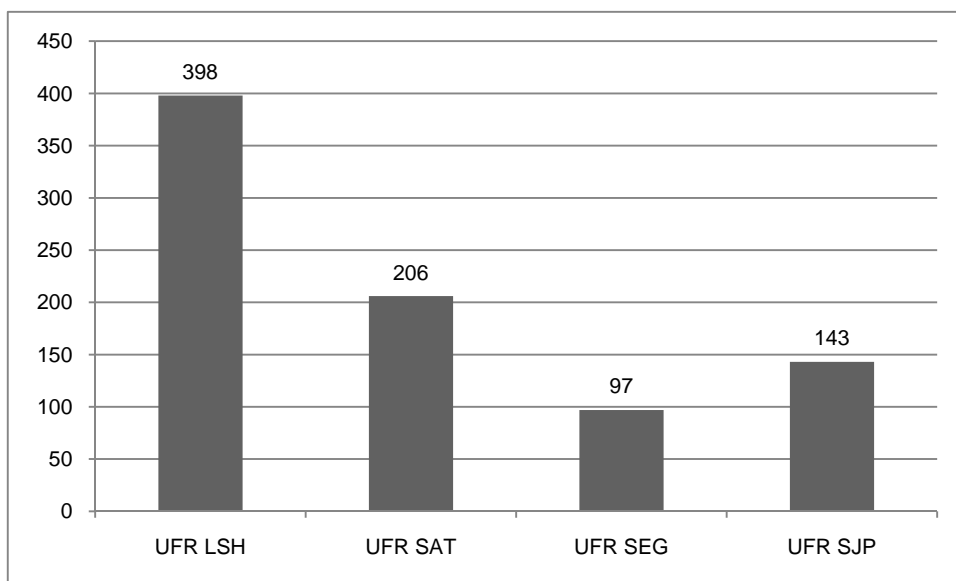
En général, mais surtout au moment d'investir dans une incertaine demande de visa :

« Au niveau de l'ambassade, on te demande d'avoir de l'argent, un compte bancaire, on te demande tout., tu fais la demande de visa, ils te donnent pas. Ils te remboursent pas, ils te donnent pas le motif du refus. Et c'est quand même 85'000 CFA pour les frais de dossier, en plus d'environ 200'000 pour la demande elle-même. (...) Parfois, ils découragent les meilleurs, s'ils ont pas les moyens. Ceux qui ont plus de moyens que toi... tu as moins de chance que lui, ça décourage beaucoup de monde » (étudiant en géographie, 25 ans)...

### 5.3 Parcours universitaire

Au vu des chiffres officiels des inscriptions à l'UGB, la répartition par Unité de Formation et de Recherche (UFR) des personnes interrogées est bonne. Dans les deux cas, on trouve en tête l'UFR LSH (Lettres et Sciences Humaines), puis les SPJ (Sciences Juridiques et Politiques) et UFR SAT (Sciences Appliquées et Technologie) assez proches mais « dans le désordre » par rapport au nombre total d'inscrits, enfin les SEG (Sciences Economiques et Gestion), plus petite UFR des 4. Comme nous l'ont signalé certains des étudiants avec qui nous nous sommes entretenus en juillet dernier, il n'est pas sûr que ce « ranking » reflète exactement les désirs de carrière des étudiants, mais peut-être beaucoup plus un principe de réalité activé par le nombre de places et de bourses disponibles pour chacune des 4 filières etc.

**Figure 10 : Nombre de personnes interrogées par UFR (Unité de formation et de recherche)**

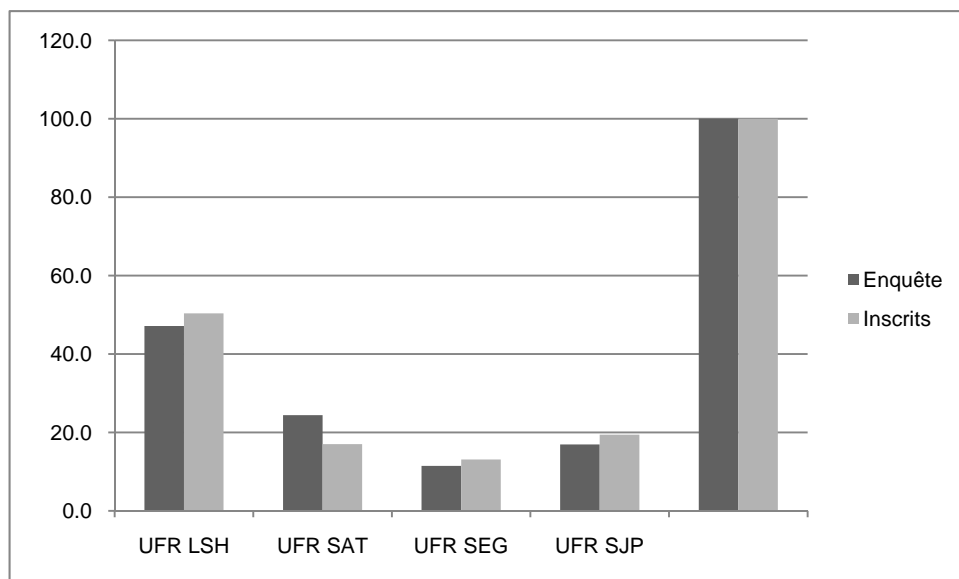


Source enquête

Si l'on traduit en % le tableau ci-dessus, on obtient les chiffres suivants (en les comparant avec les % correspondant au nombre total d'inscrits dans chaque UFR) :

	Enquête	Inscrits	Enquête	Inscrits
UFR LSH	47,2	50,4	398	2365
UFR SAT	24,4	17,0	206	799
UFR SEG	11,5	13,1	97	616
UFR SJP	16,9	19,5	143	913
	100,0	100,0	844	4693

Et sous forme de tableau :

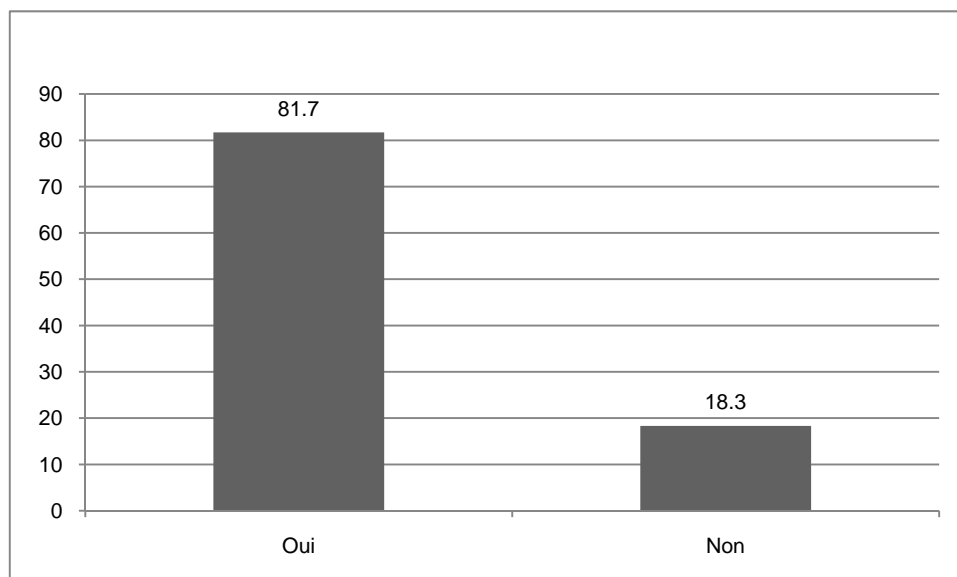


Pour mieux comprendre le choix des étudiants au moment de s'inscrire en UFR – et donc orienter tout de même leur carrière professionnelle – nous avons fait quelques hypothèses que nous avons pu vérifier en croisant quelques variables clés.

Mais tout d'abord, il était intéressant de savoir si, de leur propre avis, les étudiants interrogés « suivaient une discipline figurant parmi leurs choix prioritaires ». C'est apparemment le cas de plus de 80% d'entre eux, seuls en conséquence un petit cinquième de l'échantillon suivant à contrecœur l'apprentissage de leur discipline...

Le pourcentage d'étudiants engagés dans une filière figurant parmi leurs choix prioritaires ne varie pas significativement en fonction du sexe, de la catégorie d'âge, du groupe culturel ou du lieu d'enfance.

**Figure 11 : Pourcentage d'étudiants suivant une discipline figurant parmi leurs choix prioritaires**

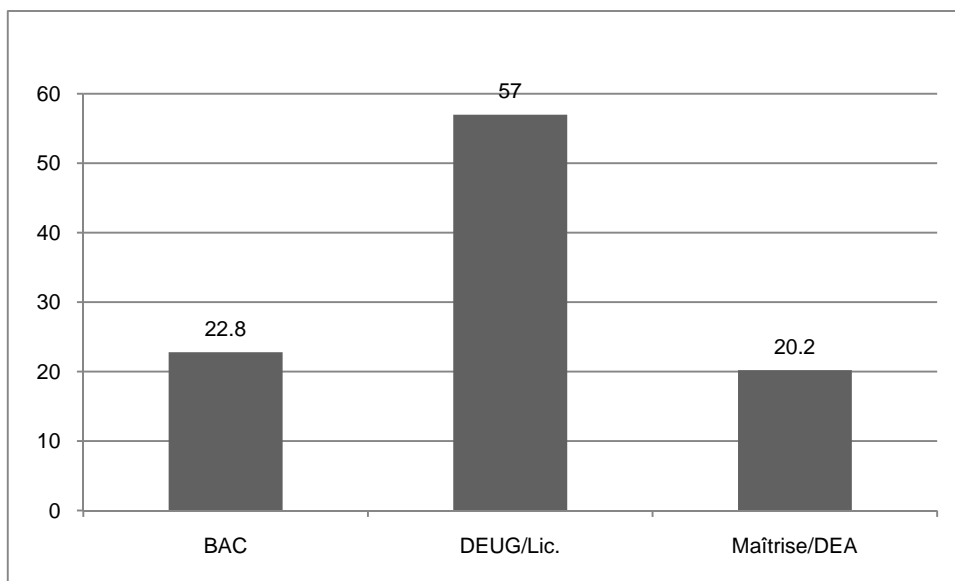


Source : enquête

Nous avons également voulu savoir quel était le niveau d'étude des personnes ayant rempli le questionnaire. La répartition des étudiants en fonction de leur « dernier diplôme obtenu » est assez nette : une grosse moitié de DEUG et de licence – c'est-à-dire qu'ils sont maintenant dans la deuxième partie de leurs études – un peu plus d'un cinquième de Bacheliers – qui entrent donc à l'Université – et un autre cinquième de personnes ayant obtenu leur maîtrise ou DEA et qui donc vont quitter l'Université à la fin de l'année académique.



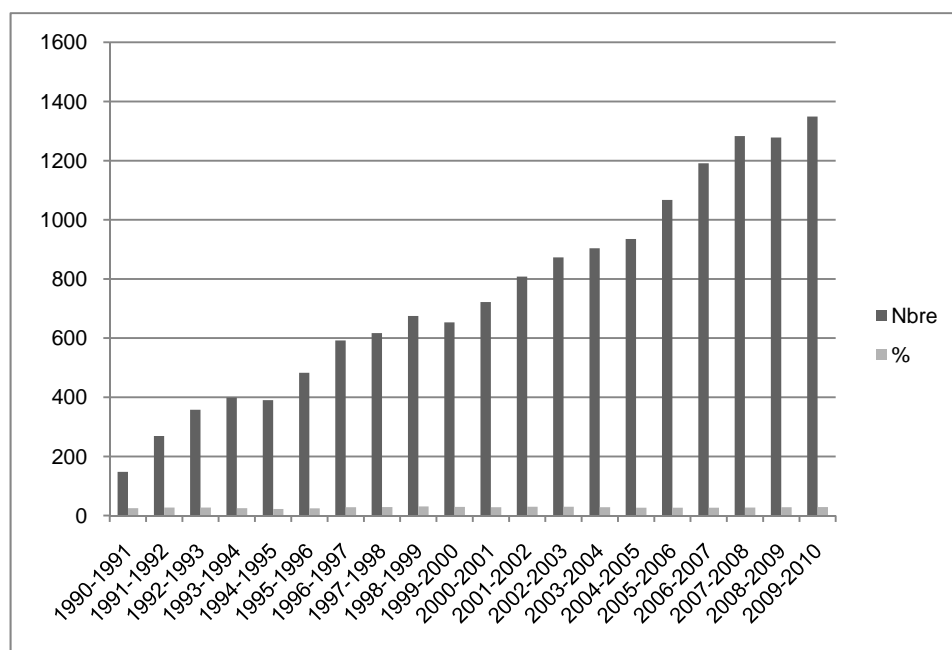
Figure 12 : Répartition des étudiants interrogés selon le dernier diplôme obtenu (en %)



Source : enquête

En ce qui concerne la présence des femmes à l'Université Gaston-Berger, et en se souvenant que la très grande majorité des étudiants sont musulmans, les chiffres des inscrites depuis la création de l'UGB a de quoi relativiser certains clichés. En effet, depuis 1990, le nombre de femmes est en constante augmentation à l'instar du nombre d'inscrits total de l'UGB. Cela signifie que le rapport entre nombre de femmes et nombre d'hommes inscrits chaque année n'a pas tellement évolué au long de ces 20 dernières années, ce qui peut paraître peu en phase avec la modernité libérale sénégalaise, telle qu'elle se déclare officiellement, tout du moins. Si en 1990, les femmes représentaient en pourcentage de 25%, elles ne sont en 2010 que moins de 30%. Pas de quoi donc se vanter, mais pas non plus de quoi crier à la régression islamique...

Figure 13 : Evolution du nombre de femmes entre 1990 et 2010



Source : Annuaire statistique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

## 5.4 Les motivations des étudiants

Lors des entretiens en profondeur que nous avons mené sur le campus de Saint-Louis en vue de préparer le questionnaire et l'enquête quantitative proprement dite, nous avons pu faire l'hypothèse que le désir de partir (ou de rester) était directement lié à la motivation que les étudiants pouvaient avoir eu, tout d'abord, à faire des études, et, ensuite, si cette motivation était ou non liée au désir d'occuper une certaine fonction, au Sénégal ou ailleurs. La question, redondante, de « l'attrait de la fonction publique » fournissait évidemment la toile de fond à cette problématique des motivations.

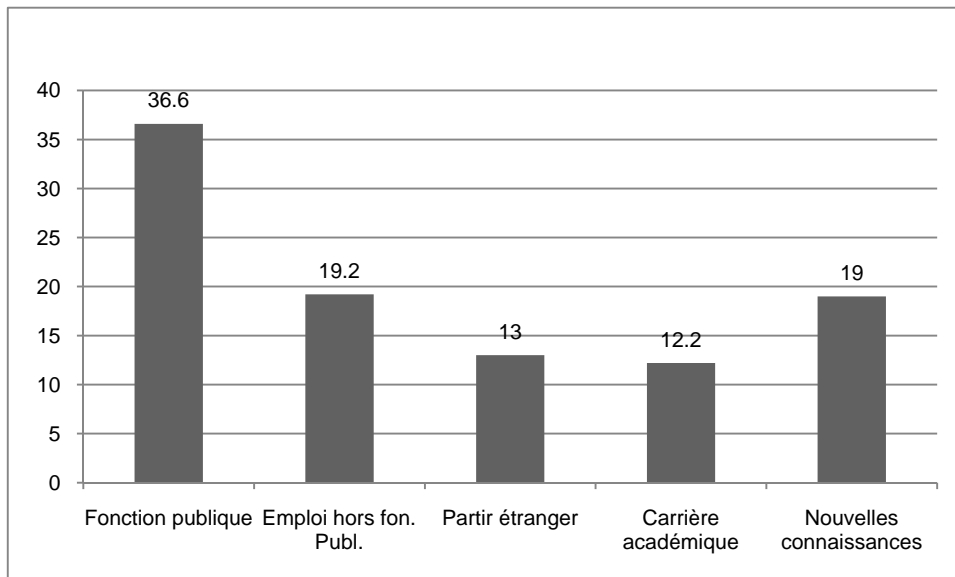
D'autre part, ce thème de la motivation avait également été abordé dans les entretiens-pilotes via l'évocation par un certain nombre des personnes interrogées de leur rapport à l'Université en générale, à la science, à la connaissance. La figure tutélaire de Senghor opère encore au Sénégal comme un guide spirituel, rappelant la valeur du savoir dans un pays où le pouvoir est le plus souvent fondé sur le politique. La vision que les étudiants ont de leur pays est significative. Plus que leurs manques de perspectives économiques, ce sont certainement les manques d'ambitions intellectuelles et culturelles soumis au libéralisme ambiant qui afflige les étudiants de l'UGB. L'obtention d'un diplôme, ils l'espèrent bien évidemment, leur permettra une « vie meilleure », économiquement peut-être en premier lieu, mais aidera aussi le pays, ils le souhaitent, à s'améliorer aussi. Cela dit, ils restent lucides sur le fait que le Sénégal d'aujourd'hui ne peut leur fournir de meilleures formations universitaires que celles qu'ils pourraient suivre en allant en France ou aux Etats-Unis. La raison est que même une carrière dans l'Académie sénégalaise « doit » débiter par des études à l'étranger.

Dans le questionnaire, nous avons par suite abordé la question de la motivation en proposant 5 types de motivations principaux (voir ci-dessous la figure 14). Comme à Abidjan et à Niamey, la catégorie proposée « autre » n'a pas été choisie que par quelques rares étudiants, et nous l'avons donc éliminée du graphique.

Avec plus d'un tiers des réponses, c'est ainsi la perspective de pouvoir entrer dans la fonction publique qui constitue la première motivation à étudier à l'UGB, suivie par un peu plus de

20% de motivation pour le même genre de poste (gestion, direction etc.), mais dans le privé. La motivation « noble » d'acquérir des connaissances ne vient qu'en troisième, avec moins de 20% de l'échantillon. On peut cependant y associer les quelques 12 % d'étudiants motivés par la carrière académique. Mais le résultat intéressant est que seule une fraction de 13% affirme faire des études dans l'idée qu'il leur sera ensuite plus facile de partir à l'étranger. Autrement dit, près de 9 étudiants sur 10 ne lient pas a priori leurs études et un éventuel départ à l'étranger...

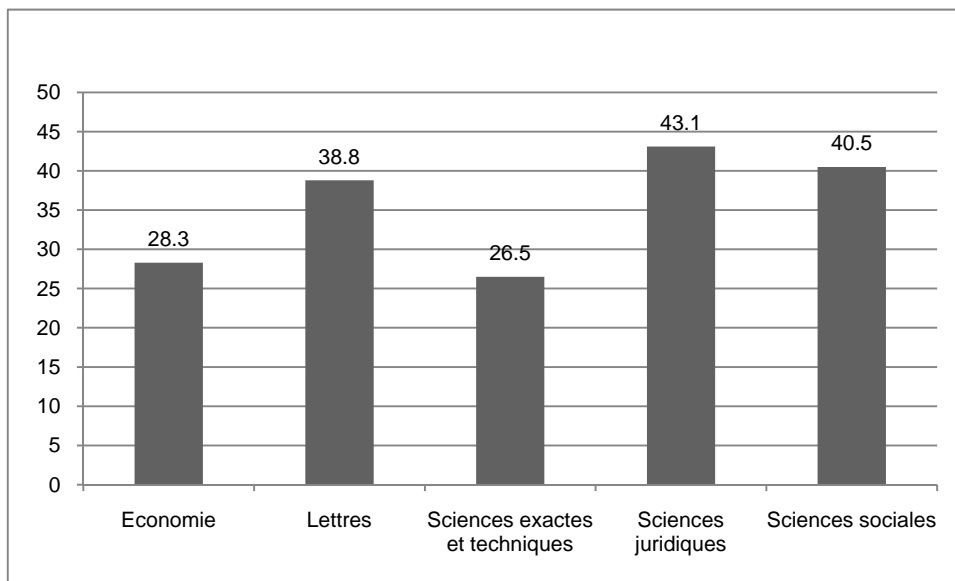
**Figure 14 : Motivation principale à étudier**



Source : enquête

On avait eu des éléments à ce sujet lors de l'enquête préliminaire et les entretiens qualitatifs post-enquête nous ont permis de clarifier encore ce point essentiel quand à la non motivation à partir des étudiants de l'UGB, le questionnaire montre clairement que la principale motivation dans l'avancement des études est d'obtenir ensuite emploi dans la fonction publique au Sénégal. Ce résultat est intéressant car il conforte – étonnement ?- la bonne image de la fonction publique auprès des universitaires en formation. D'un côté, le pays est victime des manques de moyens de l'Etat, de la corruption dans l'ensemble des secteurs publics, mais l'attrait demeure pour un poste de fonctionnaire, si possible de haut-fonctionnaire, dans l'un ou l'autres des Ministères, voire dans l'Enseignement, si possible supérieur, sinon primaire. Bien sûr, le Sénégal a depuis 5 ans amélioré considérablement les salaires dans le domaine de l'éducation, mais ceux-ci restent faibles en regard de ce qu'ils sont – à poste équivalent – dans le privé.

**Figure 15 : Pourcentage d'étudiants dont la motivation principale à étudier est d'entrer dans la fonction publique, par disciplines OFS**



Source : enquête

Sur cet aspect des motivations – « l'objectif fonction publique » -, les entretiens qualitatifs de juillet 2010 ont permis de mieux comprendre le pourquoi de ces stratégies. Nous avons en effet pu aborder avec tous les étudiants et étudiantes avec qui nous nous sommes entretenus cette question clé de la volonté de la grande majorité d'entre eux d'entrer dans la fonction publique, alors même que le degré de confiance dans les institutions et les conditions sociales et économiques du Sénégal n'est de loin pas très élevé. Surtout, ce qui nous paraissait important sur ce point précis, c'était que pour entrer dans la fonction publique, il ne semble pas qu'un « détour » par une université européenne ou américaine soit indispensable. Au contraire, un séjour à l'étranger de quelques années, même pour des raisons académiques et même si le retour est couronné par un diplôme prestigieux, risque de couper l'étudiant du réseau local des institutions publiques et ainsi réduire ses chances d'intégrer, une fois rentré, la fonction publique. Cette notion, comme métier et comme aspiration quelque peu fantasmée, recouvre un vaste spectre d'activités professionnelle, d'instituteur à directeur de service ou de cabinet ministériel, en passant par la diplomatie ou l'enseignement supérieur. Ainsi, quand nous avons demandé à nos informateurs de nous expliquer cette attrait particulier de la fonction publique pour des étudiants de l'une des meilleures universités d'Afrique de l'Ouest, nous avons obtenus les réponses assez variées :

« C'est un peu rare l'emploi, ici, c'est précaire, y'a beaucoup de demandes, alors la fonction publique offre une certaine sécurité », nous dit cet étudiant en géographie né en 1983.

Pour cet autre étudiant actuellement en deuxième année de thèse en mathématiques, vouloir intégrer la fonction publique ne correspond qu'à un principe de réalité, ce qui revient, pour un universitaire, à choisir entre une carrière d'enseignement – et donc le service public – ou la recherche – et donc peut-être le secteur privé, mais aussi le public :

« La finalité des études, c'est soit tu fais de la recherche, soit tu prends la voie professionnelle, l'essentiel c'est le boulot, tu le prends ou pas, faut être réaliste (...). Les thésards, si tu exerces pas à l'Université, tu n'as aucune chance d'exercer ailleurs, ce n'est pas comme en France ou en Suisse, où il y a des départements de recherche et de développement dans le privé, les banques, ou

dans les entreprises d'Etat, si tu n'as pas envie de faire de la recherche fondamentale, tu vas là. Sinon, la finalité, c'est l'enseignement. (...) Pour les mathématiques, les débouchés, c'est uniquement l'enseignement, au Sénégal. Il y a trois choses après le Master, tu vas à l'Ecole Normale et, si t'as de la chance, tu trouves un poste dans un lycée – ou alors tu as déjà été sélectionné pour faire un Master 2 – l'ex DEA – si tu as été sélectionné encore, parce que c'est toujours sur sélection, tu peux poursuivre en thèse. La troisième solution, c'est le chômage. Mais ici, ça veut dire pas de salaire. (...) Mais après la thèse, pour un passionné de recherche, pour trouver un boulot, à 99% c'est l'Université - donc la fonction publique – il n'y a pas d'autres structures qui emploient des Dr. en Mathématiques ».

Au sujet de la fonction publique, l'opinion diffère peu que l'on soit homme ou femme. Ainsi, une étudiante en géographie de Master 2, actuellement en train de rédiger son mémoire en urbanisme, et originaire de Dakar, la ville où la plupart des fonctionnaires publics travaillent, avance :

« Pourquoi la fonction publique ? C'est plus garanti. Ailleurs, ce n'est pas stable. J'ai déposé récemment comme urbaniste à la fonction publique à Dakar. Si j'ai le choix, je choisirais de travailler à Dakar, même s'il paraît que c'est plus facile de trouver du travail dans une petite ville. Mais si je connais personne, non ».

Un autre avantage est, semble-t-il, que ceux qui n'ont pas forcément la passion de la recherche, comme l'étudiant cité plus haut, le Master 2, ou même 1, est un diplôme suffisamment prestigieux pour candidater à la fonction publique, même dans un Ministère :

« Si je suis en Master 2, c'est pas pour une thèse. Si je trouve du travail j'arrête, sinon je continue. Il y en a qui ont des thèses et qui chôment toujours. C'est pour ça que je ne suis pas très motivée par une thèse. Dans la fonction publique, à part à l'Uni, la thèse n'est pas vraiment un plus. Pas non plus dans les Ministères. Là, même les directeurs de services, ils se sont arrêtés au Master 2... ».

Ce point de vue est confirmé par une étudiante, ce qui validerait l'idée que sur cette question, le point de vue des femmes ne diffère pas de celui des hommes :

« Dans la fonction publique, ils préfèrent recruter ceux qui n'ont qu'un Master, parce que ceux qui ont un doctorat, ils doivent mieux les rémunérer »...

Par suite, on peut penser que cette catégorie importante de ceux qui sont motivés dans leurs études par le désir d'insérer la fonction publique auront moins envie que « les chercheurs » de partir à l'étranger pour obtenir de meilleurs diplômes.

Ce pragmatisme étudiant qui fait que la fonction publique, plutôt une charge de haut fonctionnaire tout de même, est un métier que l'on souhaite exercer, découle d'un constat simple, comme le résume cet étudiant en droit, et aux idées politiques assez clairement formulées (ce sera le seul de notre échantillon à poser un vrai discours critique à l'égard de la situation sociale et politique au Sénégal) :

« Il y a un problème d'insertion professionnelle ici, chez nous, en Afrique, après les études, alors que la fonction publique offre des possibilités. On a recourt au concours. Ce sont donc des raisons économiques... Les gens veulent s'insérer vite et acquérir une position sociale, plutôt que de rester là, à l'Uni, dans la recherche, parce que ça leur paraît long. Ils préfèrent juste faire un Master, faire le concours, et s'insérer dans la fonction publique. Personnellement, je veux m'intégrer dans la fonction publique parce que je me dis que vous avez, entre guillemets, « une certaine liberté » si vous travaillez dans l'administration. Si vous ne travaillez pas dans la politique, vous n'êtes pas

dans l'appareil gouvernemental ; ensuite, vous n'êtes pas dans le milieu de la recherche qui est un milieu plus contraignant. Et donc, au niveau de l'administration, vous avez beaucoup plus de liberté, vous avez votre bureau, vous travaillez juste et puis vous rentrez chez vous. Personnellement, c'est ce qui me motive à travailler dans la fonction publique. La recherche est contraignante et le temps est plus long »...

Ce point de vue est partagé par cet autre étudiant en géographie (Master 2) qui voit aussi les avantages sociaux de la fonction publique :

« Jusqu'à ta mort, t'es payé, la retraite, la pension, même si elle est plus petite que le salaire, tu as des garanties, l'accès au service de santé, des crédits dans les banques, le logement... C'est la raison. Avoir une assurance... ».

C'est sans doute là l'explication première de l'enthousiasme qu'ont les étudiants à entrer dans la fonction publique : la pension. Ça signifie qu'il existe une retraite pour les fonctionnaires que le privé ne donne pas. Et là différence est capitale. Car même si le privé bénéficie d'une meilleure image auprès de la population jeune, dans un pays désormais conduit par un gouvernement libéral qui favorise l'entreprise privée, il n'en demeure pas moins que la sécurité et la pension à vie sont des éléments essentiels d'une planification « professionnelle » sur le long terme. Car ce même étudiant précise en effet :

« Le privé, ils peuvent te donner plus que la fonction publique, mais c'est pour une durée limitée, les mandats sont limités dans le temps ».

Une apologie du fonctionariat qui ne cache pas – on le verra plus loin – que « l'envie » d'intégrer la fonction publique tient parfois moins à quelque passion pour le service public qu'au fait que tout autre carrière post-doctorale ou même post-grade nécessite beaucoup d'effort pour des résultats incertains en terme de carrière (la recherche) ou oblige à partir de chez soi, pour des bénéfices encore moins certains. Notre interviewé poursuit donc :

« Même si je suis passionné par la recherche, avec la conjoncture actuelle, c'est pas évident d'avoir un boulot, et partir aux Etats-Unis, c'est pas si facile que ça. Même si vous arrivez à partir, arrivé là-bas, il y a des contraintes qui se posent, des questions d'intégration, ça prend toujours un peu de temps. Donc, si après le Master 2, j'ai la possibilité de m'insérer dans la fonction publique, je le ferai ».

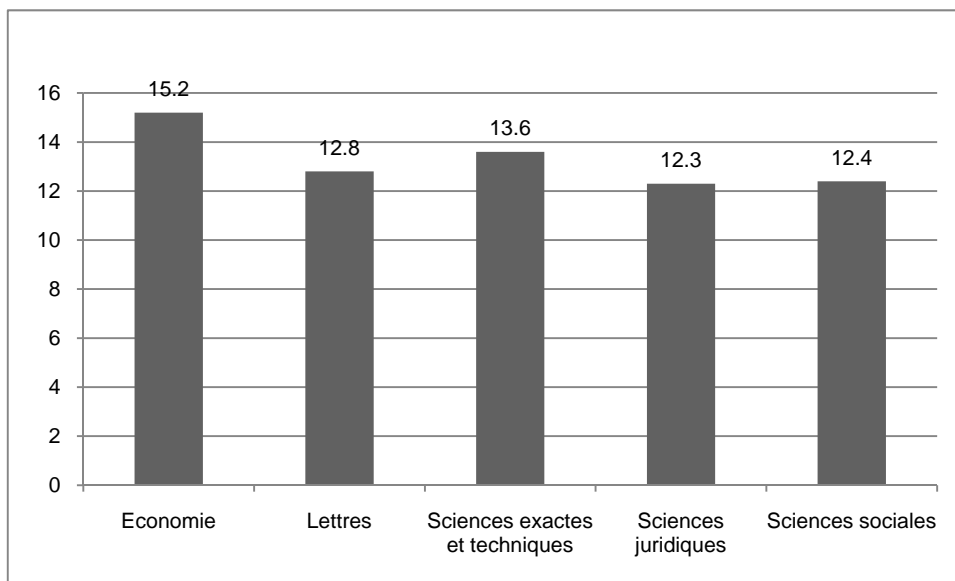
L'intérêt de cette envie « pragmatique » d'intégrer au plus vite la fonction publique après les études, quitte à les écourter pour en rester au niveau d'un Master 1, est évidemment un enseignement intéressant. Si, en effet, la fonction publique est capable d'offrir de réelles opportunités professionnelles à long terme à des étudiants hésitant à commencer un doctorat – et donc à partir à l'étranger pour grand nombre d'entre eux – on a là une explication pertinente au fait que beaucoup d'étudiants diplômés « préfèrent » rester que partir.

Mais il y a aussi des raisons peut-être plus « nobles » à ce désir d'intégrer la fonction publique à l'issue des études, il s'agit de devenir fonctionnaire public pour assurer plus durablement un revenu à l'ensemble de la famille – la famille « africaine, comme on nous le précisera en plusieurs opportunités...

Enfin, signalons que la fonction publique est aussi vu par certains étudiants comme une profession capable d'ouvrir sur des carrières internationales, que ce soit dans des organismes ou agences gouvernementales ou même une carrière diplomatique, pour au moins l'un de nos interviewés.

Au vu des résultats obtenus et en fonction de l’UFR à laquelle ils sont inscrits, nous constatons que ce sont les futurs économistes qui lient en plus grand nombre leurs études et la perspective de partir à l’étranger (en principe pour étudier, mais pas forcément). Mais les différences ne sont pas significatives puisque si ce sont un peu plus de 15% des étudiants de l’UFR économie qui répondent par l’affirmative à cette question, ils sont tout de même plus de 12% à faire de même en Sciences Juridiques, l’UFR qui fait le moins bon score sur cette question :

**Figure 16 : Pourcentage d'étudiants dont la motivation principale à étudier est l'augmentation des chances de partir à l'étranger selon les disciplines OFS**



Source: enquête

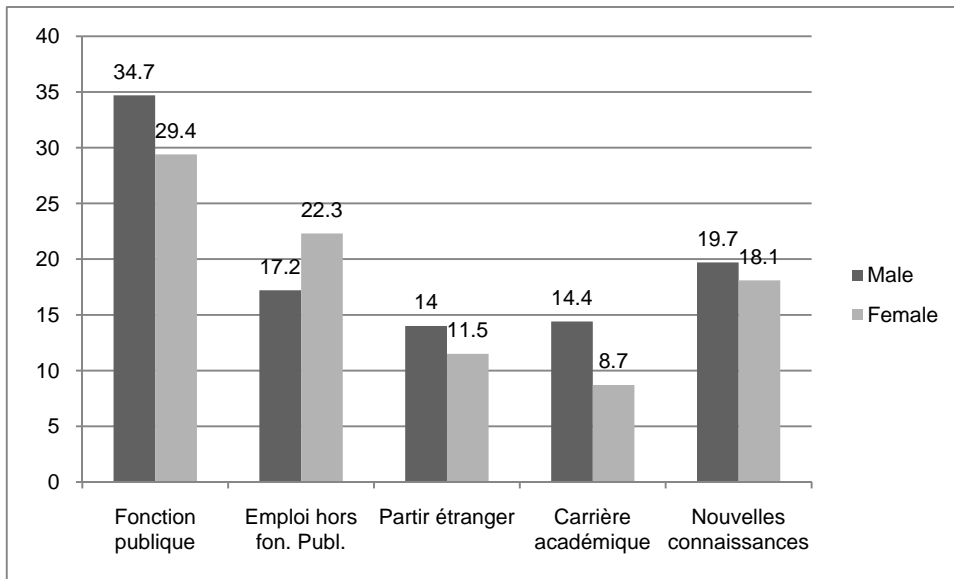
La bonne question à se poser, maintenant, est de savoir si ce résultat compact doit être interprété comme la preuve que tout étudiant, quelle que soit sa filière, est moyennement motivé dans ses études par une augmentation de ses chances d’aller les poursuivre à l’étranger – ou alors comme le fait que, quelle que soit sa filière, tout étudiant est d’une manière ou d’une autre motivé par la volonté de voir ses perspectives de partir à l’étranger augmenter. Question de point de vue...

Quoi qu’il en soit, on sera surpris en première instance du peu de motivation apparente des étudiants de choisir leur discipline principale en fonction d’un hypothétique départ. S’agit-il de l’expression de leur réalisme ou qu’il est trop tôt, au moment du choix des études, pour tirer de tels plans sur la comète ?... Mais les débouchés pour les universitaires ne sont de toute façon pas si nombreux au Sénégal et le départ est peut-être si « naturellement » programmé qu’il ne perturbe pas le choix initial.

Si l’on prolonge l’observation des motivations des étudiants à étudier (toutes UFR confondues, cette fois-ci), on constate que les hommes et les femmes sont très proches. Pour chaque type de motivation, ce ne sont que quelques pourcents qui, au plus, les différencient, les « motivés » mâles étant à chaque fois légèrement plus nombreux que les « motivées ».

Seule la motivation « entrer dans la fonction publique » marque une différence quelque peu significative (près de 35% d’hommes pour moins de 30% de femmes).

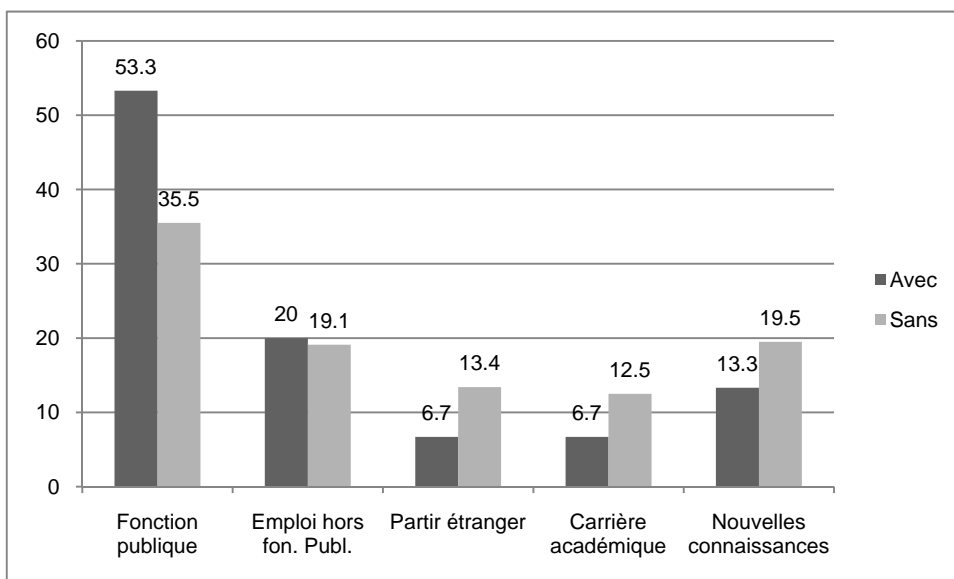
**Figure 17 : Motivation principale à étudier, selon le sexe**



Source : enquête

Par contre, quand on croise le tableau des motivations avec la variable « avec ou sans enfants », les résultats sont très intéressants. L'entrée dans la fonction motive plus de la moitié des personnes ayant des enfants contre 35% de sans enfants. Pour les autres types d'emplois, le fait d'avoir des enfants n'est plus significative, quand aux motivations consistant à partir à l'étranger, choisir une carrière académique ou acquérir de nouvelles connaissances, c'est même l'inverse, les personnes sans enfant étant à chaque fois plus motivés que les parents. Recherche et progéniture semblent difficile à concilier, au Sénégal comme ailleurs...

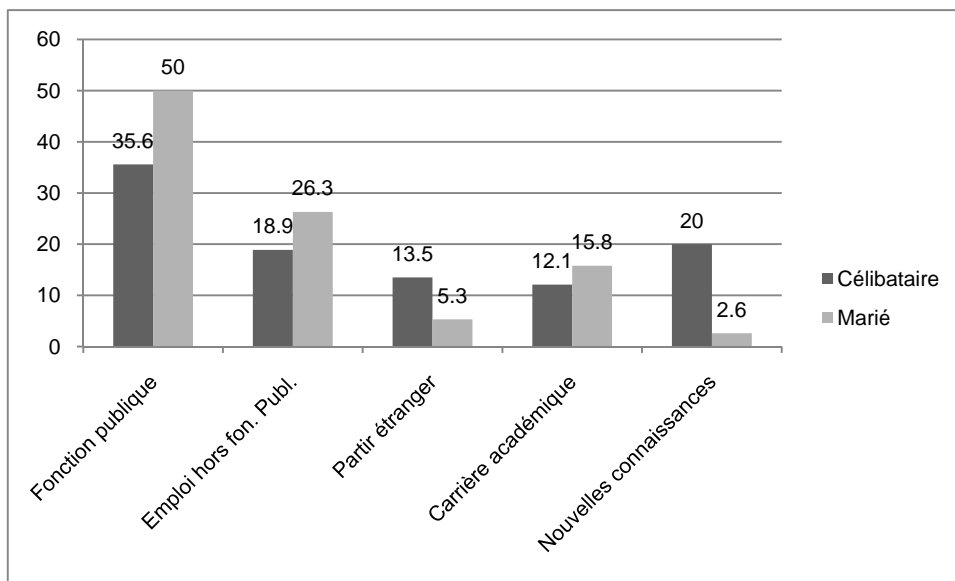
**Figure 18 : Motivation principale à étudier, avec ou sans enfants**





La surprise vient que, si les parents montrent une préférence pour la fonction publique, ce ne semble pas être le cas pour les étudiants mariés, puisque les pourcentages sont ici de la moitié de célibataires motivés contre 35% de personnes mariées seulement. Pour le reste des motivations, on observe des disparités plus ou moins remarquables. Par exemple, on sera frappé de voir que si 20% des célibataires se déclarent motivés par l'acquisition de nouvelles connaissances, ce n'est le cas que de moins de 3% des étudiants mariés !... Et en ce qui concerne le thème prioritaire de notre recherche, il est clair que le fait d'être marié ne prédispose pas à partir à l'étranger, puisque si 13,5% des célibataires semblent motivés dans leurs études par un départ ensuite à l'étranger, ce n'est le cas que de 5,3% des personnes en couple.

**Figure 19 : Motivation à étudier en fonction de l'état-civil**

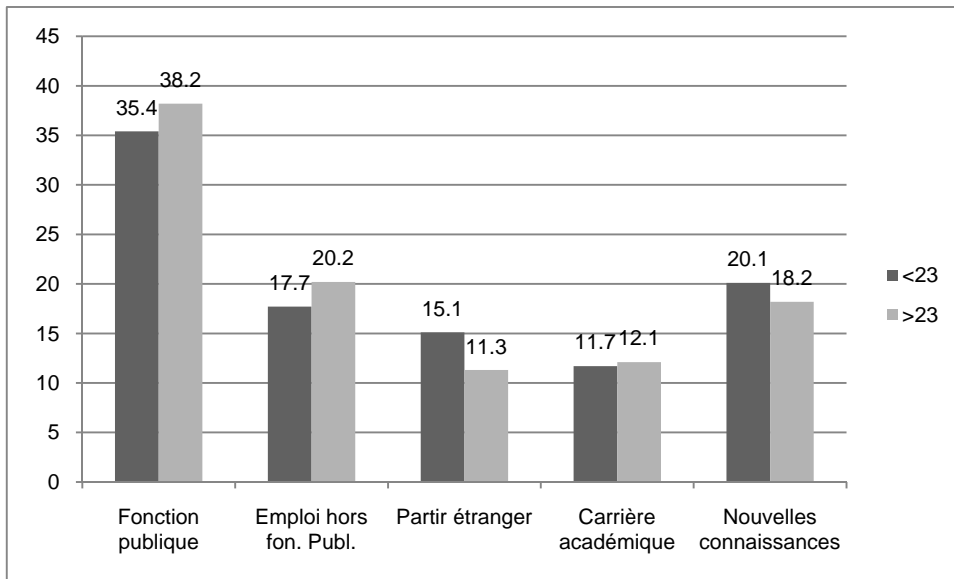


Source : enquête

L'âge ne semble pas jouer un rôle déterminant dans la motivation du choix d'études, même si, bien sûr, on peut remarquer que les plus jeunes (moins de 23 ans) sont légèrement plus motivés que les autres par le projet de partir et moins par une carrière dans la fonction publique. Et s'ils sont également moins tentés que les plus de 23 ans de faire une carrière académique, ils sont également les plus nombreux à être motivés par l'acquisition de nouvelles connaissances. Pas de beaucoup (2% seulement), mais voilà tout de même un message d'espoir !...

On peut encore faire l'hypothèse, sur la base de ces résultats, que la motivation à étudier n'est pas encore, quand on a moins de 23 ans, d'augmenter ses chances de trouver un travail à la sortie, mais que pour les plus âgés, la perspective se rapprochant d'entrer dans « la vie active », l'espoir de rester au pays en entrant dans la fonction publique prend le dessus sur le rêve de partir...

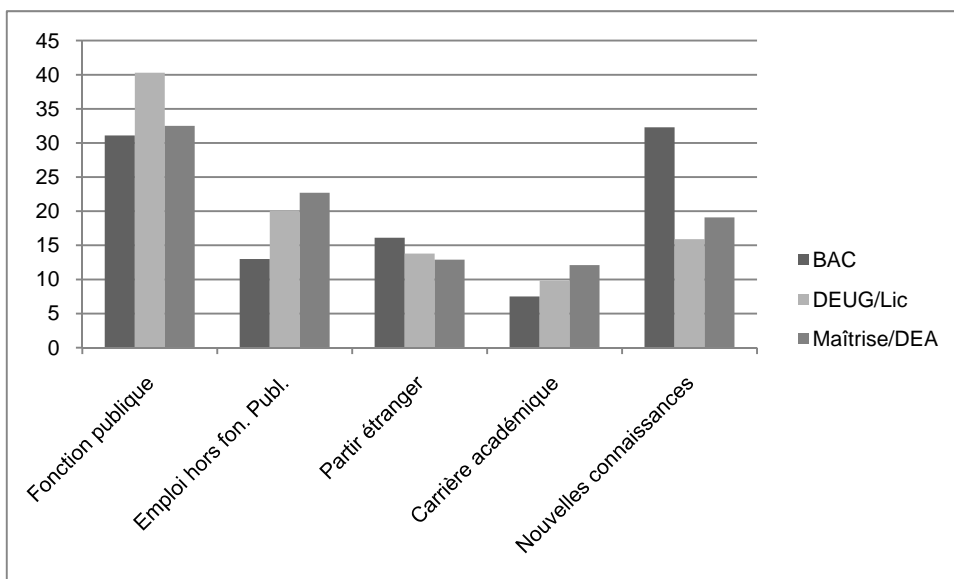
**Figure 20 : Motivation principale à étudier selon l'âge**



Source : enquête

Poursuivons maintenant avec la variable « avancement dans les études ». Le niveau d'études – c'est-à-dire le dernier diplôme obtenu, à savoir soit Baccalauréat, soit le DEUG ou licence, soit enfin le DEA ou la maîtrise – nous permet de comprendre que la fonction publique attire surtout ceux qui en sont au milieu de leurs études : ni ceux qui les débutent, ni ceux qui sont près de sortir de les terminer n'ont spécialement envie de devenir fonctionnaire. D'autre part, il est frappant de voir que plus les étudiants avancent dans leur étude et 1) moins ils ont envie de partir à l'étranger ; 2) plus ils ont envie de faire une carrière académique. On peut ainsi faire l'hypothèse que les succès obtenus dans les études les « rassurent » quant à leurs capacités à exercer une profession universitaire, enseignement ou recherche, au Sénégal et sans devoir par la case France ou Etats-Unis.

**Figure 21 : Motivation principale à étudier, par niveau d'avancement**



Une hypothèse importante en théorie urbaine était que l'attractivité de la grande ville – qu'il s'agisse de Dakar ou Saint-Louis au pays, ou de Paris, New York ou Casablanca à l'étranger – opérait soit comme un « frein » à l'émigration (Dakar vaut bien Paris), soit comme un moteur (Paris vaut bien le voyage). Mais sachant, par ailleurs, que le rapport à l'espace urbain est largement déterminé par les processus de socialisation développés par l'enfant pendant ses premières années de vie, nous avons demandé aux étudiants où ils avaient passé leur enfance en leur proposant trois catégories, « grande ville », « petite ville » ou « village » qui correspondrait à « campagne » (vs. ville).

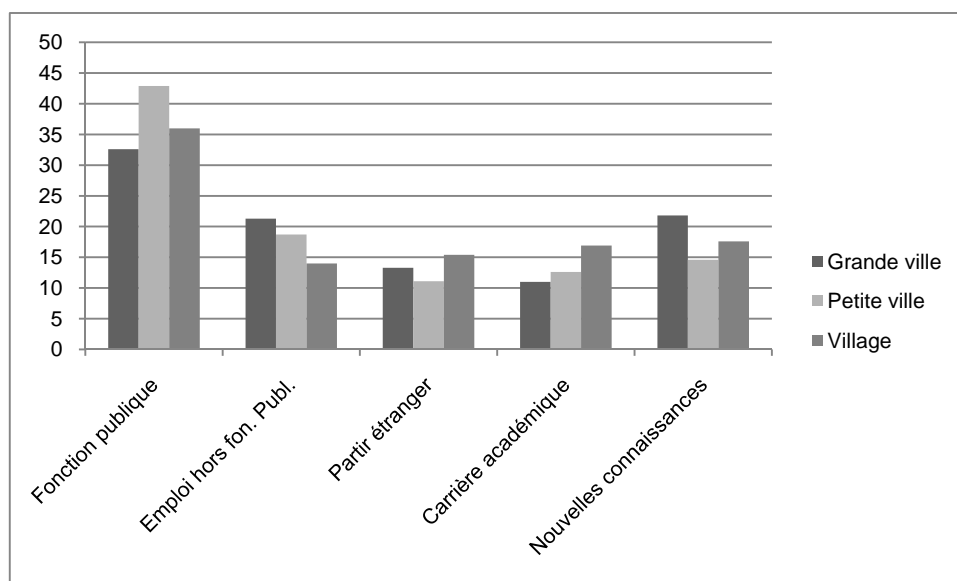
En revenant ensuite à l'éventail des motivations, on peut, entre autres, faire les constats suivants :

- Les étudiants originaires d'une petite ville sont les plus enclins à choisir la fonction publique. C'est peut-être que, dans les petites villes, contrairement aux grandes villes dont la capitale Dakar, les fonctionnaires publics jouissent encore d'une bonne image, tout comme celle du service public encore ... au service du public !
- Un autre élément important est que ces mêmes étudiants « nés dans une petite ville » (comme chanterait Lou Reed) sont ceux qui ont le moins envie de partir à l'étranger. Et ce sont encore eux qui sont le moins motivés (même si c'est de peu) par l'envie d'acquérir de nouvelles connaissances.

Intéressant encore de souligner qu'en conséquence, les étudiants originaires d'une grande ville ou d'un village ont des motivations un peu similaires. C'est en tout cas vrai (avec même un avantage pour les « villageois ») en ce qui concerne leur motivation à partir à l'étranger. Ce constat, d'après ce que nous avons pu savoir lors des entretiens qualitatifs, ne coïncide pas forcément avec la vision « ordinaire » des étudiants que nous avons interrogés. Ainsi, cette jeune étudiante en géographie, nous a donné une version quelque peu différente. Pour elle, les habitants des villes bénéficient d'avantages « situationnels » qui les préparent mieux à l'idée du voyage que ceux qui viennent d'un village :

*« Ceux qui habitent la ville, s'ils veulent plus partir que ceux du village, je dirais que c'est parce qu'ils connaissent mieux le circuit et autres. Et nous, du village, c'est aussi mon père qui nous a pas trop motivé à partir dans les grandes villes ».*

**Figure 22 : Motivation principale à étudier, par lieu d'enfance**

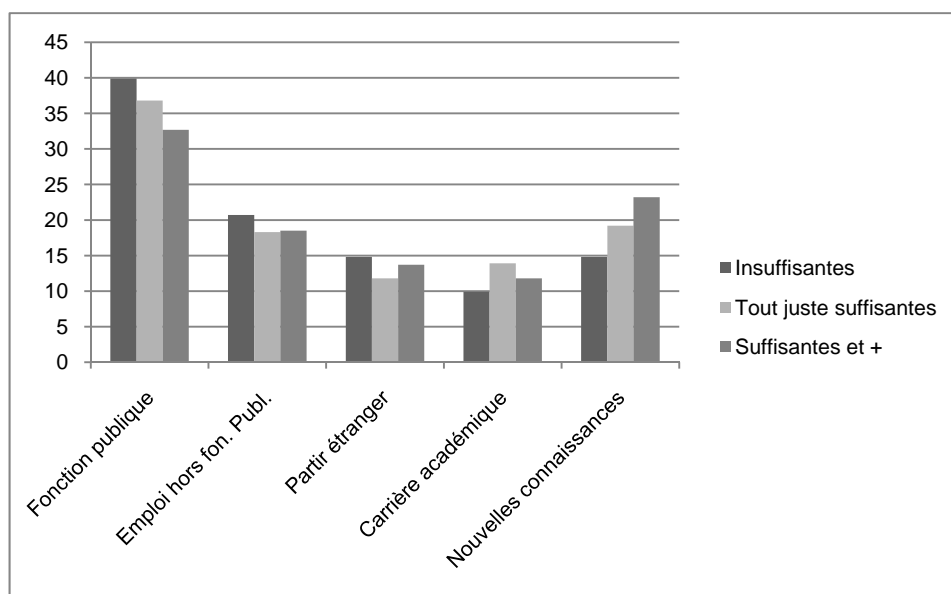


Source : enquête

On peut essayer d'approfondir en croisant le spectre des motivations avec celui des moyens à disposition que l'étudiant devait qualifier sur une échelle allant de « suffisants » à « suffisants et plus », en passant par « tout juste suffisants ». Là encore, les résultats indiquent clairement que les étudiants les plus pauvres (en tout cas ceux qui considèrent leurs moyens de subsistance comme insuffisants) sont ceux qui sont le plus motivés dans leurs études par la possibilité qu'elles semblent leur offrir d'entrer dans la fonction publique (près de 40% de ce groupe « pauvre »), et donc de disposer, dans leur vie professionnelle, d'une certaine sécurité de l'emploi qui, si elle ne les rend pas riches, les mettra à l'abri de la pauvreté plus sûrement que d'autres carrières plus aléatoires. Cependant, on peut remarquer que, dans une moindre mesure il est vrai, les étudiants jugeant leurs moyens suffisants, voir largement suffisants plébiscitent également la fonction publique. Et ce n'est qu'en ce qui concerne l'acquisition de nouvelles connaissances que les étudiants les plus riches sont en tête. Peut-être la petite fraction (23% des « riches ») qui en a vraiment les moyens...

En ce qui concerne le départ à l'étranger, ce sont cette fois la « classe moyenne » - les étudiants jugeant leurs moyens « tout juste suffisants » - qui sont le moins motivés dans leurs études par la possibilité de partir à l'étranger (11,8%). La migration, semble-t-il, tente plutôt les plus pauvres (14,8) et les plus riches (13,7).

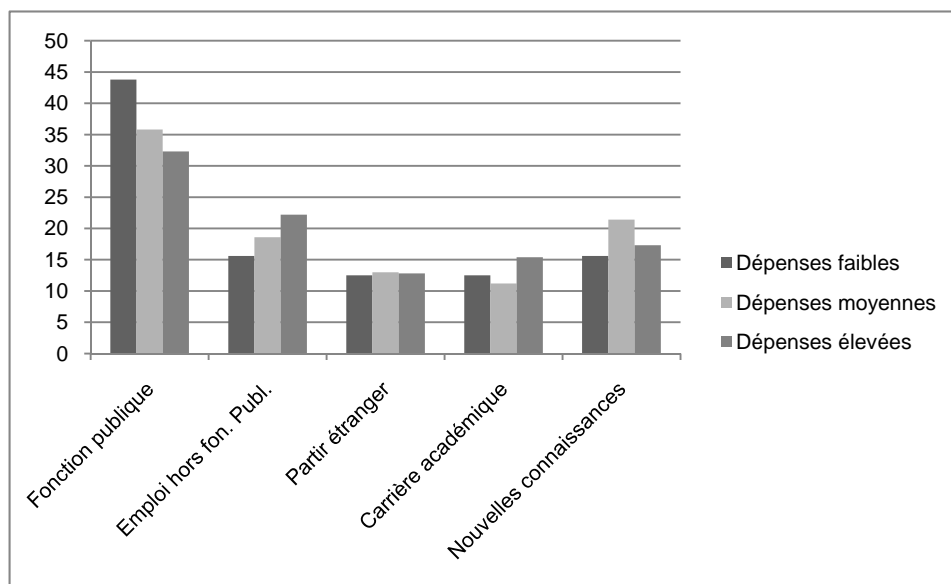
**Figure 23 : Motivation principale à étudier, selon les moyens à disposition**



Source : enquête

Cette analyse est confirmée si nous nous intéressons aux dépenses des étudiants. Les résultats sont assez proches, c'est en tout cas les étudiants dépensant peu qui sont le plus motivés par la fonction publique (43,8% d'entre eux), les étudiants dépensant beaucoup visant quant à eux plutôt une carrière dans le privé (22,2%).

**Figure 24 : Motivation principale à étudier, selon le niveau des dépenses**



Source : enquête

## **6 Appréciation des conditions d'étude et de la situation du pays**

Dans cette sixième partie, nous analysons les principaux résultats concernant la satisfaction des étudiants en ce qui concerne les conditions d'études, en essayant de contextualiser ce sentiment en le reliant avec leur appréciation des conditions de vie et de la situation sociale, économique ou politique du Sénégal. Il nous paraît en effet intéressant de voir si le monde universitaire est le reflet du pays ou s'il est plutôt une sorte de monde à part où, dans quel cas, on aurait envie de durer, plutôt que de partir. Par ailleurs, le désir de partir est généralement en rapport avec la situation générale du pays d'origine et donc des possibilités réelles d'y vivre dans des conditions acceptables.

Pour construire cette mise en relation problématique, nous avons retenus six « croisements » qui nous semblaient révélateurs : la satisfaction par rapport à la formation universitaire ; l'appréciation de la situation du pays ; la mise en relation des situations par l'étudiant.

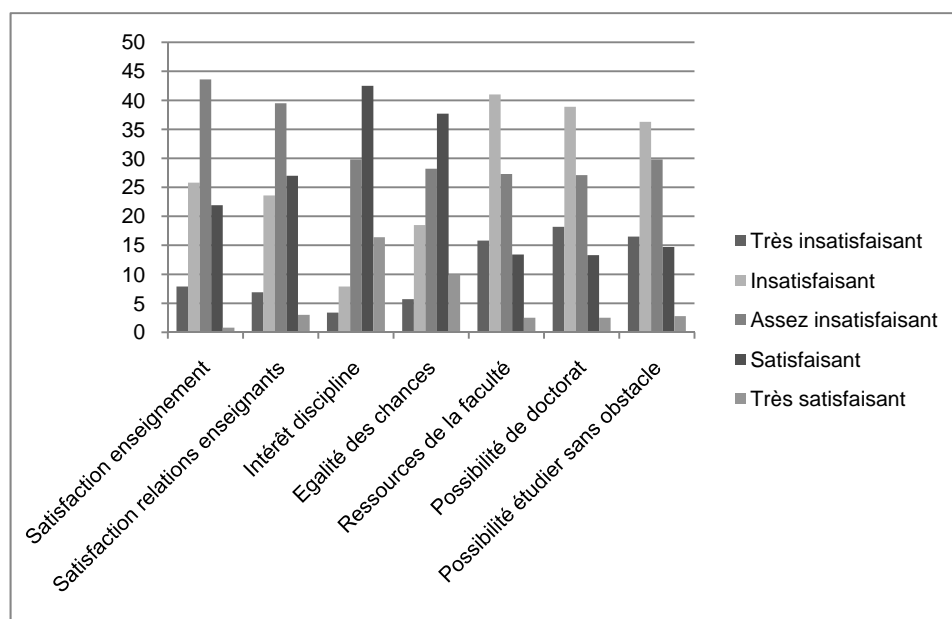
### **6.1 Satisfaction par rapport à la formation universitaire**

Dans la phase d'enquête préliminaire, toutes les personnes interrogées sur leur désir de migrer ont établi d'une manière ou d'une autre un lien entre trois choses : partir ; leurs conditions d'études ; la situation actuelle du Sénégal. De leur mise en « système », est sorti l'idée assez claire que le Sénégal n'offrait pas à ses citoyens les garanties d'une « bonne vie », pas plus à ses étudiants qu'aux autres corps de métiers ou groupes sociaux. En conséquence, pour nos interlocuteurs, le désir de partir n'était qu'un choix par défaut, en tout cas pour la plupart des Sénégalais, parmi lesquels on mentionnait bien l'existence de quelques « aventuriers », mais ceux-ci n'étaient pas perçus comme des modèles enviables.

Pour en savoir plus, lors de l'enquête quantitative, nous avons pris soin d'introduire dans le questionnaire plusieurs questions permettant de voir si la perception par les étudiants de la situation du pays affectait leur vision du monde universitaire, si c'était l'inverse, et si, dans un cas comme dans l'autre, ces perceptions influaient sur le choix de partir à l'étranger. Il est évident difficile d'établir ce genre de liens, c'est pourquoi nous avons donné de l'importance aux questions de « satisfaction ». Le problème a été de quantifier au mieux, ce qui reste avant tout une donnée du sensible. A cette fin, nous avons proposé une échelle de satisfaction de 1 (très insatisfait) à 5 (très satisfait), pour qualifier les sept champs d'interrogation suivants :

- Qualité de l'enseignement (en général)
- Relations entre étudiants et enseignants
- Intérêt de la discipline principale
- Egalité des chances, notamment entre hommes et femmes
- Ressources matérielles de la faculté (ordinateurs, bibliothèque, salles de classe, etc.)
- Possibilités d'effectuer un doctorat sur place (Saint-Louis)
- Possibilité d'avancer sans obstacles ou retards dans les études

Figure 25 : Degré de satisfaction des conditions d'étude, par domaine



Source : enquête

Tout d'abord, remarquons que la perception est en générale négative. : les satisfaits (auxquels s'ajoutent évidemment les (rares) très satisfaits – ne sont pas légion, quelle que soit la question posée. Deux champs seulement s'en sortent plutôt bien, l'intérêt de la discipline, ce qui est rassurant quand on sait que plus de 80% des étudiants interrogés déclaraient avoir choisi leur discipline principale (42,5% de satisfaits + 16,4 de très satisfaits) ; l'égalité des chances (37,7 + 10). A propos de ce deuxième motif de satisfaction, on peut en mesurer toute l'importance si l'on se souvient que le Sénégal est un pays à très grande majorité musulmane (mais s'il ne s'agit pas toujours d'une appartenance religieuse très formalisée) et que l'Université Gaston-Berger est une université d'élite. Alors, bien sûr, on peut penser que cette égalité des chances est l'égalité de fait entre membres d'une même classe supérieure, de même en ce qui concerne hommes et femmes d'élite. Mais on se référera alors au tableau rapportant les moyens des étudiants et leurs dépenses, et on se souviendra que les étudiants de l'UGB constituent un corps hétérogène, du point de vue de l'origine sociale également.

L'envers de cette relative médiale est que plusieurs catégories évaluées le sont très négativement. En premier lieu, les ressources dont dispose l'Université. 41% des étudiants interrogés, toutes UFR confondues, sont insatisfaits. Viennent s'y ajouter un 16% de très insatisfaits ainsi que plus de 27% d'assez insatisfaits. Cela fait quand même beaucoup face 2,5% de très satisfaits et pour une université qui se voit comme la meilleure du Sénégal et l'une des meilleures d'Afrique de l'Ouest. La situation semble d'autant moins confortable si on lie cette appréciation à celles qui concernent la « possibilité de faire un doctorat » à l'UGB, et à la « possibilité d'étudier sans obstacles ». Dans les deux cas, l'insatisfaction atteint entre 35 et 40% et les très insatisfaits entre 16 et 20. Autant dire que, dans ce conditions, on comprend tous ceux qui envisagent de coupler les projets de « poursuivre une carrière académique » et « acquérir de nouvelles connaissances » avec « partir à l'étranger. Car ce n'est pas que matériellement que l'UGB paraît ne pas parvenir à satisfaire ses étudiants, puisque près de 45% d'étudiants se déclarent assez insatisfaits de l'enseignement et que plus de 25% se disent simplement insatisfaits, près de 8% n'hésitant pas à se qualifier de très insatisfaits de l'enseignement. Et ce n'est pas la relation entre enseignants et étudiants qui permettra de combler ces manques, car moins d'un tiers des étudiants en sont satisfaits (27%)

ou très satisfaits (3%). On se rassurera en signalant que près de 40% d'entre eux sont quand même assez satisfaits de leur relation à leurs enseignants.

Même si cet état d'esprit rapproche sur plus d'un aspects les étudiants de Saint-Louis de ceux interrogés par nos collègues à Abidjan et Niamey, nous avons voulu connaître plus en détails les raisons de ces insatisfactions – ou satisfactions relatives – des personnes étudiant et séjournant sur le campus de l'Université Gaston-Berger. C'est pour cette raison que cette question a fait l'objet de discussions particulières lors de la phase qualitative de notre enquête au début de l'été 2010.

Pour la plupart des étudiants que nous avons rencontrés dans leur chambre du « campus social » de l'UGB ou dans les larges couloirs des bâtiments universitaires où ils s'installent parfois pour travailler, le manque de moyens est relatif, en comparaison avec le reste de l'Afrique (dont la Côte d'Ivoire, comme l'a montré la recherche menée à Cocody), mais il devient criant quand on est en Master 2, et surtout inscrit en thèse de doctorat, ainsi que nous le confirme notre informateur « politisé » cité plus haut :

« La documentation est très pauvre. Ici, les ouvrages disponibles sont anachroniques, les éditions sont anciennes, il y a peu de choix en sciences politiques. On nous propose des bibliographies sélectives très riches, vous allez à la bibliothèque centrale, vous ne trouvez pas les ouvrages. Ou ce que vous trouvez date. Il y a donc un problème quant à l'émission des savoirs, on est en retard et, dans le cas spécifique de la Science politique, qui est une discipline j'allais dire très jeune, même chez vous, on a un problème de documentation ».

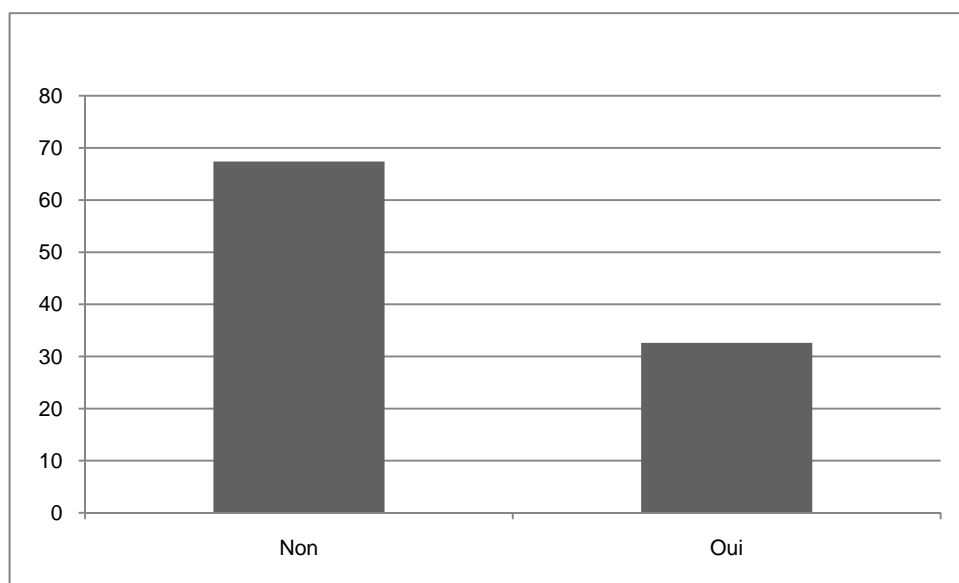
Mais ce problème de documentation et d'accès aux publications récentes, s'il est évoqué par la plupart des étudiants, n'est cependant pas le plus grave. En effet, ces manques, certes importants, peuvent désormais être comblés, en partie au moins, par internet. Dès lors, le problème majeur est celui de la qualité de l'enseignement, c'est-à-dire celle des enseignants. Ou plutôt que la qualité en tant que telle des cours, c'est la compétence réelle des enseignants en ce qui concerne spécifiquement la manière qu'ils prétendent enseigner qui fait objet de discussion. Cette étudiante nous le dit clairement :

« A l'UGB, par rapport à l'UCAD, c'est acceptable, même s'il y a certains problèmes, par exemple un professeur qui donne plusieurs matières à la fois et qu'il ne maîtrise pas complètement. Peut-être que c'est du aux manques de professeur. Mais, même si le niveau d'un prof peut être assez bon, c'est surtout qu'un prof, par exemple d'urbanisme pour ce que j'en sais, doit aussi donner des cours de sciences sociales, et il doit le faire parce qu'il n'y a pas d'autres professeurs pour le faire ».

En revenant maintenant aux questions ayant trait à « la possibilité d'étudier sans obstacles » qui serait en quelque sorte le résumé des questions précédentes portant sur les motifs d'(in)satisfaction, on voit que les résultats ne portent guère à l'euphorie : les (très) satisfaits ne sont que moins de 18%. C'est peu, même si on se dit que chaque personne peut avoir une raison très individuelle de croire qu'elle a rencontré des « obstacles » dans ses études – peut-être ne s'agit-il que d'un examen raté ou des difficultés à manger bon marché aux alentours de l'université. Un moyen de préciser quelque peu cette information a été de demander aux étudiants si leur cursus universitaires avait été retardé par des « années invalidées ».



Figure 26 : Pourcentage des étudiants retardés par des années invalidées

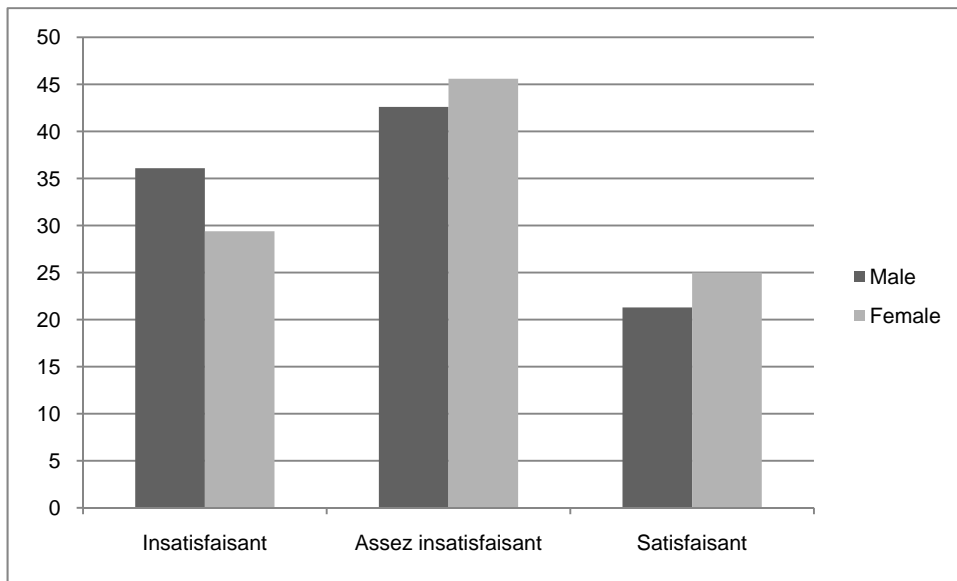


Source: enquête

Apparemment, un tiers des étudiants a vu leurs études s’allonger parce qu’une ou plusieurs années académiques n’avaient pas pu être validées. Ce chiffre apparaît cependant quand même assez élevé, d’autant plus que nous n’avons trouvé aucune information à ce sujet. Les entretiens qualitatifs n’ayant pas permis d’en savoir davantage, on peut penser qu’il s’agit plutôt de problèmes individuels, tel étudiant ayant raté son année ou ayant du arrêter une année, pour raisons familiales, économiques ou autres.

Un autre résultat intéressant vient de l’analyse du « degré moyen de satisfaction dans l’enseignement » selon les sexes. Sur ce point-là au moins, l’avis des femmes se distingue de celui des hommes. Tout en ayant en tête que l’ensemble des étudiants s’accordent pour reconnaître que l’égalité des chances est un fait acquis à l’UGB (près de 50% de satisfaits et très satisfaits, auxquels s’ajoute encore 28% d’assez satisfaits, soit près des  $\frac{3}{4}$  « plus ou moins satisfaits ». Par suite, la satisfaction des femmes est très relative, tout comme celle des hommes. Si elles sont quelque 7% à se montrer moins d’insatisfaction que leurs collègues masculins, elles sont par contre plus nombreuses à être « assez insatisfaites » (+ 3%), mais aussi 3,7% à se montrer plus satisfaites. Mais ces résultats ne permettent pas une compréhension « genre » de la question.

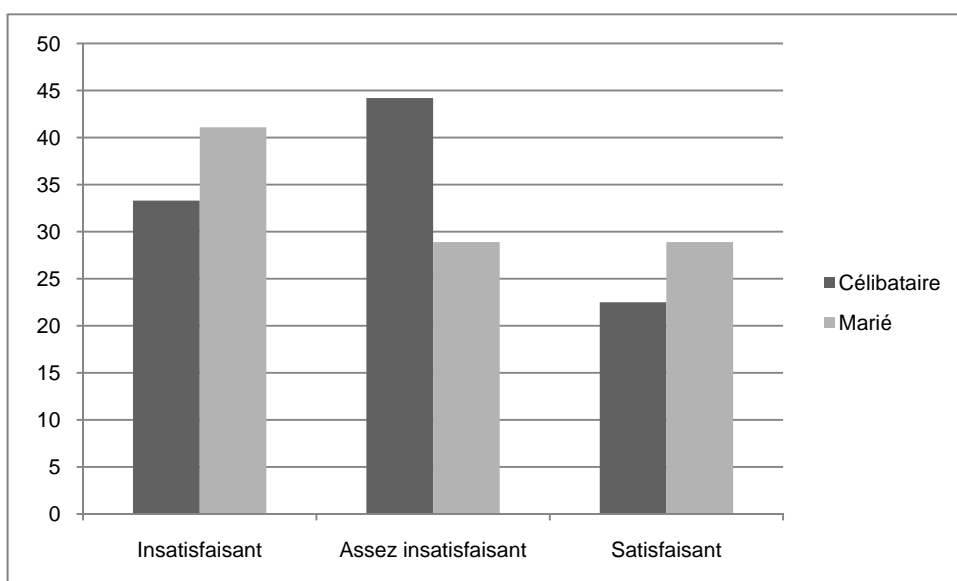
**Figure 27 : Degré moyen de satisfaction dans l'enseignement, selon le sexe**



Source: enquête

Peut-on être un peu plus convainquant en analysant la variable « mariage » ? Pas certain. Les chiffres obtenus, là encore, ne permettent pas de faire de vraies avancées sur la question de la fonction du mariage (« être marié vs. être célibataire »). Comment, en effet, interpréter le fait que les personnes mariées sont moins insatisfaites de leurs conditions d'étudiant, mais qu'ils sont aussi plus « assez insatisfaites » ? On retiendra surtout que les personnes mariées sont près de 29% à être satisfaites contre moins de 23% à l'être côté des célibataires. Il ne semble pas que les responsabilités de l'homme ou de la femme mariés vis-à-vis de sa famille n'affectent particulièrement son appréciation de la formation universitaire qu'il est en train de suivre.

**Figure 28 : Degré moyen de satisfaction dans l'enseignement, selon l'état-civil**



Les différences sont tout aussi minces et peu significatives en ce qui concerne les degrés de satisfaction dans l'enseignement « selon les années perdues » (il est juste surprenant que ceux qui ont perdu des années soient moins « assez insatisfaits » que ceux qui ont avancé normalement)...

Figure 29 : Degré de satisfaction dans l'enseignement, selon les années perdues

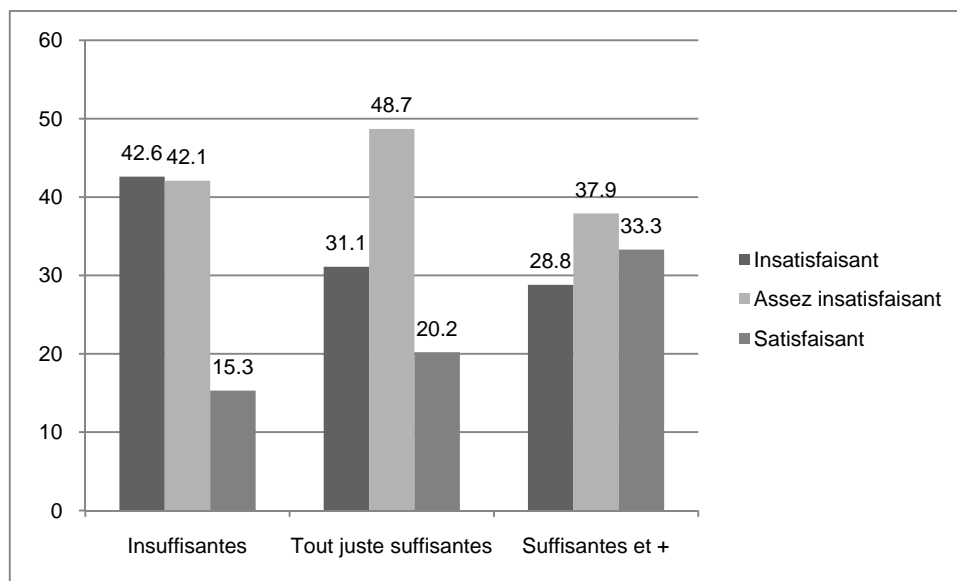


Source: enquête

En relation avec les ressources dont l'étudiant dispose, le degré moyen de satisfaction dans l'enseignement ne nous livre pas tellement de scoop : on parvient à dire à peu près tout et son contraire à ce tableau, les étudiants disposant de ressources jugées par eux comme « suffisantes et plus » se montrent « satisfaits » ou « assez satisfaits » de l'enseignement, tandis que ceux dont les ressources sont insuffisantes sont nombreux à être insatisfaits, amis presque autant à être assez insatisfaits.

Le seul résultat que nous pourrions essayer d'exploiter est qu'en gros le degré de satisfaction augmente avec la « suffisance » des moyens...

**Figure 30 : Degré moyen de satisfaction dans l'enseignement, selon les ressources à disposition**



Source: enquête

Cet aspect est intéressant, non seulement parce qu'on peut mieux saisir les dynamiques propres à l'UGB en matière de financement, mais aussi en fonction de l'influence que le cadre et les moyens « au-dessus de la moyenne » de cet établissement a sur le désir de partir à l'étranger.

Dans le même ordre d'idées, un étudiant nous a confié que, en ce qui concerne le doctorat auquel elle ne pense pas s'inscrire, le problème principal était selon elle le manque de motivation des directeurs de thèse, car « soutenir une thèse, ça demande des moyens conséquents, ça demande de la science aussi, il faut allier les deux, il faut avoir la science, mais aussi les moyens financiers pour faire ce que tu veux vraiment faire ».

## 6.2 Appréciation de la situation du pays

Les entretiens préliminaires ont largement permis d'aborder la question de la situation du Sénégal, et les personnes interrogées à cette occasion ont pu faire part à la fois de leurs inquiétudes quant à l'avenir de leur pays et, en conséquence, des universités nationales, mais également craindre que cette situation ne les oblige à un moment ou à un autre de leurs études à devoir partir pour l'étranger. On ne peut pas penser que l'étudiant d'une université sénégalaise ne se préoccupe pas en permanence de la situation de son pays, tout en calculant ce qu'elle peut amener de bien ou de mal à sa condition individuelle d'étudiant « privilégié » de l'UGB, et donc de quelle manière elle hypothéquera ou non ses chances de réussite sociale à l'avenir.

Pour se faire une idée plus précise à ce sujet, nous avons préparé une série de questions que nous avons posées à l'occasion de la phase d'enquête quantitative. Un certain nombre des problèmes pouvant affecter les conditions de vie au Sénégal avait été proposé aux personnes d'accord de remplir le questionnaire. Il s'agissait d'attribuer, là encore une note de 1 (perception très mauvaise) à 5 (excellente) aux domaines suivants :

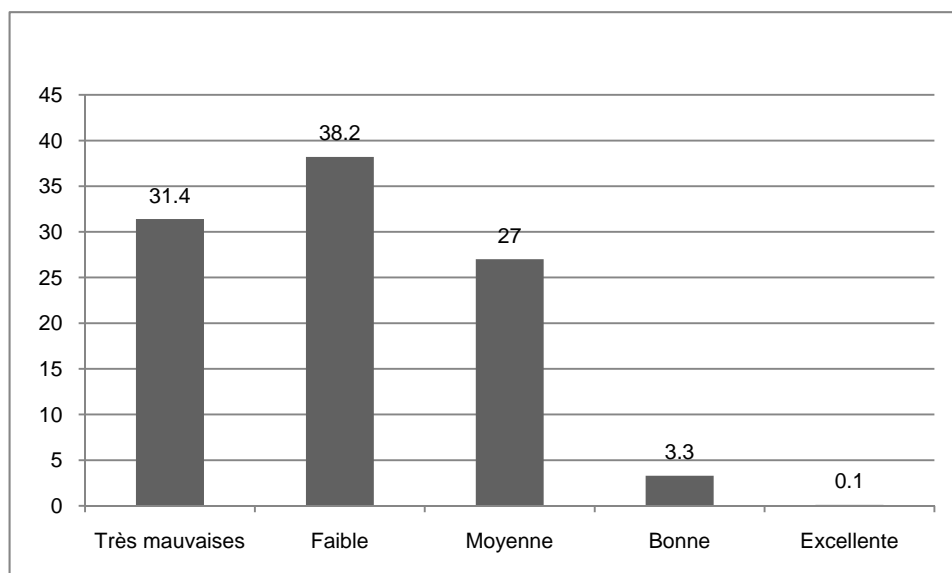
- Confiance dans les institutions du pays (politique, justice, police) ;
- Confiance dans une évolution positive de la situation économique du pays ;

- Confiance dans une évolution favorable de la situation politique du pays ;
- Perspectives de trouver un emploi sur place ;
- Possibilités de créer une entreprise ;
- Qualité de vie en ville (ambiance générale, loisirs, etc.) ;
- Situation du logement en ville ;
- Conditions environnementales (climat – pollution) ;
- Respect des droits humains ;
- Situation des femmes ;
- Qualité du système de santé ;
- Relations familiales.

Au vu des réponses, cet éventail de problèmes et enjeux sociaux et économiques a donné l’occasion aux étudiants de mettre en évidence ce qui, à leurs yeux, posait problème au Sénégal.

En premier lieu, le questionnaire abordait la question cruciale de la « confiance dans les institutions » (en général, au Sénégal). Pour toutes les rubriques mentionnées plus haut, les tableaux obtenus montrent la même chose : la situation est jugée préoccupante. En effet, 3% seulement de notre échantillon trouve que la situation de la « confiance dans les institutions » est « bonne » (et 0,1% excellente !), contre 38,2% faible et plus de 31% très faible. Même sans y ajouter les 27% qui la trouvent « moyenne », on en est à près des trois quarts d’insatisfaits.

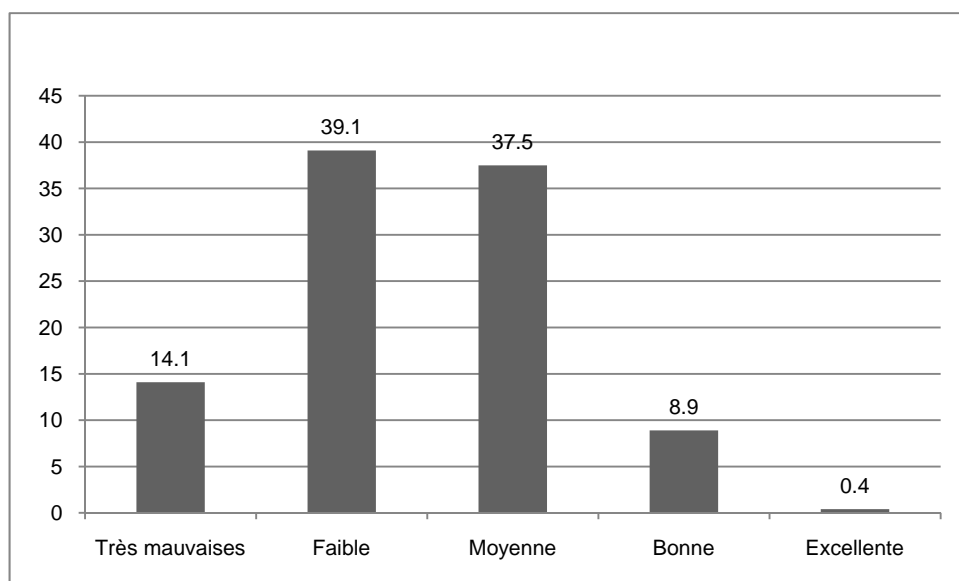
**Figure 31 : Degré d’appréciation de la situation de la confiance dans les institutions**



Source: enquête

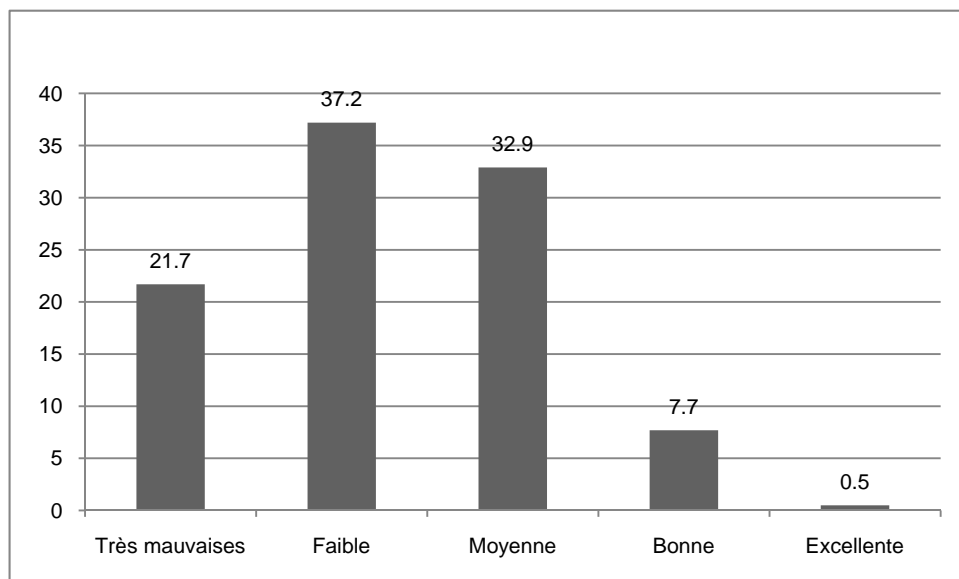
Et le reste est à l’avenant puisqu’à peine 9% ont véritablement confiance en l’avenir économique du Sénégal quand le reste de la population a de sérieux doutes...

**Figure 32 : Degré de confiance dans le futur économique**



...à peine plus de 8% a confiance dans le futur politique du pays, alors que nombre des étudiants de l'UGB sont en principe destinés à prendre part à son gouvernement d'une manière ou d'une autre...

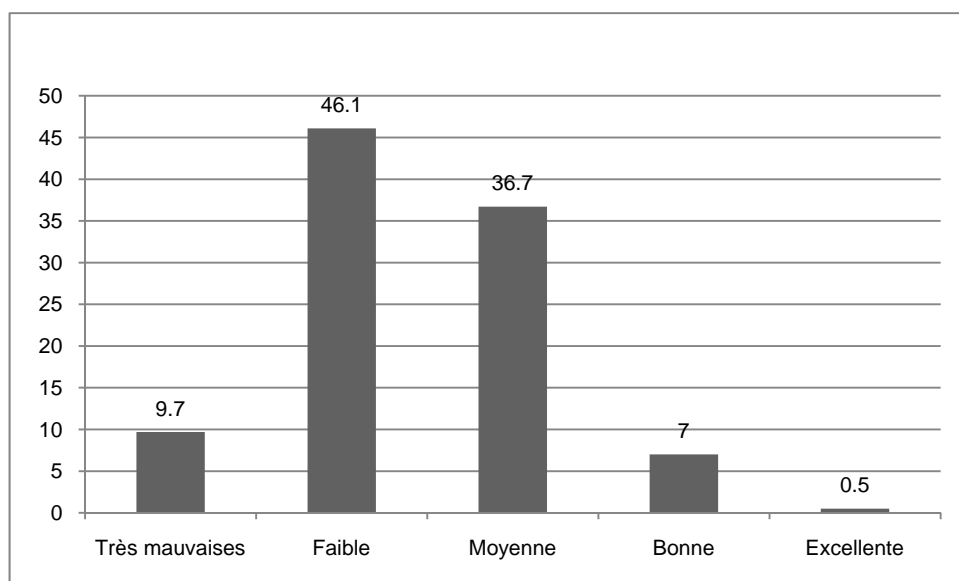
**Figure 33 : Degré de confiance dans le futur politique**



Source : enquête

...et que 7,5% ont encore confiance dans la possibilité de trouver un emploi au Sénégal. Mais, surtout, en conséquence, ce sont plus de 90% qui disent ainsi leurs inquiétudes quant à leur future insertion professionnelle. Quand on sait qu'il s'agit-là de l'élite, on est en droit de se demander comment la solution pourrait être autre que dans la fuite à l'étranger, même pour les plus benêtement optimistes...

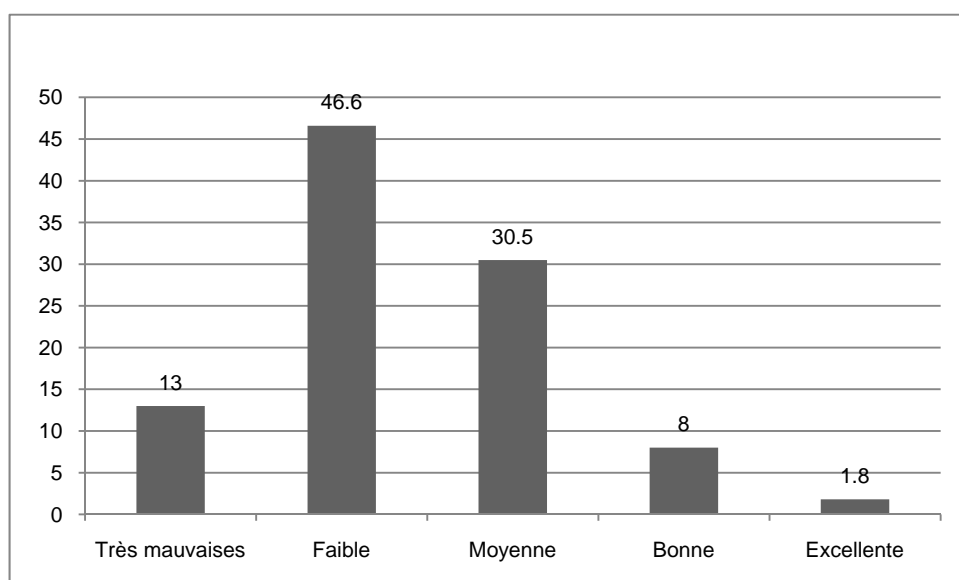
**Figure 34 : Degré de confiance dans les perspectives d'emploi**



Source : enquête

Enfin, pour ceux qui, dans ces conditions pour le moins déprimantes, parviennent à se projeter dans leur situation de futurs employés, ils ne sont une fois encore que moins de 10% à penser que les possibilités des entrepreneurs sénégalais sont bonnes, voire excellente. Voilà qui coïncide en tout cas avec la volonté générale d'intégrer la fonction publique. C'est peut-être encore en étant fonctionnaire que les possibilités d'emploi, à défaut d'être excitantes, demeurent réelles.

**Figure 35 : Degré de confiance dans les possibilités d'entrepreneuriat**



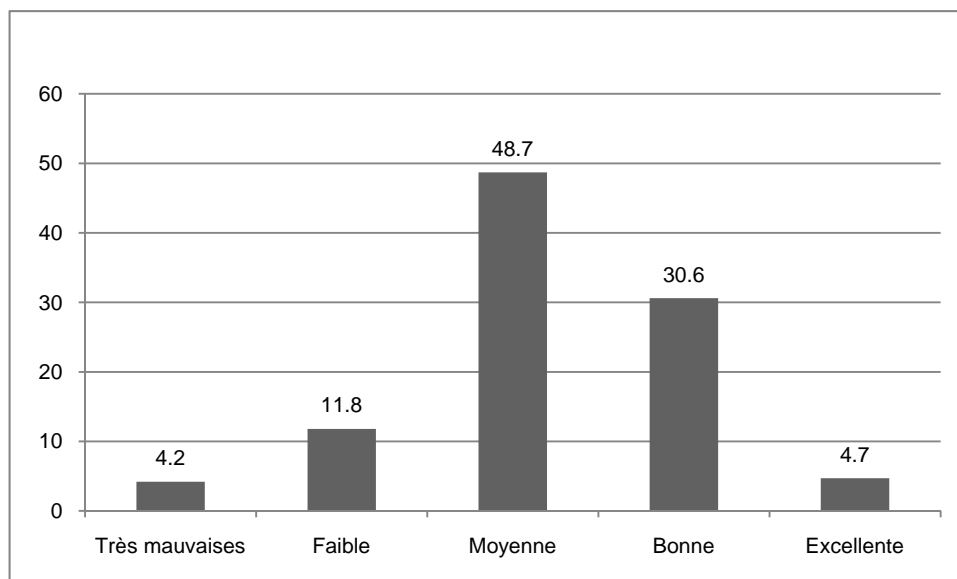
Source : enquête

C'est alors que les résultats nous réservent une petite surprise. Alors que l'opinion est que le pays va mal et que la situation nationale quel que soit l'indicateur choisi est perçue comme

peu prometteuses, voilà que près de 50% des gens estiment que « les conditions de vie en ville » sont « moyennes », c'est-à-dire qu'à défaut d'être « bonnes », elles ne sont pas pour autant « mauvaises », ni même « faibles ».

Il s'agit là d'un point intéressant spécialement ceux dont nous sommes qui avaient l'intuition que le désir de partir, mais aussi de rester avait à voir avec la qualité de vie urbaine que l'on devrait quitter en partant pour l'étranger – d'où la volonté de rester – ou celle que l'on devrait trouver en choisissant de laisser des villes peu attractives au profit de celles qui, à l'étranger, nous offriraient une qualité de vie supérieure, des villes comme Paris, Genève, Londres ou New York, ou Shanghai ou Tunis...

**Figure 36 : Degré de satisfaction dans la qualité de vie en ville**



Source : enquête

Si donc 48,7% (moyenne), 30,6% (bonne) + 4,7% (excellente) des étudiants de l'UGB – c'est-à-dire tout de même 84% des personnes interrogées – qu'elles pensent à Saint-Louis, à Dakar ou à la ville, petite ou grande, dont ils sont originaires, la « vie en ville » est un attrait et donc un ancrage. Est-il suffisant pour que l'étudiant ne s'en aille pas ? Pour répondre à cette question-clé, nous avons posé la question directement aux étudiants que nous avons rencontré en juillet 2010. Les étudiants de l'UGB sont lucides : les conditions d'études ne sont pas tout, ils perçoivent bien les carences « sociales » qui peuvent caractériser même les villes les plus réputées du point de vue du savoir. :

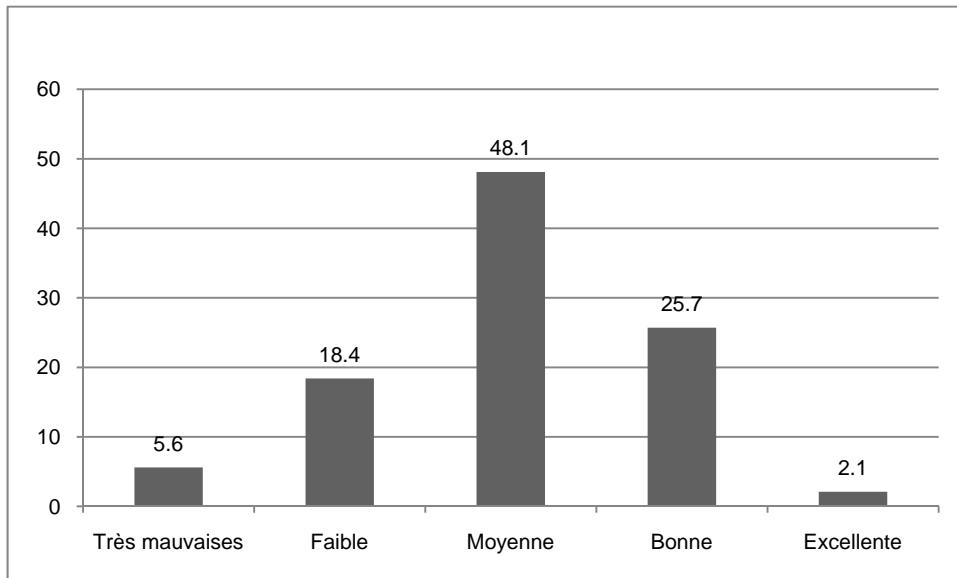
« Le choix de partir à l'étranger, c'est aussi l'idée d'être dans une ville mythique, comme New York ? - Paris, ça joue quand même. Mais le mode de vie change, quoi. Les aspects sociaux. Là-bas, tu vis en solitaire, en solitude. Ici, tu vis en communauté, tu vois souvent tes amis, tes cousins, tes frères, alors que quand là-bas, tu vas aller dans une cité où tu connais personne, tu seras obligé de faire seul. C'est la grande différence. Ça, ça décourage certains de vouloir partir. Il faut avoir de la volonté quand on part. La détermination, c'est d'abord l'envie d'epartir qui prime, motivée pèar l'idée de résussite sociale et économique, améliorer sa condition, son état d'existence » (étudiant en Master de géographie, née en 1983) ».



On le voit, on part, mais on n'est pas forcément dupe sur les merveilles qui nous attendraient au bout du voyage...

On peut voir que les réponses concernant la qualité de la vie urbaine est exactement en phase avec celles qui ont trait au degré de satisfaction concernant « la situation des femmes » (en général au Sénégal). On retrouve une petite moitié de « moyennement satisfaits », représentant l'avis moyen, moyennement informatif.

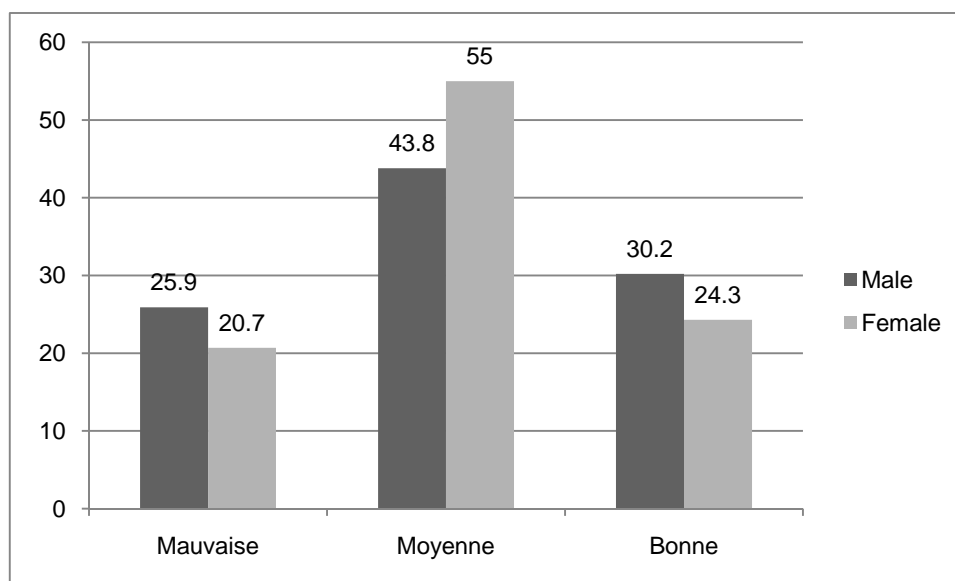
**Figure 37 : Degré de satisfaction par rapport à la situation des femmes**



Source : enquête

Les choses changent si on ajoute maintenant le sexe du répondant à cette même question du « degré de satisfaction par rapport à la situation des femmes ». Cette fois-ci, cet opinion moyen est affiné : il s'agit du 55% de l'échantillon de femmes pour 43,8% de l'échantillon des mâles. Et si l'on regarde ce qui se passe du côté du quart de l'échantillon qui ont une « bonne satisfaction » en ce qui concerne la situation des femmes, ils représentent plus de 30% des hommes pour seulement 24% des femmes :

Figure 38 : Degré de satisfaction par rapport à la situation des femmes, par sexe



Source : enquête

Sur cette question, toujours sensible, de l'équilibre entre hommes et femmes par rapport aux études, nous avons eu la chance d'entendre l'avis d'hommes comme de femmes. Tout d'abord – c'est surtout l'avis des hommes ! – l'égalité entre genre semble être acquise au Sénégal, aussi bien dans le milieu universitaire que dans le monde du travail, dans la vie publique que privée, mais un peu moins si on vient d'un village que d'une ville.

Pour citer un étudiant, « les femmes trouvent facilement du travail, ici au Sénégal, comme les hommes, il n'y a pas ce problème ici. Il suffit d'avoir les compétences. Il y a des femmes qui sont dans les grandes structures étatiques, ici. Ici, on est bien avec nos femmes » !...

« Ici », sans doute. Par contre, on aura bien compris que quand il s'agit de partir étudier à l'étranger, « la famille », si ce n'est l'étudiant ou l'étudiante interrogée, peut le plus souvent trouver normal que le garçon parte poursuivre à Paris ou Alger ses études de droit, et tout aussi normal que la fille quant à elle choisisse de rester auprès de sa famille à Thiès ou Saint-Louis, peut-être pas forcément pour reprendre sa place dans l'univers domestique et même parfois pour travailler, mais en tout cas pas pour aller étudier seule à l'étranger... Dans ce cas-là, il n'est pas de question de partir ou de rester :

« Moi, ce que j'ai vu ici, c'est que pour les filles mariées, y'a plus de suite normale de leurs études. Je ne sais pas si elles ont envie de partir, mais le milieu familial, le mari ou autre, ça t'empêche souvent de continuer normalement les études, ils finissent par te prendre, après elles arrêtent, les filles que je connais. Même chose avec les enfants. C'est un peu difficile... » (étudiante en Master de géographie, née en 1987, célibataire, sans enfants).

### 6.3 La migration dans le projet de vie

La recherche « Partir ou rester » étant clairement centrée sur la question du projet migratoire de l'étudiant universitaire, ainsi que sur les facteurs qui pouvaient soit le motiver à partir, soit – c'est le plus important – l'amener à plutôt vouloir rester (pour travailler, notamment) dans son pays, nous avons souhaité situer un tel projet, aussi bien dans le contexte national sénégalais que dans leur « projet de vie » en général. Il était en effet important pour nous de rompre avec l'idée « naturaliste » d'un étudiant sénégalais désireux forcément migrer (en

France surtout) afin d'étudier mieux, rompre aussi avec l'idée que l'attrait pour « la grande ville européenne » (Paris...) suffisait à amener l'étudiant à faire ses bagages à peine son diplôme en poche, voire même sans cela.

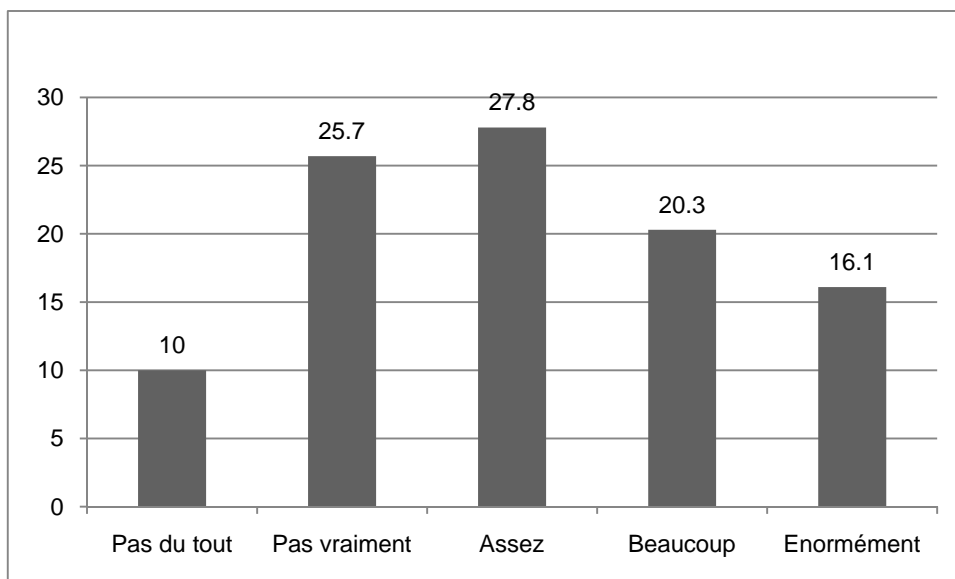
Pour comprendre sans a priori les rapports complexes entre l'étudiant africain (ici sénégalais) et ce projet migratoire, pour en déterminer la part réellement projective et celle de la fatalité, nous avons dédié une séquence importante de notre questionnaire à cette problématique. Nous l'avons fait parce que presque tous les entretiens préliminaires réalisés sur le campus de l'UGB avait, à un moment ou à un autre, porté sur cette question du départ souhaité vs. subi. De même lors des entretiens en profondeur réalisés après l'enquête par questionnaire. Mais ce n'était évidemment pas une surprise, puisque cette question est la « matrice » fondatrice de notre recherche. Le départ, même dans l'imaginaire, n'est pas forcément un projet agréable et, pour les étudiants sénégalais comme beaucoup de voyageurs du XXIème siècle, partir peut aussi bien être perçu comme le début d'une belle aventure que la conséquence d'une défaite.

Les résultats du questionnaire montrent bien l'ambivalence de cette notion du « partir ». Seuls, 16% des répondants ont exprimés un vrai désir de « résider à l'étranger ». Ce n'est bien sûr pas tout à fait la même chose que le désir de « partir », puisque l'on demandait, en formulant la question de cette manière, aux étudiants de se projeter non pas dans le départ et le voyage, mais la vie à l'étranger, autrement dit l'exil et le déracinement, l'existence loin des siens, et pas seulement la confrontation exaltante avec « l'ailleurs ».

Pour obtenir ces résultats, nous avons demandé aux étudiants de « noter » leur souhait de « résider dans un avenir plus ou moins proche à l'étranger » sur une échelle de 1 à 5. Ensuite, d'autres questions nous permettaient d'affiner ce résultat brut, elles portaient notamment sur les raisons de ce souhait, ainsi que sur les modalités pratiques qu'ils pouvaient imaginer être celles qu'ils adopteraient lors d'un tel départ et donc la mise en pratique d'une « résidence » à l'étranger.

En revenant donc au tableau ci-dessous, le plus grand nombre d'étudiants semble ne pas déborder d'enthousiasme à l'idée de résider un jour à l'étranger, quel que soit le pays d'accueil. Ils sont en effet plus du quart à avoir « assez envie » de résider à l'étranger, et un quart exactement à n'avoir « pas vraiment » envie de le faire. Voilà qui contraste avec ce présupposé postcolonial qui voudrait que les étudiants africains n'aient qu'une envie, étudier à l'étranger ou au moins y vivre, en France s'ils viennent d'Afrique de l'Ouest. On semble loin du compte. Même en ajoutant les 20% constitués par ceux qui ont « beaucoup envie » de tenter l'expérience du séjour à l'étranger, ils ne forment jamais, avec l'aide du groupe des « énormément » qu'un gros tiers de l'échantillon.

Figure 39 : Souhait de résider à l'étranger, par catégorie de réponse

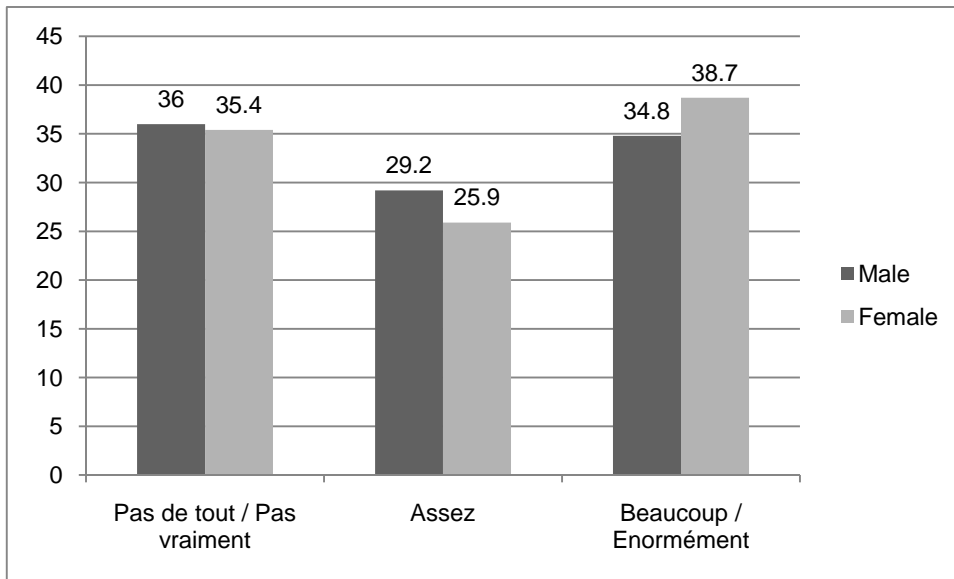


Source : enquête

Pourtant, lors des entretiens-pilotes, l'envie de partir nous avait parue générale. C'est pour expliquer ce décalage apparent que nous avons donc repris la discussion à ce sujet lors de la deuxième série d'entretiens qualitatifs. Mais avant cela, nous avons analysé les résultats des questions secondaires posées à propos de ce même thème.

Ainsi, la première précision a été apportée par l'introduction du facteur genre dans la question. Il n'y a pas de différence importante à ce sujet entre hommes et femmes, mais les légères différences qui apparaissent n'en sont pas moins significatives. Ainsi, les étudiantes sont près de 39% contre moins de 35% d'étudiants à souhaiter « énormément » résider un jour à l'étranger. Et à l'autre bout de l'échelle, elles sont cette fois (un tout petit peu) moins à « ne pas du tout » le souhaiter et à le vouloir « assez ».

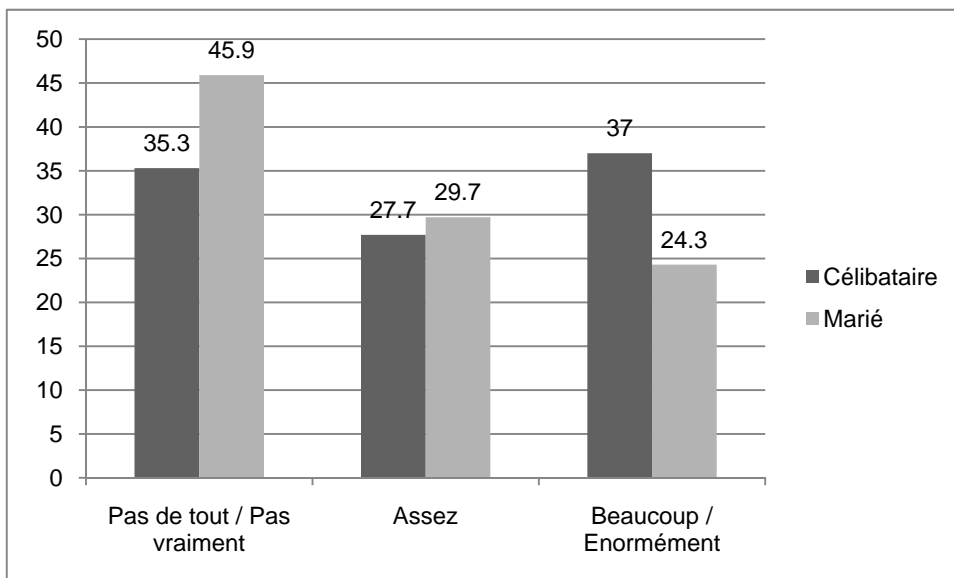
**Figure 40 : Souhait de résider à l'étranger, selon le sexe**



Source : enquête

Si l'on se déplace maintenant du côté de l'état civil, on découvre que les personnes mariées sont de loin celles qui ont le moins envie de partir ou, en tout cas, de résider à l'étranger après leurs études : plus de 45% d'entre eux contre 35% seulement du côté des célibataires. Il n'y a pas photo ! Et c'est exactement l'inverse, là encore, quand on regarde ceux qui ont « énormément » envie de partir du Sénégal : 37% des célibataires contre moins du quart des étudiants mariés de notre échantillon. Les indifférents ont des scores proches, aux environs de 30%.

**Figure 41 : Souhait de résider à l'étranger, selon l'état-civil**



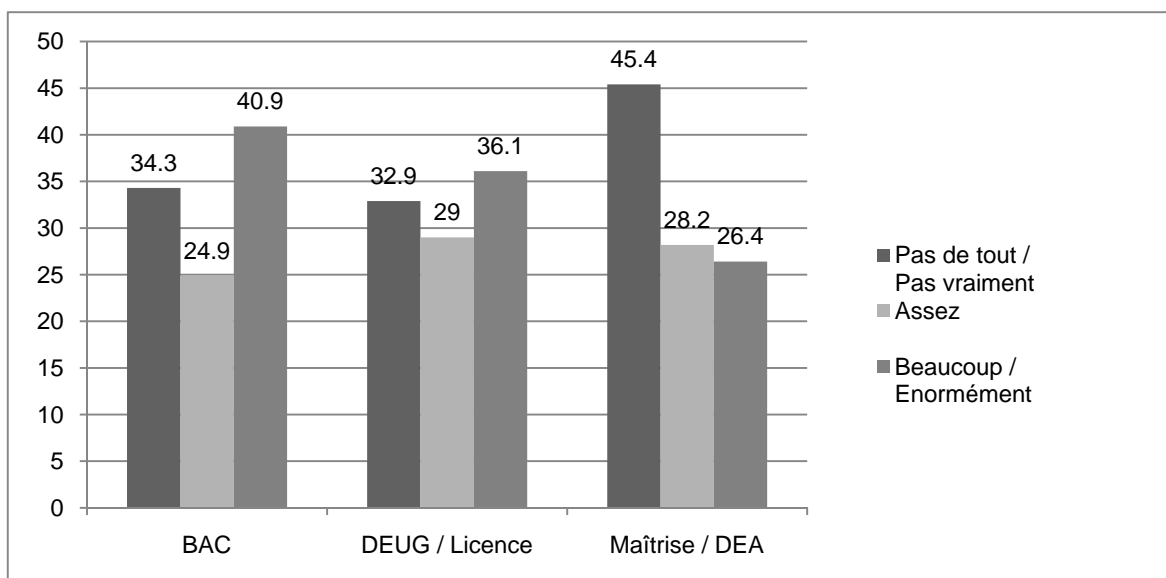
Source : enquête

Les entretiens qualitatifs nous fournissent quelques pistes à ce sujet. De la même manière que l'égalité entre hommes et femmes revendiquée par les Sénégalais n'est pas totale quand on vient à penser dans la pratique les projets migratoires d'un garçon et d'une fille, les réactions ne sont pas les mêmes qu'il s'agisse d'un homme marié, même avec des enfants, ou d'une femme, même sans enfants, quand il s'agit de partir à l'étranger. Pour l'homme, ce sera « normal, si ailleurs il y a plus d'opportunité économique. Laisser sa famille n'est pas un problème, ça se fait beaucoup au Sénégal, c'est pas mal vu. Ici, on a plus de considération pour les gens qui sont partis que pour ceux qui restent », fussent-ils restés pour s'occuper de leurs enfants.

Si nous poursuivons maintenant l'étude de ce « dur désir de déménager » à l'étranger en introduisant la variable de l'âge – c'est-à-dire le degré d'avancement dans les études, si l'on s'en tient aux catégories utilisées dans l'enquête quantitative -, nous pouvons vérifier cette intuition que les plus jeunes sont aussi les plus désireux de partir : même s'ils ne sont pas très avancés dans leurs études, ils pensent déjà au possible départ à l'étranger. Ainsi, si plus de 40% des Bacheliers ont très envie de partir, contre un peu plus du quart de ceux qui ont atteint le niveau de la maîtrise et qui sont donc le plus près de « la sortie », ces derniers sont aussi ceux qui, de très loin, disent n'avoir « pas du tout » envie de s'en aller. Comme on peut dire qu'il s'agit en général d'étudiants plus âgés que les autres, on peut conclure que plus se profile à l'horizon la fin des études universitaires et donc la chance de trouver prochainement du travail un diplôme en poche, et moins il semble attirant de migrer à l'étranger. C'est bien « au pays » que l'on désire exercer professionnellement, si cela est possible et viable. On s'imagine bien, au vu de nos analyses précédentes, qu'il s'agit notamment pour eux d'entrer dans la fonction publique (ils sont aussi plus souvent mariés que les plus jeunes), perspective devenue plus réaliste avec l'avancée dans les études.

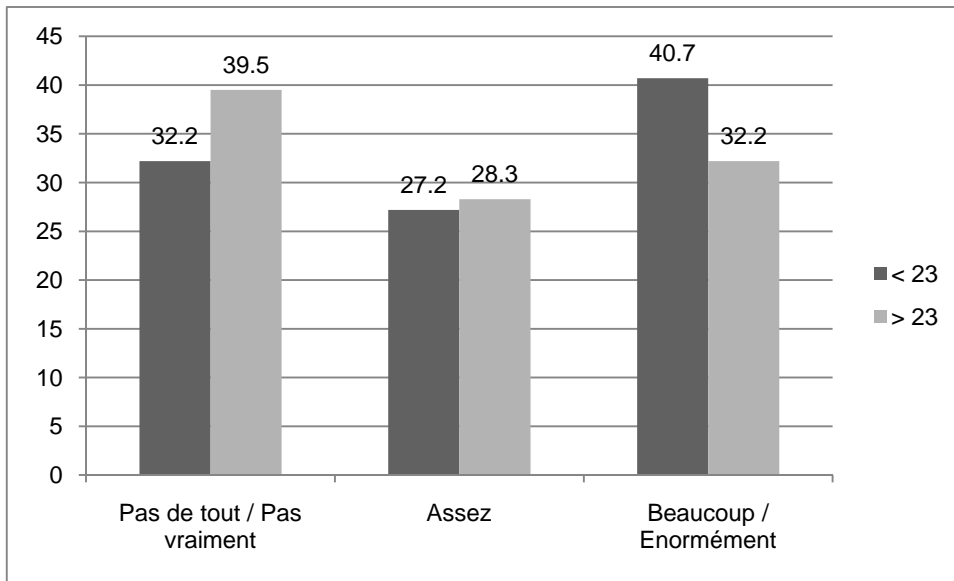
Le tableau suivant, « souhait de résider à l'étranger selon l'âge » confirme cette corrélation (40% énormément des moins de 23 ans contre 32% des plus de 23 ans ; 32 contre 39 de « pas du tout »).

**Figure 42 : Souhait de résider à l'étranger, selon le dernier diplôme**



Source : enquête

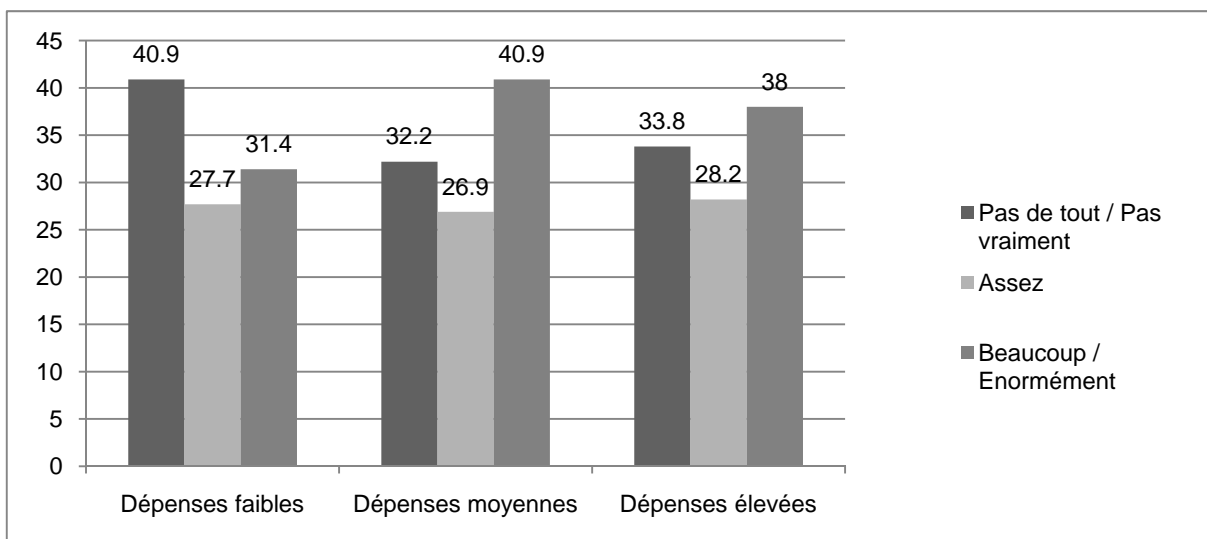
**Figure 43 : Souhait de résider à l'étranger selon l'âge**



Source : enquête

Le pouvoir d'achat (que nous avons identifié à partir des dépenses faibles, moyennes ou élevées avouées par les étudiants) est à l'évidence un facteur déterminant quand au désir de migrer, puisqu'il rend financièrement possible ou pas le voyage aux yeux des candidats potentiels au départ. Cette supposition est facilement confirmée : les plus démunis ne sont que 31% contre 30% à vouloir partir (et 27% ont « assez » envie, ce qui ne nous dit pas grand chose sur leurs motivations réelles) ; les plus nantis sont 38% à avoir beaucoup ou énormément le souhait de partir contre moins de 34% à ne pas le souhaiter du tout. Sans surprise, on voit que les étudiants qui n'en ont pas les moyens de partir à l'étranger (du moins dans de bonnes conditions et pour y résider) préfèrent déclarer qu'ils ne sont pas intéressés par un tel projet.

**Figure 44 : Souhait de résider à l'étranger selon les dépenses**

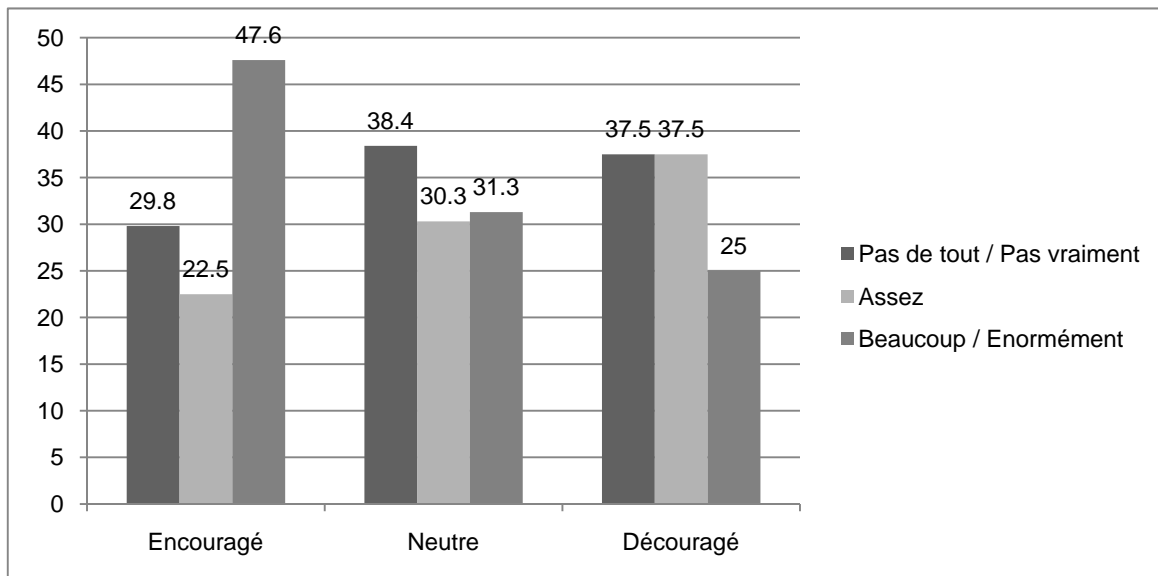


Source : enquête

Les entretiens réalisés sur le campus de l'UGB en juillet 2010 nous permettent d'être clairs sur ce point : plus les étudiants ont des moyens, qu'ils peuvent par exemple investir dans l'achat de matériel d'étude, de logiciels, d'ouvrages introuvables en bibliothèque, dans une connexion internet de bon niveau, et plus l'envie de migrer les prendra. La logique est qu'ils pourront également compter sur leurs moyens propres ou ceux de leurs familles pour que leur séjour à l'étranger soit performant, qu'ils n'aient pas à se contraindre à trouver un boulot en plus de leurs études. A l'inverse, les étudiants en situation financière précaire hésiteront à partir s'ils ont réussi à obtenir un boulot au Sénégal et même peut-être à entreprendre des démarches.

Mais l'argent n'est pas le seul facteur à influencer le souhait de migrer des étudiants de l'UGB. L'attitude de la famille, comme on le voit dans le tableau ci-après, est un des éléments explicatifs importants dans le souhait ou non de partir. Le soutien de la famille fait que près de la moitié de ceux qui se sentent « encouragés » de ce côté-là émettent le souhait de résider à l'étranger, peut-être pour aider cette famille depuis l'extérieur du Sénégal, c'est en tout cas ce qui est ressorti de nombre d'entretiens réalisés à la suite de l'enquête par questionnaire. Et inversement, ils ne sont plus que 25% à souhaiter « énormément » partir quand ils sentent que leur famille les décourage d'un tel projet :

**Figure 45 : Souhait de résider à l'étranger selon l'attitude de la famille**



Source : enquête

A ce sujet, on citera cet étudiant :

« Par exemple à Strasbourg, je n'avais aucune chance de tomber sur quelqu'un que je connais et donc pour te loger, c'était un problème. Tandis qu'à Paris, si tu es sûr qu'il y a cinq ou six des anciens de tes étudiants, alors tu arrives la première semaine, ils peuvent te faciliter beaucoup les choses, ton intégration » (étudiant en mathématiques, né en 1982).

Précisons cependant que ces critères « sociaux » ne sont pris en compte que si l'Université répond aux attentes de l'étudiant :

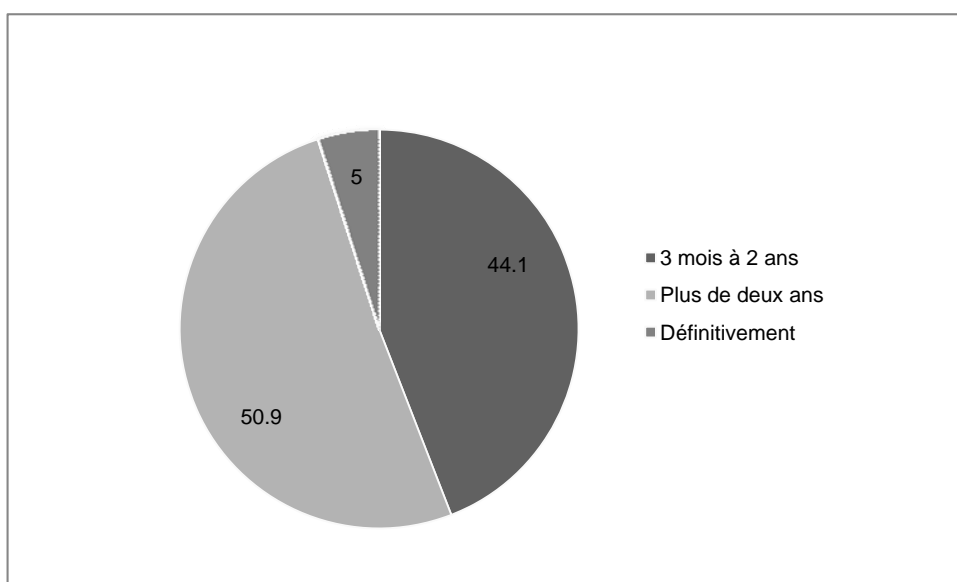


« Les réseaux d'amis, c'est pas vraiment l'élément déterminant pour choisir l'endroit, j'ai des copines qui voudraient que je vienne à Rennes, ou ailleurs, mais elles n'arrivent pas à me convaincre » (étudiante en master de géographie).

Ce décortilage des souhaits et de « l'invitation au voyage » une fois effectué, nous en arrivons maintenant au cœur même de notre recherche, le projet, précis, de départ. Comment les étudiants s'approprient-ils ce projet au cours de leurs études, quelle forme ce projet prend-il, à quelle échéance proche ou lointaine les étudiants se voient-ils quitter le pays pour le mener à bien ?

Tout d'abord, la durée du séjour. Pour autant que le projet de partir ait été véritablement envisagé et préparé, ne serait-ce que dans la tête, ce sont alors plus de la moitié des étudiants interrogés qui s'imaginent résider plus de 2 ans à l'étranger. Mais ils ne sont plus qu'un 5% à penser qu'ils résideront définitivement « à l'étranger ».

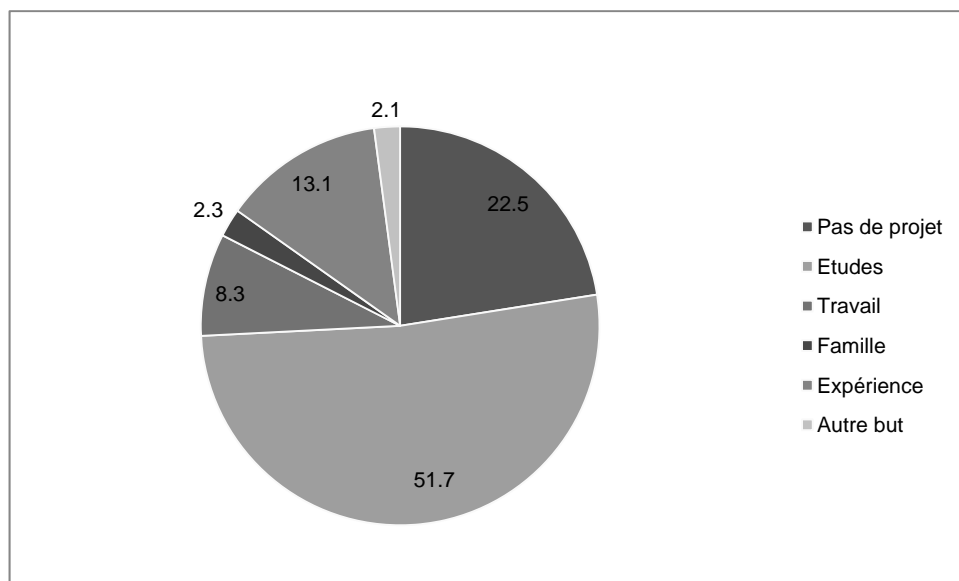
**Figure 46 : Temporalité du séjour imaginé à l'étranger, étudiants avec un projet précis de départ**



Source : enquête

En comptant large (de « assez envie » à « énormément »), les étudiants de l'UGB étaient moins de 65% à avoir envie de partir à l'étranger, en principe pour y poursuivre leurs études. Plus de la moitié d'entre eux invoquent en effet cet objectif, contre 8,3% qui y iraient pour travailler. Bien évidemment, le 22% qui dit ne pas avoir de projet pourrait être versé aussi bien dans la catégorie études » que « travail », tant il est peu probable qu'un étudiant parte pour de bon sans avoir de projet... Notons encore que la perspective de rejoindre un parent à l'étranger n'est la raison de partir que pour 2,3% des étudiants interrogés...

Figure 47 : Principale raison sous-jacente à l'envie de partir, étudiants avec un projet de départ



Source : enquête

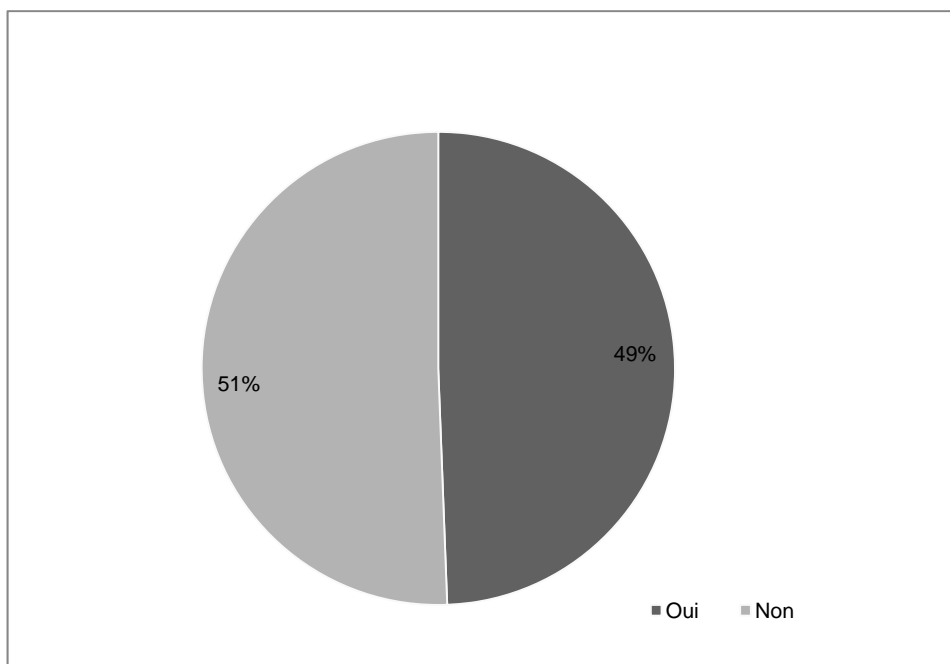
On en apprend un peu plus sur le projet migratoire avec la question portant sur la réalité des démarches effectuées en vue d'un départ. Pour évaluer le niveau d'engagement personnel de l'étudiant dans son projet, nous lui avons demandé quelles étaient les démarches qu'il avait faites jusque là, en lui proposant, entre autres la prise d'information sur Internet ; la demande d'inscription dans une université étrangère ; la prise d'information dans une ambassade étrangère ; la demande de visa dans une ambassade étrangère ; la demande de lettre de recommandation à un professeur, au Sénégal ou à l'étranger ; le fait d'avoir pris renseignements dans une agence ou auprès de passeurs, ainsi que toute autre démarche que nous n'aurions imaginé. Lors des entretiens qualitatifs, on a pu confirmer qu'internet était aujourd'hui le principal « informateur » :

« D'abord tu regardes par rapport à ta filière sur internet, ce qui a trait à la géographie, par exemple, tu élimines toutes les autres. Après. Je regarde, si c'est une université bien connue, je n'hésiterai pas. Donc, sur internet surtout, les informations »...

Le résultat donne un très léger avantage 51% contre 49% à ceux qui n'ont pas encore entrepris de démarche. Ceci confirme l'impression que nous avons que le désir de partir n'enthousiasmait qu'une très petite partie des étudiants de l'UGB, et que pour le reste, il ne s'agissait que d'une vague idée, tenant plus à un certain fatalisme de la jeunesse sénégalaise au vu de leurs possibilités de vivre bien dans leur pays qu'à un goût pour l'aventure et le voyage...

Il y a donc une différence très nette entre une envie – vague – de partir et un projet réel : les étudiants fonctionnent plus par opportunité que par stratégie.

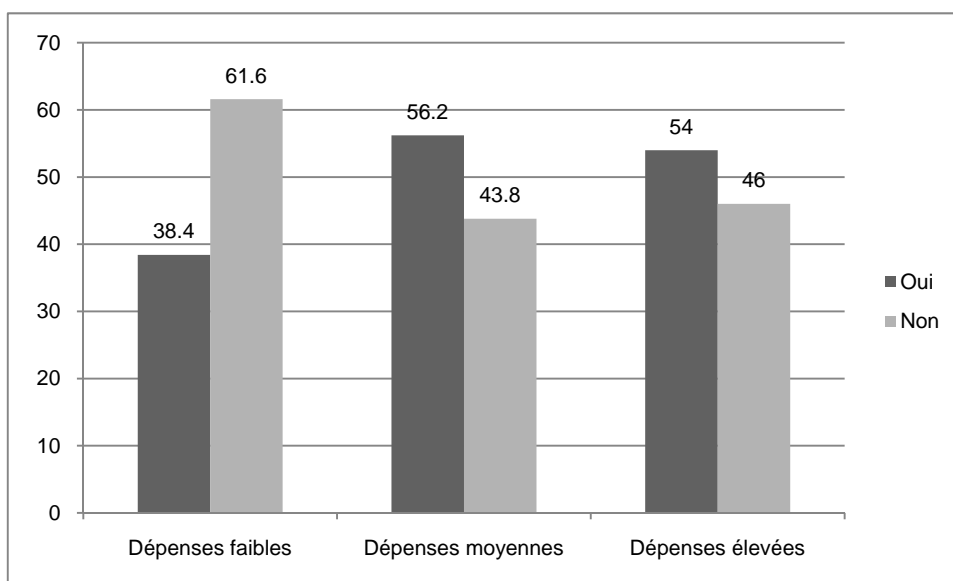
**Figure 48 : Pourcentage d'étudiants ayant accompli des démarches concrètes en vue du départ**



Source : enquête

Evidemment, on peut considérer que ce fatalisme reflète aussi un certain réalisme tropical, ce que semble confirmer le croisement avec la variable « dépenses ». Quand on a les moyens de ses ambitions migratoires (dépenses élevées), on est plus de la moitié à avoir accompli des démarches concrètes ; quand on n'a pas les moyens, ce taux se réduit à 38% :

**Figure 49 : Pourcentage d'étudiants ayant accompli des démarches en vue du départ, selon les dépenses**



Source : enquête

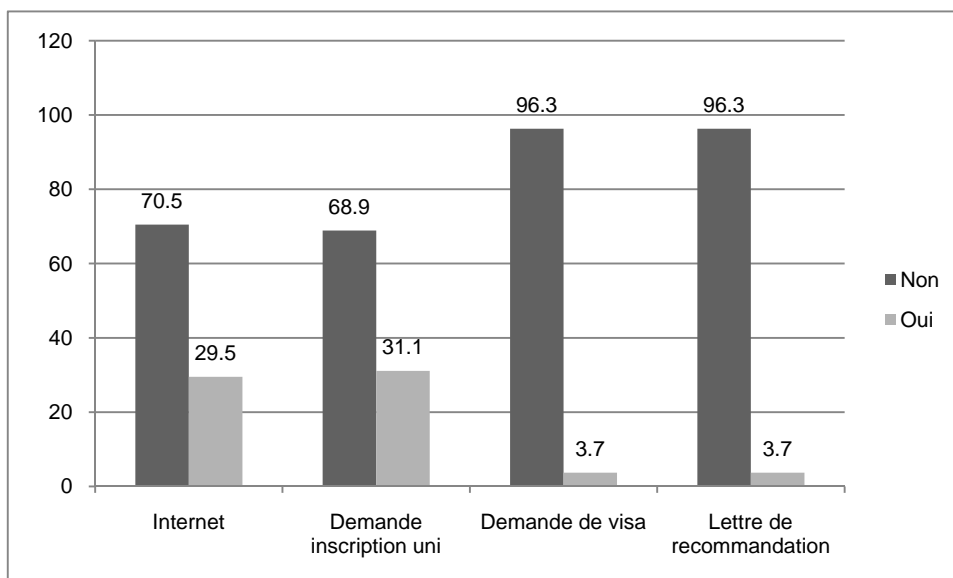
Partir coûte cher, on le sait, résider dans un pays étranger une fois que l'on est parvenu à partir et à s'installer est plus cher encore. Mais faire les démarches pour partir, pour peu que l'on s'y attèle réellement coûte cher également :

« - Et l'argent qu'il faut pour partir ?...

- On le trouve par les liens familiaux, tu auras un cousin qui pourra te payer le ticket. Après, si tu y vas et que tu as de l'argent, tu lui rembourses.
- Et si tu n'as pas l'argent ?
- Si tu n'as pas l'argent, tu dois te débrouiller là-bas, il y a des petits boulots que tu peux faire
- Mais tu paies par d'intérêt sur ce prêt ?
- - Non, c'est des prêts à zéro %. Mais si tu ne rembourses pas, il peut penser que tu es un fainéant... mais, bon... ceux qui partent pour rester, ils ont moins de souci...»

Enfin, le tableau rendant compte du type de démarche effectué (parmi la liste mentionnée ci-dessus) aura pour effet de nous rendre assez dubitatif quant au caractère « véritable » de ces démarches. En effet, les étudiants interrogés « ayant entrepris des démarches » ne sont que moins d'un tiers à l'avoir fait en demandant une inscription à une université à l'étranger, mais il s'agit quand même de la démarche la plus entreprise. Ceux qui sont allés jusqu'à demander leur visa ne sont que 3,7%...

**Figure 50 : Type de démarche faite par les étudiants désirants partir à l'étranger**



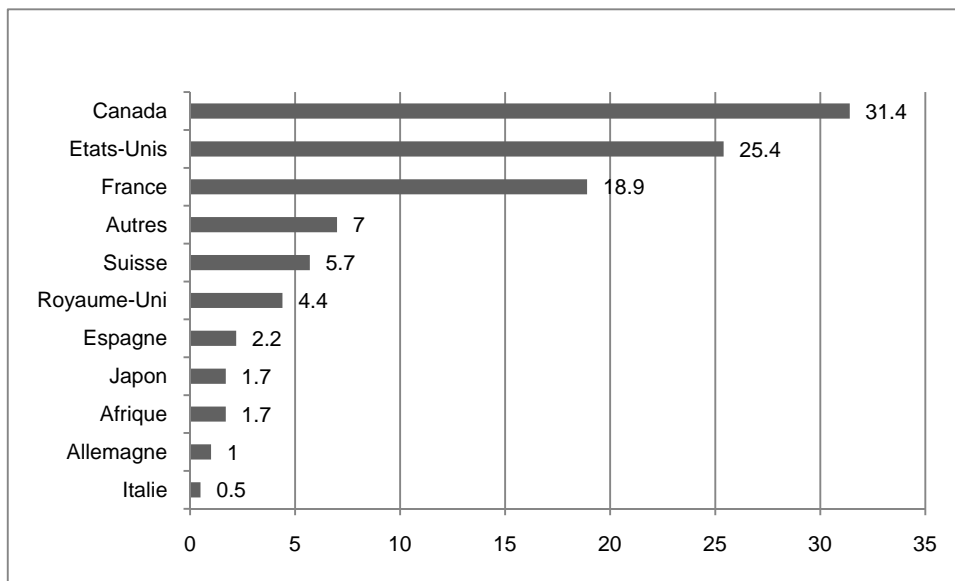
Source : enquête

## 6.4 Les pays de préférence

Lors de la phase préparatoire, puis – après en avoir fait un élément important du questionnaire – lors des entretiens qualitatifs de l'été 2010, la question du pays de destination a été évoquée longuement. Mais il ne s'agit pas seulement de concrétiser, par un name dropping plus ou moins imaginaire, la réalité des intentions des étudiants et dévaluer ce qui subsiste de l'ancienne domination académique (pour ne pas dire plus), il s'agit de voir ce qui a changé à ce sujet, 50 ans après l'Indépendance de la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. La décolonisation a-t-elle ouvert le champ des possibles des étudiants africains ou ceux-ci demeurent-ils liés indéfiniment à leur ancienne métropole. La France en ce qui concerne le

Sénégal ? L'enjeu est cependant moins d'évaluer le degré de « libération » de ces étudiants par rapport aux universités du Nord (France en premier lieu) que de comprendre à quel point ils sont entrés dans un monde globalisé économiquement et culturellement où la France n'est qu'un endroit parmi d'autres, plus forcément aussi enviable que d'autres aujourd'hui... Et sur ce plan, on est (quelque peu) surpris. Pour les étudiants sénégalais de l'UGB, la France ne vient qu'en troisième position dans le ranking des « pays de préférence » pour migrer avec 18% des souhaits, derrière les Etats-Unis avec 25% et surtout le Canada, nouvelle terre promise, avec 31% des suffrages. La Suisse, assez méconnue, ne serait le pays de préférence que pour 5,7% de notre échantillon. Pas de quoi pavoiser, ni d'inquiéter l'UDC...

Figure 51 : Pays cités par les étudiants en tant que destinations de premier choix



La France semble avoir définitivement perdu sa place de leader dans le ranking géopolitique des pays de destination académique. Le Canada et les Etats-Unis – l'Amérique du Nord – ont pris la tête désormais sur le campus de l'UGB. Sur la base des premiers résultats quantitatifs, nous avons pu évoquer cette question avec les étudiants que nous avons rencontrés en juillet 2010. Un étudiant de Master 1 en géographie nous expose son analyse de la situation :

« Si j'ai la possibilité de partir, je partirai. Je n'ai pas encore fait de démarches. J'aimerais aller en France continuer mes études. Le Canada et les USA ? Peut-être qu'il y a plus de possibilités qu'en France. J'ai des amis qui sont allés au Canada, mais j'ai plus d'amis en France. L'anglais, la langue, ce n'est pas le problème. C'est plus facile de trouver une inscription aux USA. Et la France, c'est « là où on va », mais pas forcément « là où on voudrait aller ». Moi, si j'ai la possibilité d'aller aux Etats-Unis, ben, j'irais là-bas, hein ! Mais pour ça, il faut avoir une inscription dans une institution et puis aussi avoir les moyens, quoi. Je trouve que c'est plus cher d'aller aux Etats-Unis qu'en France

Tant du point de vue de l'inscription, des démarches administratives que du coût de la vie, il est clair qu'il y a des pays chers et des pays bon marché, et qu'il faut en tenir compte au moment de faire des démarches auprès des universités et des ambassades.

Et puis, précisément, entre en jeu la difficulté ou non d'avoir un visa pour tel ou tel pays qu'en on est universitaire sénégalais en 2010. Ainsi, cet étudiant en langues étrangères, à qui l'on demande s'il choisirait plutôt la France pour y étudier l'arabe, nous répond :

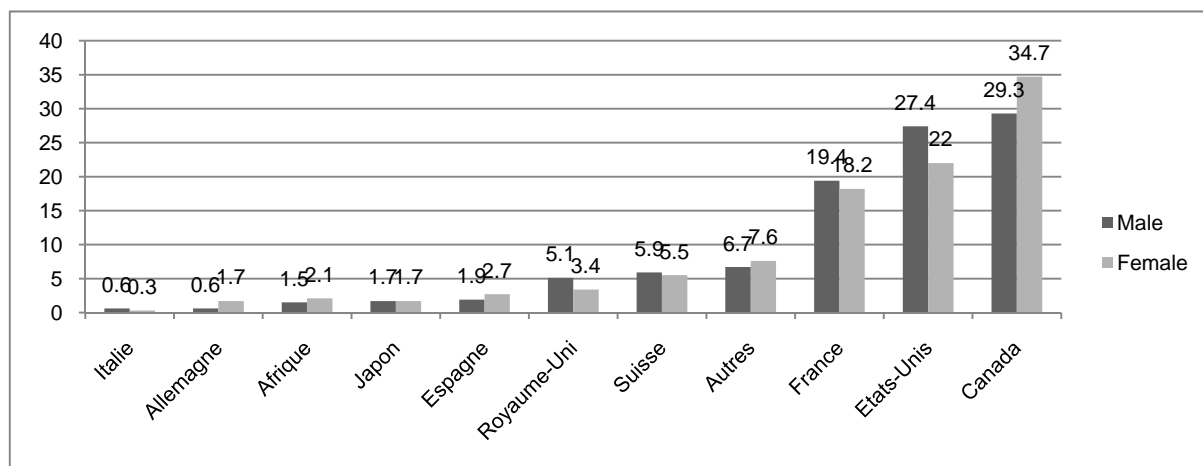
« J'ai visité les sites et les offres de Rennes me séduisent. Aussi, grâce à Campus France, à Dakar, on peut passer par là, pour faciliter les démarches. Il y a des guides, quelles universités choisissent en fonction des disciplines »...

Puis, une fois sur place, en France ou ailleurs, les études risquent de ne plus être la priorité de l'étudiant migrant. Qu'il s'agisse de subvenir à ses besoins ou d'assurer un revenu à ses proches restés au Sénégal, la préoccupation majeure devient l'argent, quand bien même le but initial était d'obtenir un doctorat ou un diplôme :

« En France, tu dois trouver des petits boulots pendant tes études pour satisfaire aussi les personnes qui sont restées ici... Ils sont nombreux à envoyer de l'argent en faisant leurs études. C'est pour cela que pour faire des études, il faut avoir de l'argent »...

Il nous a paru intéressant de décortiquer un peu plus la question des pays d'accueil en introduisant d'abord le genre des répondants. Il n'y a pas vraiment de différence entre hommes et femmes à ce sujet, sauf pour les deux pays qui attirent le plus de monde. Si les hommes préfèrent les Etats-Unis (27,4% contre 22%), les femmes préfèrent-elles le Canada (34,7% contre 29,3%). Il aurait été évidemment utile de savoir si par « Canada », on entendait « Québec » et si donc la question de la langue pouvait poser plus de problème aux femmes qu'aux hommes.

**Figure 52 : Pourcentage de fois où le pays a été cité en premier choix, selon le sexe**



Source: enquête

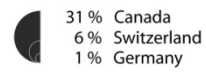
Ce qui est certain, c'est que les étudiants sénégalais n'envisagent en principe pas, sauf de très rares exceptions concernant moins de 2% des hommes et moins de 3% des femmes, de poursuivre leurs études qui prendraient pour la plupart la forme d'une thèse de doctorat en Afrique (Afrique du Nord comprise), c'est qu'ils pensent, peut-être à juste titre, qu'ils peuvent trouver - et ont trouvé à l'UGB - les meilleures conditions pour étudier en Afrique francophone :

« Au Sénégal, nous avons les compétences requises en matière d'études, nous avons deux grandes universités reconnues sur le plan mondial, l'UGB et l'UCAD, c'est ce qui fait la différence avec d'autres pays d'Afrique, comme par exemple le Niger ».

**Figure 53 : Pays de première destination**

Pays de première destination (Sénégal)

Part des pays de destination mentionnés (Total = 768)



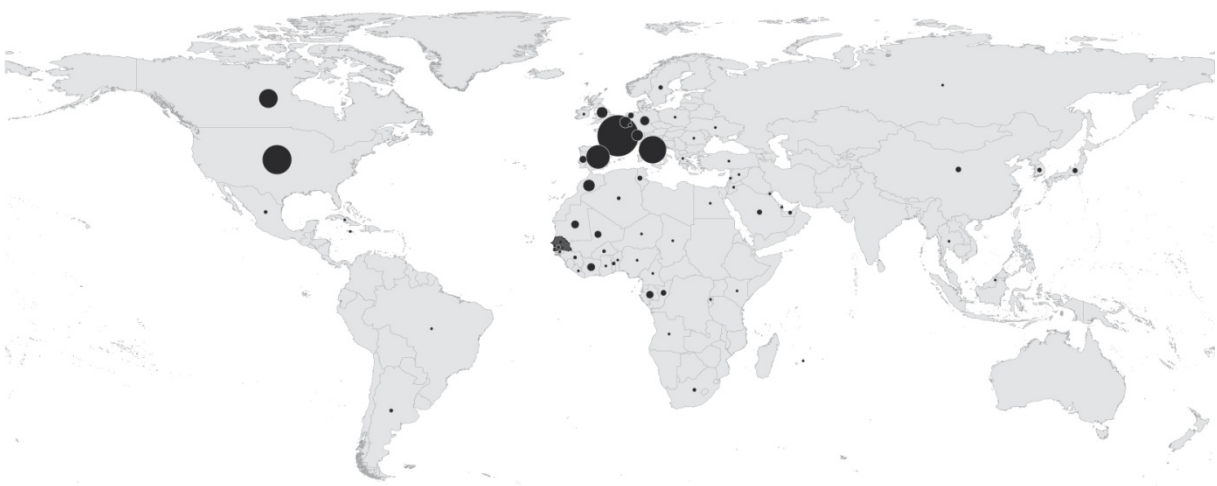
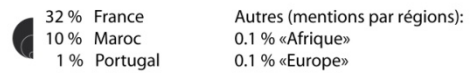
Fait avec Philcarto : <http://philcarto.free.fr>  
Raoul Kaenzig / Institut de Géographie UNINE

Source : Research project «Staying or leaving» 2010

**Figure 54 : Pays de réseau**

Pays de réseau (Sénégal)

Part des pays de réseau mentionnés (Total = ???)



Fait avec Philcarto : <http://philcarto.free.fr>  
Raoul Kaenzig / Institut de Géographie UNINE

Source : Research project «Staying or leaving» 2010

La notion même de réseau n'a pas paru très significative pour la plupart de nos interviewés. En fait, ils parlent plus de la présence d'un frère ou d'un cousin, dans un pays étranger, y résidant pour y poursuivre des études ou pour y travailler, légalement ou pas.

Enfin, nous nous sommes posés la question du lien pouvant exister entre le choix d'un pays de destination et le projet de retour : est-ce que d'avoir habiter et étudier dans certains pays plutôt que d'autres peut aider à trouver une place intéressante au retour ? Vaut-il mieux être de retour d'Angleterre que du Congo s'il on vise une insertion professionnelle et en tant qu'universitaire, ou cela ne joue-t-il aucun rôle ? Cela peut-il être spécialement le cas pour ceux qui vont revenir pour occuper une place dans le milieu académique,

Chacun a son avis :

« La France, il y a la langue française, ce qui est un aspect non négligeable, si tu veux faire des études appréciables. Mais le Canada ou les Etats-Unis aussi ». Le choix de l'Université étrangère, en France ou aux Etats-Unis, n'a pas de rapports avec le fait de vouloir ensuite occuper une fonction publique. Ça dépend surtout de ce qu'on te propose ».

L'opinion d'une étudiante en géographie née en 1987 est particulièrement argumenté :

« Pour ma part, c'est les Etats-Unis qui m'intéressent., l'opportunité d'apprendre une langue, d'accéder à la documentation. Ici, on a déjà le français, donc partir aux Etats-Unis, c'est une manière d'apprendre l'anglais. Le Canada, c'est parce qu'ils proposent beaucoup plus, il y a leur agence de coopération qui propose des bourses ou des fois du travail. (...) J'ai aussi des amis au Etats-Unis, donc c'est possible aussi économiquement, parce que ça coûte plus cher les Etats-Unis que la France, c'est payant le semestre, tout ça (...). Mais pour les Etats-Unis, c'est beaucoup plus les hommes. Les femmes, elles choisissent beaucoup la France, la Belgique. Mais je ne partirais pas pour trouver un mari en tout cas ! Et je pense être représentative de la femme sénégalaise !.. »

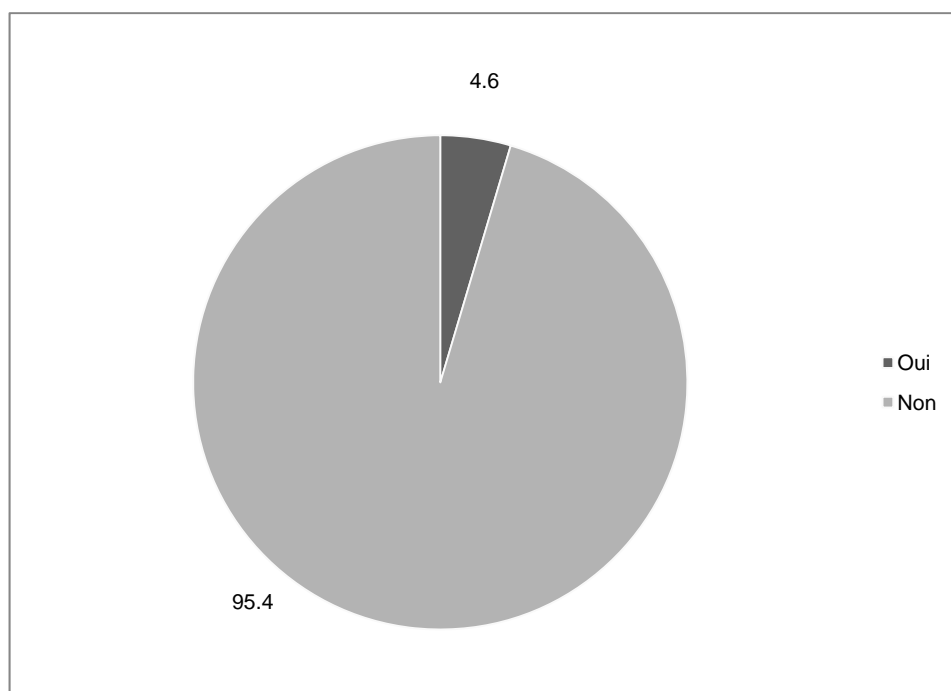
## **6.5 La question du départ dans l'illégalité**

Pour finir, la possibilité d'un départ illégal s'il s'avérait impossible de faire autrement a été évoquée avec les étudiants, à la fois dans le questionnaire et lors des entretiens en profondeur.

Sur ce point, les choses sont claires : moins de 5% seulement des étudiants de l'UGB questionnés se disent prêts à partir illégalement s'il le fallait. Autant dire qu'ils ne sont pas prêts à tenter le diable et les terribles conditions de l'immigration clandestine vers l'Espagne ou la France. Ce qui est rassurant, d'une certaine manière...même si on retrouve aussi des étudiants dans les bateaux au large des Iles Canaries.



**Figure 55 : Etudiants disposés à partir illégalement**



Source : enquête

## **6.6 Le mythe du retour**

En parlant sincèrement avec les personnes, hommes et femmes, que nous avons longuement interrogés sur les résultats les plus surprenants de notre enquête, nous nous sommes rendus compte que peu d'entre eux avaient des illusions quant au nombre de ceux qui, ayant bénéficié de la possibilité de partir pour étudier, allaient effectivement revenir s'installer au Sénégal. Pourtant, ce nombre est significatif et les étudiants de l'UGB ne se font pas tous priés par Monsieur Hortefeux pour revenir au Sénégal...

Mais les récits des aventures et mésaventures de ceux qui, pour le meilleur ou pour le pire, sont restés à l'étranger alimentent année après année la grande fresque séculaire des migrations d'intellectuels africains. Et à défaut, le simple bon sens opère également, comme le montre ce dialogue avec un étudiant de Master :

- Les gens qui partent, s'ils voient plus de possibilités en France, ils vont rester là-bas...
- Même si c'est aussi difficile pour eux en France ?
- Ça dépend des options. Il y en a qui ne peuvent pas revenir au pays sans avoir de l'argent, après tu vois les choses d'une autre manière, celui qui revient et qui a échoué
- Même si tu as fait des études, tu as échoué ?
- Ici, les Africains, on a une autre mentalité, tu n'as pas de considération si tu n'as pas d'argent. Le diplôme ne suffit pas ».

Mais est-ce que *l'argent* suffit ?...

## 7 Conclusions

Nos recherches le montrent clairement, l'image du jeune africain ne rêvant que d'une chose, venir en Europe, n'a pas de réalité sur le campus de l'UGB, et ce n'est pas nouveau. Cette image conçue au Nord et imaginant que la vie africaine n'est qu'une longue et lente stratégie en vue d'atteindre un but – la migration – doit, et peut, maintenant être rangée avec les autres images issues d'une situation coloniale, puis postcoloniale, c'est à dire dans les limbes du passé.

Partir, même pour une prestigieuse destination universitaire occidentale, n'est plus forcément un projet de vie, plutôt une étape stratégique que l'on peut ou non choisir de franchir, au caractère moins irrévocable que les Occidentaux et les Africains ont pu, en une communion d'esprit paradoxale, pu le croire et l'imposer aux universitaires sénégalais, génération après génération. Ce choix est désormais mis en balance avec l'envie de rester au Sénégal, un pays qui semble permettre, peut-être mieux que par le passé, des carrières universitaires ou professionnelles de haut niveau. En cela, les étudiants sénégalais confrontés à la question de la migration diffèrent de leurs collègues ivoiriens ou nigériens qui, pour des raisons différentes, se sentent beaucoup plus contraints à partir.

L'étudiant sénégalais, comme celui de Lausanne, Londres ou Boston sans doute, voit sa vie par une succession d'opportunités, rien de plus, et même celle-là en fonction de ses expériences personnelles, de celles de ses amis et de sa famille. Bien sûr, il ne faut pas sous-estimer le poids des différences entre les conditions et les ressources des universités africaines et celles des universités européennes, ni la difficulté de certaines situations individuelles, l'importance des contextes politiques et des régimes répressifs ça et là, - mais dans le cas du Sénégal, elles ne sont pas le moteur ultime d'une volonté de partir.

Evidemment, les choses restent nuancées et, comme l'analyse finement un étudiant en relations internationales et en communication,

« l'impression, dans l'inconscient, c'est que ceux qui ont été à l'étranger sont meilleurs ».

Mais si c'est impression demeure, plus de 50 ans après l'indépendance du Sénégal, c'est que

« ça tient à notre histoire : on a été colonisé par l'Occident, ce complexe est toujours là, on dit encore que le blanc est civilisé, le blanc est évolué, il est en avance sur le plan de la modernité etc. Alors, on se dit quoi ? Que si on n'est pas en Europe, on n'est ni riche, ni intelligent, ni civilisé. Même si ici on peut être très bien, ça dépend quelle conception on a de la modernité, de la richesse etc. ».

Si donc on ne reste pas « au pays », alors même que l'on en aurait envie et que ce pays semble offrir désormais des alternatives crédibles au modèle occidental, c'est qu'une fausse image de l'Université européenne ou américaine subsiste :

« Je pense que la responsabilité en revient aux intellectuels. Car il n'y a pas cet effort de produire un savoir engagé, on a trop tendance à plaquer un savoir qui vient d'Occident sur la réalité. Nos intellectuels ne font pas l'effort de produire un savoir par eux-mêmes, il y a une timidité, ils ne prennent pas l'engagement d'écrire des articles pour montrer que, nous aussi, on est capable de penser à côté de l'Occident. Ici, à l'UGB, nos professeurs ont assimilé cette dépendance, ils sont fiers parce qu'ils ont été à Paris, à Lyon... des gens qui devraient s'affranchir de ce genre de

conception, qui devraient avoir l'intelligence de se dire que nous sommes tous des humains, que nous avons tous des potentialités, que tu sois blanc, jaune ou noir, tu vas pas aller plus loin que ton prochain. Nous, les intellectuels, on n'arrive pas à se surpasser, on est empêtré dans ce complexe d'infériorité par rapport aux blancs. Il y a pourtant des blancs qui sont sortis de cette conception, mais qui sont surpris de voir que beaucoup d'Africains non ».

Cette longue citation nous paraît utile pour montrer à quel point les choses, malgré les doutes de notre interlocuteur, sont en train de changer. Si les moyens existaient d'améliorer les conditions matérielles de l'Université sénégalaise, le voyage initiatique en Occident serait peut-être démodé, pas forcément inutile, mais banalisé, mis au même plan qu'une post-formation ou une spécialisation au Sénégal ou dans un autre pays « alter-moderne » d'Afrique.

Entre temps, le projet de départ traverse un jour ou l'autre l'esprit de tous ou presque tous les étudiants et scientifiques sénégalais, à l'instar de la plupart des autres Africains de l'Ouest, mais il leur est parfois possible de saisir une opportunité qui se présente, parfois pas, on le voit dans le fait que, finalement, peu de démarches sont véritablement entreprises pour partir, voire se donner les chances de partir. Car si le projet existe bien le plus souvent, plus ou moins formulé, sa réalisation est généralement reportée à un moment hypothétique marqué par « la fin des études » et la nécessaire décision d'entrer dans « la vie active », ou alors de prolonger les études. Marqué peut-être assez naturellement par la rêverie – les étudiants sont en fin de compte des voyageurs de l'esprit comme la grande majorité des êtres humains –, le manque d'investissement dans les « préparatifs du voyage » montre que l'on n'est, de loin, pas face à une démarche de stratégie froide, mais dans un jeu complexe, dans une équation où le nombre d'inconnues est lui-même une des inconnues : combien de problèmes faudra-t-il résoudre pour parvenir à partir ? On en sait rien, l'expérience des autres, qu'ils soient revenus ou aient décidé de rester « ailleurs, n'ayant jamais rien démontré.

A l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis du Sénégal, il s'agit bien sûr du monde étudiant, d'un monde par définition – même en Afrique – protégé, d'une élite de la nation, envoyée loin des turpitudes de la grande ville. C'est sans doute pour cela l'on n'y aura pas trouvé les « rêveurs d'Europe », les autres jeunes, sans formation, sans emploi, qui n'ont que le salut d'aller ailleurs. Les bateaux « ivres » remontant vers le Nord nous l'enseignent tous les jours, ils sont nombreux à « tenter l'aventure ». Mais là, il s'agit d'une aventure terrible et dangereuse, pas de l'itinéraire des étudiants qui, tous à notre connaissance, refusent à envisager l'immigration illégale. Car si, pour ces milliers de migrants de la misère, la situation économique du pays et, par extension, leur condition individuelle sont telles qu'ils n'ont d'autre choix que de partir, pour les étudiants, on comprend clairement qu'à divers degrés certes, les possibilités de rester et de se bâtir un avenir dans leur pays restent entières et réelles.

Le deuxième apprentissage de notre recherche s'est fait sur la question du genre. Là encore, loin des clichés, la situation de femme, si elle est loin d'être parfaite, reste relativement égalitaire avec celle des hommes ou, dans tous les cas, est considérée comme telle. Une fois encore, il faut rappeler que cette situation n'est valable que dans le strict contexte de notre étude, c'est-à-dire dans un milieu d'étudiantes et d'étudiants sélectionnés comme étant les meilleures de la nation et appelés à des carrières de haut niveau.

Enfin, pour conclure, il faut souligner que les questionnaires ont montré les limites de l'exercice, tant la question du choix reste extrêmement complexe et fait intervenir une épaisseur de décisions et de relations telles qu'il est difficile de les décrypter et de les diviser en variables. Les entretiens qualitatifs, très réussis de notre point de vue, n'auront pu que

tempérer l'impression qu'il faudrait maintenant reprendre chacune des variables analysées et retourner en parler, longuement, avec les étudiants, en prenant le thé, un soir prochain sur le campus social de l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis.

Fait à Lausanne, Saint-Louis et Dakar, octobre-décembre 2010